

Centre de recherches pour le développement international – Canada

# De la recherche à l'action

Rapport annuel 2012-2013



# De la recherche à l'action en 2012-2013

(au 31 mars 2013)

---

**201,5** millions de dollars en produits, qui comprennent

- 157,5 millions provenant du crédit parlementaire
- 42,3 millions provenant de contributions de bailleurs de fonds
- 1,7 million provenant d'autres sources

**3 %** de la somme que le Canada a consentie  
à l'aide internationale

**162** millions de dollars consacrés  
à de nouvelles activités de recherche

**10** bailleurs de fonds partenaires

**860** activités de recherche, dont 135 au Canada

**705** établissements subventionnés, dont 103 au Canada

**206** boursiers

---

Le CRDI finance des travaux de recherche appliquée dans les pays en développement afin d'y accroître la prospérité et la sécurité et d'y favoriser la démocratie et la primauté du droit, contribuant ainsi à l'action du Canada en matière de développement international. Le CRDI favorise la croissance et le développement et veille à promouvoir la diffusion des connaissances auprès de responsables des politiques, de chercheurs et de collectivités de par le monde. Il en résulte des solutions novatrices et durables, porteuses de changement pour les personnes qui en ont le plus besoin.

À moins d'indication contraire, toutes les sommes mentionnées dans ce rapport annuel sont en dollars canadiens.

# Table des matières

- 2 Message du président du Conseil des gouverneurs par intérim
- 3 Message du président du Centre
- 4 De la recherche à l'action
- 5 Aperçu des activités
  
- 8 **CONCOURIR AUX PRIORITÉS DU CANADA**
  - Assurer l'avenir des enfants et des jeunes
  - Investir dans la sécurité alimentaire et la nutrition
  - Favoriser une croissance économique durable
  - Édifier des sociétés plus sûres et plus démocratiques
  - Promouvoir la science et l'innovation
  
- 14 Mobiliser la population canadienne à l'égard de la recherche au service du développement
- 15 Bénéficiaires de subvention du CRDI reconnus pour l'excellence de leur travail
- 16 Gouvernance du CRDI
  
- 19 **GESTION ET MESURE DU RENDEMENT**
  - Gérance et reddition de comptes
  
- 23 **ANALYSE DE LA DIRECTION**
  
- 38 États financiers
  
- 60 Coordonnées

## Message du président du Conseil des gouverneurs par intérim

L'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2013 a été marqué à la fois par le changement et par la continuité au CRDI. Au début de décembre 2012, l'honorable Barbara McDougall a achevé son mandat de cinq ans à la présidence du Conseil des gouverneurs. David M. Malone, président du Centre depuis 2008, a quitté l'organisme à la fin de février 2013 pour devenir recteur de l'Université de Nations Unies, à Tokyo. Au cours du dernier exercice, la gouverneure Frieda Granot a aussi quitté le Conseil, son mandat ayant pris fin. En ma qualité de président du Conseil des gouverneurs par intérim, j'aimerais souligner l'excellence du travail qu'ils ont accompli au Centre. Les gouverneurs ont grandement bénéficié de leurs points de vue éclairants et de leur enthousiasme.

Le Conseil a élaboré un plan de transition afin d'assurer le bon fonctionnement du Centre advenant que l'on mette du temps à pourvoir le poste de président du CRDI. Fort heureusement, il a été possible de tirer parti de l'expérience considérable que l'on trouve au Centre. Jean Lebel, qui assurera la présidence du Centre jusqu'à ce que le gouvernement nomme un successeur à M. Malone, a exercé des fonctions de plus en plus importantes depuis son arrivée au CRDI en 1997. Il était jusqu'à tout récemment vice-président, Programmes et partenariats. Secondé avec brio par une équipe chevronnée, il a su maintenir le cap. L'aisance avec laquelle le CRDI a continué de remplir sa mission tout au long d'un exercice marqué par de profonds changements témoigne du dévouement et du professionnalisme dont fait preuve chacun des membres de son personnel.

L'une des priorités du Conseil consiste à suivre les progrès accomplis au regard du Cadre stratégique 2010-2015. Je suis fier de signaler que le Centre a honoré les engagements pris en vertu de ce cadre, et ce, tout en procédant à des réductions de dépenses conformément au budget fédéral de 2012. La fermeture de deux des six bureaux régionaux du Centre et la perte de membres estimés du personnel ont été à cet égard des sacrifices

difficiles à faire, mais nécessaires. Au cours du dernier exercice, les deux bureaux situés en Afrique subsaharienne, d'une part, et les deux bureaux d'Asie, d'autre part, ont fusionné. Subsistent donc dans ces régions le bureau de Nairobi et celui de New Delhi, respectivement. Ces fusions se sont bien déroulées, et l'on a su en réduire au minimum les répercussions sur la programmation.

Comme il le fait depuis sa création, le CRDI contribue à la réalisation des objectifs prioritaires du Canada en matière de politique étrangère en utilisant les sciences et l'innovation pour jeter des ponts entre les pays et améliorer les conditions de vie dans les régions en développement. Pour ce faire, en plus de tirer parti d'importants réseaux mondiaux, le CRDI mise de plus en plus sur la collaboration avec le milieu de la recherche au Canada.

Le Conseil des gouverneurs sera bientôt appelé à participer activement à l'élaboration de la prochaine stratégie quinquennale du Centre. Ce cadre stratégique, qui orientera le travail du CRDI pour la période allant de 2015 à 2020, s'inscrira dans la tradition d'excellence en recherche, de pertinence et de gestion financière prudente que le CRDI perpétue au fil des ans.

Le président du Conseil des gouverneurs par intérim,



L. Denis Desautels, OC, FCA

## Message du président du Centre

Pour le CRDI, la dernière année en fut une de transition, certes, mais elle a aussi été marquée par des avancées constantes. Le Centre a établi d'importants partenariats avec des bailleurs de fonds étrangers, et il a contribué à consolider la position du Canada à titre de chef de file du financement des sciences et de l'innovation au service du développement. Je suis fier de dire que le CRDI, qui amorce sa 44<sup>e</sup> année, est demeuré fidèle à sa mission, qui consiste à aider les pays en développement à résoudre leurs problèmes au moyen de recherches de pointe. Ce soutien, qui est axé sur l'atteinte de résultats, favorise l'autosuffisance et contribue à la prospérité à l'échelle mondiale.

Une initiative avant-gardiste qui aide les jeunes esprits les plus brillants du continent africain à réaliser leur potentiel en mathématiques et en sciences illustre très bien cette façon de faire. Le CRDI administre la somme de 20 millions de dollars que le gouvernement du Canada a octroyée à l'African Institute for Mathematical Sciences (AIMS), qui a inauguré en mars 2013 un troisième centre. Situé au Ghana, cet établissement est venu s'ajouter aux centres que l'AIMS comptait déjà en Afrique du Sud et au Sénégal. Lors de la cérémonie d'ouverture de l'AIMS-Ghana, la haute-commissaire du Canada au Ghana, Son Excellence Trudy Kernighan, a déclaré qu'investir dans les pays en développement afin d'améliorer les conditions de vie des gens était la chose à faire et le gage de notre prospérité future à tous.

Faisant fond sur le soutien qu'il a apporté auparavant à la recherche appliquée visant à combattre la faim et la malnutrition, le CRDI aide le gouvernement du Canada à donner suite à la priorité qu'il accorde à la sécurité alimentaire. Le Fonds canadien de recherche sur la sécurité alimentaire internationale, programme phare mené en collaboration avec l'ACDI, a accordé cette année de nouvelles subventions. Un bénéficiaire, Lorne Babiuk, de l'Université de l'Alberta, lauréat en 2012 du prestigieux prix Gairdner, travaille avec des chercheurs sud-africains à l'élaboration d'un vaccin peu coûteux qui permettra de protéger le bétail de cinq grandes maladies. Par ailleurs, c'est avec beaucoup d'enthousiasme que le CRDI amorce un partenariat avec l'Australian Centre for International Agricultural Research. De concert avec cet organisme réputé, le CRDI financera, en Afrique de l'Est et en Afrique australe, des travaux de recherche visant à répondre aux besoins nutritionnels des femmes enceintes et des jeunes enfants, entre autres groupes à risque.

Le CRDI a aussi conclu d'importants nouveaux accords avec l'un de ses principaux partenaires en matière de financement de la recherche, le Department for International Development (DFID) du Royaume-Uni. Cette année, le DFID et le CRDI ont lancé une vaste initiative de recherche ayant pour objet d'accroître la résilience des populations les plus vulnérables dans des zones cruciales au regard des changements climatiques en Afrique et en Asie. Le DFID a en outre triplé son apport initial à l'initiative Villes sûres et inclusives, que le CRDI mène en collaboration avec lui dans le but de trouver des façons de réduire la violence et d'augmenter les débouchés et la sécurité dans des villes en plein essor.

C'est grâce au crédit que le Parlement du Canada lui octroie que le CRDI peut conclure de tels partenariats d'envergure et ainsi optimiser grandement la portée et les répercussions des fonds publics qui lui sont confiés. La force du CRDI tient aussi aux centaines de projets plus modestes qui, ensemble, contribuent à asseoir la solide réputation dont jouit le Centre sur la scène internationale. La recherche financée par le CRDI améliore les moyens de subsistance et les conditions de vie aux quatre coins du monde. Elle ouvre également de nouvelles avenues pour le Canada et contribue à rehausser son statut de pays qui oeuvre à la création d'un monde meilleur pour tous.

Cela fait 16 ans que je suis au CRDI, et j'en assume la présidence depuis peu. Je suis plus que jamais convaincu de l'importance du travail qu'il accomplit. Je me réjouis à la perspective de travailler avec l'équipe talentueuse et dévouée du CRDI à faire en sorte que la programmation du Centre demeure pertinente et continue de relever les défis que pose un monde en évolution rapide.

Le président du Centre,



Jean Label, Ph.D.

*L'action du CRDI repose sur la conviction que le savoir et l'innovation peuvent entraîner des changements salutaires dans la situation, sur le plan social, économique, environnemental et politique, des populations pauvres, marginalisées ou autrement exclues dans les pays en développement.*

— Cadre stratégique 2010-2015 du CRDI

## De la recherche à l'action

### Mission

La *Loi sur le CRDI* stipule que le Centre de recherches pour le développement international a pour mission « de lancer, d'encourager, d'appuyer et de mener des recherches sur les problèmes des régions du monde en voie de développement et sur la mise en oeuvre des connaissances scientifiques, techniques et autres en vue du progrès économique et social de ces régions ». Pour remplir cette mission, il incite les chercheurs des pays en développement à exécuter des recherches dans leurs propres établissements et régions et il leur apporte une aide à cette fin.

### Modèle de fonctionnement

Dans l'exécution de sa mission, le CRDI

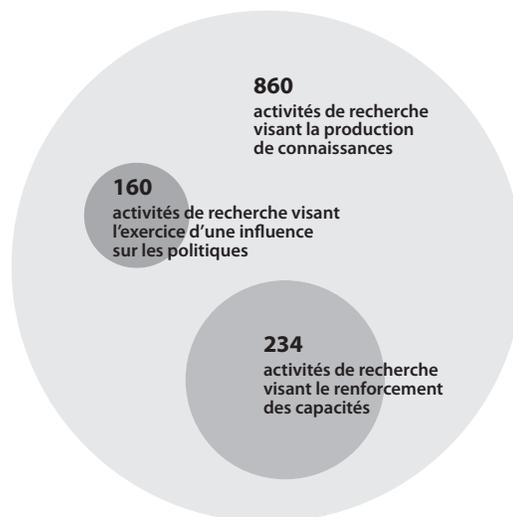
- soutient financièrement des chercheurs de pays en développement afin qu'ils mènent des recherches appliquées sur des problèmes sociaux, économiques et environnementaux qu'ils jugent cruciaux;
- accompagne les chercheurs tout au long de la démarche de recherche;
- sert d'intermédiaire pour favoriser le réseautage entre les bénéficiaires de ses subventions, ainsi qu'entre les chercheurs et les responsables des politiques;
- facilite l'accès à des services et documents de recherche.

### Objectifs

Il s'agissait de la troisième année de mise en oeuvre du Cadre stratégique 2010-2015 du CRDI, lequel fixe trois objectifs :

- produire de nouvelles connaissances, notamment constituer de nouveaux champs de connaissances;
- renforcer les capacités de recherche, surtout dans les pays en développement;
- permettre aux bénéficiaires des subventions du CRDI d'influer sur les politiques et sur les pratiques.

Tout en poursuivant ces objectifs au moyen de sa programmation, le CRDI suit de près les tendances qui se dessinent dans l'élaboration des politiques canadiennes relatives aux affaires étrangères, au développement et aux sciences et à la technologie. En outre, il contribue à de grandes initiatives du gouvernement du Canada et concourt aux priorités de ce dernier en matière de développement international.



## Aperçu des activités | Profil du Centre

Le CRDI est une société d'État qui, au Canada et ailleurs, soutient des innovateurs dont les idées nouvelles permettent de faire avancer les connaissances et de solutionner des problèmes concrets, ce qui a une réelle incidence sur les conditions de vie des gens.

L'exercice 2012-2013 constituait la troisième année de mise en œuvre du Cadre stratégique 2010-2015 du CRDI, qui établit les orientations du Centre de manière à faire en sorte que sa programmation corresponde aux priorités du Canada en matière d'aide au développement international et de science et technologie de même qu'aux besoins des pays en développement au fil de leur évolution.

Les grands domaines de programme du CRDI ont pour but d'assurer l'avenir des enfants et des jeunes, d'accroître la sécurité alimentaire, de stimuler la croissance

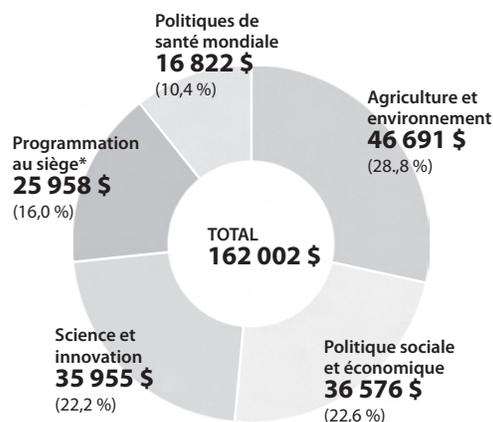
économique, d'édifier des sociétés plus sûres et plus démocratiques et de promouvoir la science et l'innovation. Ils ont tous en commun le souci de faire en sorte que les hommes et les femmes puissent contribuer à parts égales à la recherche de solutions et bénéficient équitablement des progrès réalisés. En outre, le Programme des partenariats canadiens soutient des démarches novatrices en vue de s'attaquer à des problèmes de développement en tissant des liens entre la communauté scientifique et le milieu des praticiens au Canada et ceux des pays en développement. Grâce au Programme de bourses, des chercheurs et des établissements de ces pays de même que des chercheurs du Canada ont la possibilité de perfectionner leurs compétences en recherche.

Agriculture et environnement	Politiques de santé mondiale	Science et innovation	Politique sociale et économique	Division des initiatives spéciales
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Agriculture et sécurité alimentaire</li> <li>• Fonds canadien de recherche sur la sécurité alimentaire internationale</li> <li>• Initiative de recherche concertée sur l'adaptation en Afrique et en Asie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fonds d'innovation pour le développement</li> <li>• Initiative de recherche en santé mondiale</li> <li>• Gouvernance pour l'équité dans les systèmes de santé</li> <li>• Prévention des maladies non transmissibles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• African Institute for Mathematical Sciences</li> <li>• Fonds d'encouragement des partenariats de recherche</li> <li>• Information et réseaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gouvernance, sécurité et justice</li> <li>• Croissance pour tous</li> <li>• Initiative Think tank</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Programme des partenariats canadiens</li> <li>• Programme de bourses</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Changements climatiques et économie de l'environnement</li> <li>• Écosystèmes et santé humaine</li> </ul>				

### AFFECTATIONS PAR DOMAINE DE PROGRAMME

en 2012-2013  
(en milliers de dollars)

\* La programmation au siège englobe les activités de la Division des initiatives spéciales, de la Division des partenariats avec les bailleurs de fonds, de la Division de la stratégie générale et de l'évaluation et de la Division des communications, ainsi que celles du Fonds d'activités régionales et du Fonds de planification à long terme.

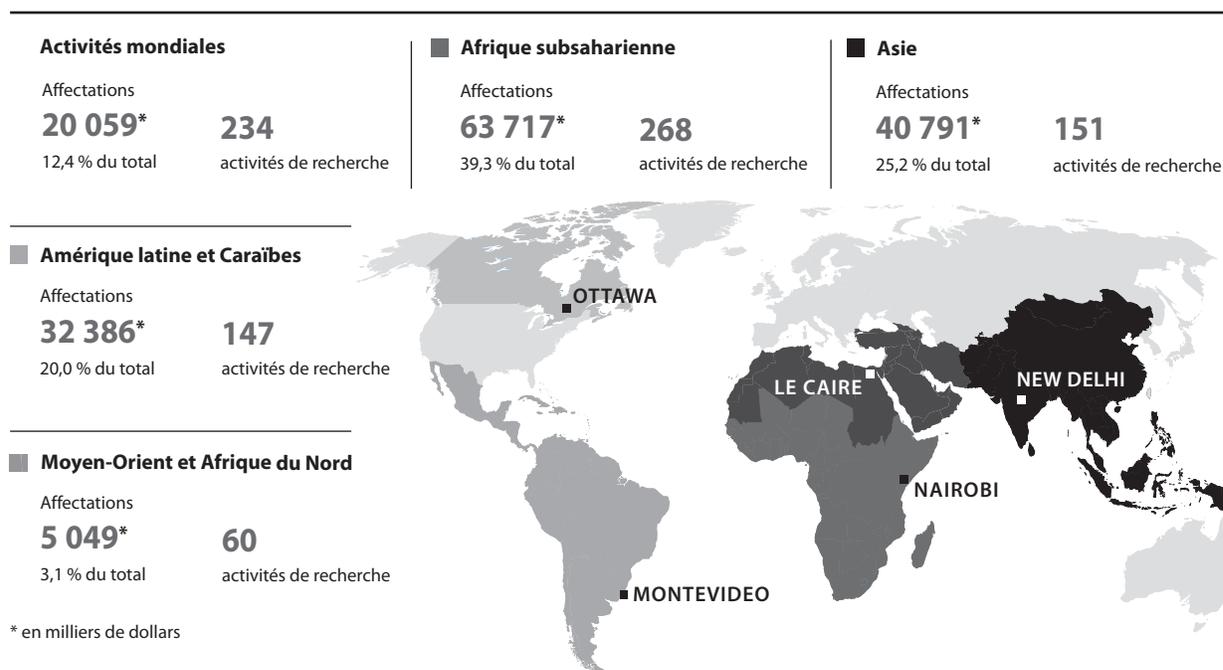


*C'est par [...] l'interaction des idées, des ressources humaines et des moyens financiers dans le cadre de la recherche pour le développement et au sein des institutions vouées à la conception des politiques au Canada et dans le monde que le Centre met ses principes en application.*

— Cadre stratégique 2010-2015 du CRDI

## Bureaux du CRDI et affectations, par région

Le CRDI soutient des travaux de recherche dans tous les pays que le gouvernement du Canada considère comme prioritaires sur le plan de l'aide internationale, ainsi que dans d'autres pays. Le Centre a son siège à Ottawa. En 2012-2013, il avait quatre bureaux régionaux sis dans des pays en développement.



## Mise en commun des connaissances à l'échelle mondiale en vue de stimuler le développement

Les résultats et documents de recherche provenant des projets financés par le CRDI de même que des bénéficiaires de ses subventions et de son personnel constituent des extraits intellectuels tangibles auxquels donne lieu la mission du Centre.

La Bibliothèque numérique du CRDI aide les chercheurs des pays en développement à participer aux échanges sur les grands enjeux du développement qui ont cours à l'échelle mondiale, tout en assurant un plus grand rayonnement à leurs travaux. Les chercheurs comme le grand public ont un accès libre et gratuit à la plupart des 49 000 documents rassemblés dans ce dépôt institutionnel, qui contient les résultats de recherche produits par les bénéficiaires des subventions du Centre. En outre, le Système d'information sur la recherche en développement du CRDI (IDRIS+) procure un libre accès à la description de tous les projets de recherche du CRDI de même qu'aux extraits qui en ont émané.

Enfin, le CRDI donne gratuitement accès, en version numérique et en texte intégral, aux ouvrages savants qu'il publie en collaboration avec des éditeurs universitaires et commerciaux d'un peu partout dans le monde. Quatorze titres sont venus s'y ajouter en 2012-2013. La qualité des travaux de recherche que le CRDI publie a été remarquée cette année par le magazine *Choice*, qui a fait figurer *Population Aging and the Generational Economy: A Global Perspective*, coédité par le CRDI et Edward Elgar, dans sa liste d'ouvrages savants exceptionnels (Outstanding Academic Titles), liste établie à partir des 7 000 publications dont le magazine avait fait la critique. On a estimé que cet ouvrage, fruit de travaux réalisés par plus de 50 économistes et démographes, se distinguait par sa présentation globale et approfondie des répercussions du vieillissement de la population dans 23 pays aussi bien industrialisés qu'en développement.

## Sources de fonds du CRDI

Le CRDI a comptabilisé un crédit parlementaire de 157,5 millions de dollars pour l'exercice. Cette somme représentait environ 78 % des produits du CRDI en 2012-2013 et environ 3 % de l'aide internationale du Canada. Par ailleurs, le CRDI favorise l'innovation en mobilisant d'autres sources de financement et partenaires que le gouvernement. Au 31 mars 2013, il était partie à 22 accords de contribution conclus avec 10 bailleurs de fonds partenaires, d'une valeur de 302,8 millions de dollars au moment de la signature.

Les organismes canadiens jouent un rôle de premier plan dans les accords de contribution conclus avec des bailleurs de fonds, puisqu'ils constituent 35 % du portefeuille de partenariats du CRDI. La collaboration du CRDI avec des partenaires canadiens est l'une des façons dont le Centre concourt aux priorités du gouvernement. En outre, cela l'aide à utiliser son crédit parlementaire de manière stratégique et lui donne des possibilités de faire connaître au gouvernement ses points de vue, ses façons de faire et son expérience. La diversification des sources de fonds contribue par ailleurs à assurer l'intégrité des programmes du Centre.

Principales données financières Exercice qui a pris fin le 31 mars 2013 (en milliers de dollars)	2012-2013		2011-2012
	Réalisations	Budget révisé	Réalisations <sup>a</sup>
<b>Produits</b>			
Crédit parlementaire	157 455	159 537	239 441
Contributions de bailleurs de fonds			
Financement des programmes de recherche pour le développement	38 592	39 837	42 095
Recouvrement des coûts d'administration	3 712	3 939	4 242
Produits financiers et autres produits	1 743	1 550	2 023
	201 502	204 863	287 801
<b>Charges</b>			
Programmation en recherche pour le développement			
Projets de recherche	226 247	206 895	165 776
Renforcement des capacités	44 790	45 998	47 983
	271 037	252 893	213 759
Services généraux et administratifs	22 147	23 096	23 049
	293 184	275 989	236 808
<b>Résultats d'exploitation avant les coûts associés à la restructuration</b>	(91 682)	(71 126)	50 993
Coûts associés à la restructuration	—	—	5 186
<b>Résultats d'exploitation nets</b>	(91 682)	(71 126)	45 087
<b>Capitaux propres</b>			
Non affectés	—	—	10 996
Affectés à l'interne	1 171	14 866	74 996
Nets investis en immobilisations	10 275	10 275	11 365
Réservés	706	7 567	6 477
<b>Ratio des charges</b>	77/15/8	75/16/9	70/20/10
<b>Affectations de programme</b>			
Financées par le crédit parlementaire	121 667 <sup>b</sup>	118 800 <sup>b</sup>	120 890 <sup>b</sup>
Financées par des contributions de bailleurs de fonds	40 335	13 616	21 366
	162 002	132 416	142 256

### Remarques

<sup>a</sup> Certains comptes ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation de l'information financière de l'exercice.

<sup>b</sup> Les affectations de programme (subventions) comprennent toutes les affectations destinées aux domaines de programme et aux activités de programme générales de même que les affectations destinées à des programmes spéciaux.

- Le crédit parlementaire représente 78,1 % de l'ensemble des produits du Centre.
- Les charges au titre de la programmation en recherche pour le développement représentent 92,4 % de toutes les charges.

Prière de se reporter à l'analyse de la direction, à la page 23, pour plus de précisions sur les principales données financières.

# CONCOURIR AUX PRIORITÉS DU CANADA

## Assurer l'avenir des enfants et des jeunes

Si le vieillissement de la population s'observe partout dans le monde, il varie considérablement d'une région à l'autre : alors que 41 % des habitants des pays les moins développés sont âgés de moins de 15 ans, seuls 16 % des habitants des pays les plus industrialisés appartiennent à ce groupe d'âge.

Satisfaire aux besoins de cette nouvelle génération — entre autres, pour garantir aux enfants la possibilité de survivre, l'accès à l'éducation et un avenir sûr — constitue une priorité du gouvernement du Canada en matière d'aide. Comme en témoignent les projets décrits ci-dessous, le CRDI contribue à l'atteinte de cet objectif dans un certain nombre de secteurs clés, en investissant dans des recherches qui consolident les systèmes de santé, améliorent l'état nutritionnel des familles et favorisent des réformes de l'éducation ayant pour but de donner une assise solide aux jeunes.

Par exemple, les recherches actuelles sur les systèmes de santé du Nigeria aident à s'attaquer à certains des taux de mortalité maternelle et infantile les plus élevés au monde. En Inde, où les filles et les femmes sont en règle générale les dernières à recevoir des soins médicaux, le CRDI soutient les efforts déployés pour élargir l'accès aux services de santé. Au Liban, des familles redécouvrent des aliments traditionnels sains grâce à une initiative de recherche concertée Canada-Liban. Et au Guatemala, un think tank national a contribué à définir une réforme de l'éducation qui permet aux enfants de prendre un meilleur départ.

### Sauver la vie des femmes et des enfants au Nigeria

En 2010, 14 % de la mortalité maternelle dans le monde est survenue au Nigeria. Un partenariat de financement de la recherche réunissant le CRDI, l'Agence canadienne de développement international et le gouvernement du Nigeria renforce les systèmes d'information sur la santé et améliore les soins prodigués aux mères et aux nourrissons. Les résultats de l'initiative Données probantes et systèmes de santé au Nigeria (NEHSI) semblent indiquer que les données probantes peuvent sauver des vies en éclairant l'élaboration des politiques, en impulsant des changements de comportement au sein des ménages et en faisant ressortir l'importance, pour les femmes, d'avoir accès à des services de santé à domicile.

Grâce à l'initiative NEHSI, on recueille au sein des collectivités et des ménages (et non plus seulement dans les hôpitaux et les dispensaires) des données permettant de cerner les causes des maladies et des décès de même que des solutions possibles. Par exemple, dans la ville de Giade, où des accoucheuses qualifiées apportent leur aide à moins de 15 % des naissances, un système de surveillance communautaire a été mis sur pied. Au cours de visites effectuées au sein des ménages, les agents de vulgarisation sanitaire discutent avec eux des besoins en matière de santé maternelle et infantile et relaient ensuite l'information au moyen d'un téléphone intelligent. Les femmes enceintes et les nouveau-nés à risque font l'objet d'un suivi immédiat, et les données recueillies sont regroupées aux fins de la planification et de l'élaboration de politiques.

Les résultats obtenus à ce jour sont prometteurs : parmi les 8 000 ménages visités, le taux de mortalité maternelle a été de 3,8 % chez les femmes qui n'avaient reçu qu'une seule visite, alors qu'il a été de 0,8 % chez celles qui en avaient reçu deux. Aucune

des mères qui avait reçu trois visites n'est décédée. Des recherches plus approfondies s'imposent.

### Accroître l'accès aux services de santé en Inde

Les habitants de l'Inde doivent payer de leur poche la majorité des frais médicaux qu'ils engagent. Pour nombre d'entre eux, les services de santé sont donc hors de portée.

En Inde, la santé relève des États. Pour aider les États à étendre l'accès aux services, la Public Health Foundation of India a été désignée comme secrétariat du groupe d'experts de premier plan sur l'assurance-maladie universelle de l'Inde. Avec l'appui du CRDI, elle guide un certain nombre d'États dans l'établissement de paramètres en vue de la couverture universelle. La recherche sur les exigences d'ordre fiscal et les services de santé essentiels vient éclairer le déploiement de cette ambitieuse réforme.

Dans l'État du Karnataka, les filles et les femmes se heurtent à de nombreux obstacles du fait qu'elles se trouvent au bas de l'échelle sociale. Des chercheurs de l'Indian Institute of Management Bangalore s'intéressent aux répercussions que la dynamique des rapports hommes-femmes et des rapports de pouvoir a sur la santé des femmes. L'équipe est à examiner des données sur les décès maternels pour établir la prévalence et le rôle de la violence. Dans 15 villages affichant des taux élevés de sous-alimentation, de grossesse chez les adolescentes, d'anémie et de violence familiale, les efforts visent surtout à cerner les facteurs de risque tôt pendant la grossesse.

### Améliorer la nutrition au moyen d'aliments traditionnels au Liban

Au Liban, les maladies liées à l'obésité sont à la hausse, en particulier chez les jeunes de milieu rural, notamment en raison de la popularité croissante des aliments transformés. Grâce à des travaux de chercheurs canadiens et libanais axés sur les aliments disponibles sur place, les familles vivant en milieu rural renouent avec leurs habitudes alimentaires ancestrales, plus saines.

L'Université américaine de Beyrouth et l'Université d'Ottawa ont examiné comment les aliments cultivés sur place pouvaient améliorer l'état nutritionnel et la santé des enfants. Dans la localité d'Aarsal, par exemple, les chercheurs ont collaboré avec deux écoles en vue de s'attaquer aux mauvaises habitudes alimentaires et aux troubles de santé résultant de ces dernières. Des cuisines exploitées par une coopérative de femmes ont fourni des collations traditionnelles en milieu de matinée à 135 enfants. Les chercheurs ont découvert que cette mesure permettait d'améliorer les habitudes alimentaires des enfants et de leur faire apprécier des aliments locaux qu'ils repoussaient auparavant. Faisant fond sur leurs constatations, les chercheurs sont à préparer des lignes directrices en matière d'alimentation qui sont axées sur la consommation d'aliments traditionnels et qui ont été soumises à un comité de lecture — une première au Liban.

### Promouvoir la réforme de l'éducation au Guatemala

Au Guatemala, 70 % des habitants ont moins de 30 ans. Pourtant, le budget de l'éducation du pays est l'un des plus modestes en Amérique latine, et les fillettes tout comme les groupes autochtones accusent un retard sur le plan de l'instruction. Dans la foulée, entre autres, des activités de recherche et de plaidoyer que mène un think tank national, le Guatemala met de l'avant d'importantes réformes dans son plus récent plan en matière d'éducation.

Depuis 1999, l'Asociación de Investigación y Estudios Sociales (ASIES) coordonne une campagne nationale visant à améliorer le système d'éducation du pays. L'ASIES bénéficie du soutien de l'Initiative Think tank, programme financé par plusieurs bailleurs de fonds et administré par le CRDI qui vise à étayer le rôle que jouent les organismes axés sur le savoir des pays en développement dans les débats sur les politiques.

Les élections présidentielles de 2011 ont fourni une occasion idéale de promouvoir le changement. La campagne menée par l'ASIES a ciblé des groupes influents, dont les partis politiques, les ministères, les universités et les médias. Elle a réclamé, entre autres améliorations, une formation accrue des enseignants et une décentralisation des budgets des écoles. Ces changements peuvent être observés dans le tout dernier plan de travail du ministère de l'Éducation du Guatemala, qui a été rendu public après les élections. La campagne s'attache maintenant à promouvoir des réformes de l'éducation à l'échelon municipal.

## Investir dans la sécurité alimentaire et la nutrition

Le prix élevé des aliments, les catastrophes naturelles, l'appauvrissement des sols et le manque d'investissements dans l'agriculture – n'importe lequel de ces facteurs risque d'aggraver le problème de la faim. La rareté des aliments constitue un problème particulièrement grave dans les pays en développement, où vivent 98 % des personnes sous-alimentées de la planète.

Le CRDI concourt à l'objectif que s'est donné le Canada d'accroître la sécurité alimentaire par la recherche de pointe en agriculture et en environnement. On peut citer en exemple le Fonds canadien de recherche sur la sécurité alimentaire internationale (FCRS AI), partenariat pluriannuel d'une valeur de 125 millions de dollars avec l'ACDI, qui conjugue l'expertise canadienne et celle de pays en développement. En Éthiopie, notamment, la recherche sur les légumineuses à graines améliore à la fois l'alimentation et la fertilité des sols. En Inde et au Sri Lanka, une utilisation nouvelle de la nanotechnologie aide à réduire les pertes de mangues.

Dans le cadre de l'engagement pris par le gouvernement du Canada de fournir un apport de financement accéléré pour lutter contre les changements climatiques dans les pays en développement, le CRDI administre aussi l'initiative Centres africains de recherche sur l'adaptation. Sept centres font actuellement des recherches sur des méthodes de gestion de l'eau et des cultures afin d'aider les agriculteurs à faire face aux risques liés au climat. Et au cours de l'exercice, le CRDI a mis encore davantage l'accent sur les zones cruciales au regard des changements climatiques, avec le lancement de l'Initiative de recherche concertée sur l'adaptation en Afrique et en Asie (IRCAAA), cofinancée avec le Department for International Development (DFID) du Royaume-Uni.

Voici quelques exemples de la façon dont ces initiatives renforcent les systèmes de production alimentaire et améliorent la sécurité alimentaire.

### Améliorer les sols et la nutrition en Éthiopie

L'Éthiopie affiche l'un des taux de malnutrition les plus élevés au monde. Au cours d'essais sur le terrain menés avec l'appui du FCRSAI, des chercheurs de l'Université de la Saskatchewan et de l'Université d'Awassa, en Éthiopie, ont découvert de nouvelles façons d'enrichir le sol et d'améliorer l'alimentation des agriculteurs.

Les légumineuses à graines comme le haricot, le pois chiche et la lentille peuvent constituer une importante source de protéines et de revenus. Des chercheurs ont repéré des souches locales de bactéries appelées rhizobiums qui fixent l'azote atmosphérique présent dans le sol et le transforment en une forme assimilable par les plantes. Lorsqu'on les répand sur les semences de variétés améliorées de légumineuses à graines, ces bactéries peuvent entraîner une augmentation des récoltes susceptible d'atteindre 60 % et rendre le sol plus fertile.

La réussite de ces essais encourage les agriculteurs à semer des légumineuses à graines riches en protéines à proximité de leurs cultures vivrières de base, telles que le tef et le manioc, qui tendent à appauvrir le sol. L'augmentation du rendement des cultures contribuera à l'atteinte de deux objectifs du gouvernement de l'Éthiopie : l'élargissement des marchés d'exportation des légumineuses à graines et la réduction de la malnutrition, largement répandue.

### Réduire les pertes de fruits en Inde et au Sri Lanka

Un autre projet du FCRSAI lancé en 2012 permet à des spécialistes de la nanotechnologie du Canada, de l'Inde et du Sri Lanka d'unir leurs efforts pour prolonger la durée de conservation des mangues. Misant sur l'hexanal, un composé chimique tiré de plantes, ils sont à mettre au point un moyen simple et peu coûteux de préserver la qualité des fruits.

On constate chaque année la perte de 35 à 40 % des récoltes de mangues de la région durant le transport et l'entreposage, ce qui constitue une perte considérable pour les petits exploitants qui produisent la majeure partie de ces fruits.

Des scientifiques canadiens de l'Université de Guelph ont mis au point l'hexanal synthétique, qui s'attaque à l'enzyme causant le pourrissement. Pour l'emballage des fruits, une équipe du Tamil Nadu est en train de tester une nanopellicule à base de fibres naturelles, et des scientifiques sri-lankais font l'essai d'une biocire.

Les chercheurs s'attendent à ce que le nouveau mode d'emballage puisse être mis à l'essai en 2014. S'il s'avère efficace, il se pourrait qu'un jour cette innovation permette de prolonger la durée de conservation de bien d'autres fruits à chair tendre, dont les fruits des champs canadiens.

### Privilégier l'agriculture adaptée au climat en Afrique australe

Se pencher sur l'adaptation aux changements climatiques est essentiel en Afrique, où les agriculteurs dépendent fortement de l'agriculture pluviale. Le Food, Agriculture and Natural Resources Policy Analysis Network (FANRPAN) fournit des données probantes qui aident les pays à se doter de politiques adaptées au climat. Ce réseau est l'un des sept organismes que le gouvernement du Canada finance par le truchement de l'initiative Centres africains de recherche sur l'adaptation, administrée par le CRDI.

Les modèles utilisés dans le cadre de travaux portant sur les répercussions probables des changements climatiques sur les cultures en Afrique australe montrent que, si l'on ne change pas les méthodes d'exploitation agricole, les rendements des cultures diminueront tout au long du siècle; dans le cas du maïs, par exemple, l'on pourrait observer une baisse de 18 % du rendement. En septembre 2012, afin d'éclairer le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine, l'équipe de chercheurs a formulé des recommandations sur l'utilisation d'engrais et le choix des cultures en se fondant sur les recherches exécutées au Lesotho, au Malawi et au Swaziland. D'autres bailleurs de fonds se sont engagés à étendre les travaux de

recherche à d'autres pays. En vue des échanges qui auront lieu au Lesotho en septembre 2013, le FANRPAN travaille, de concert avec des parties prenantes, à l'intégration de l'agriculture adaptée au climat aux plans d'adaptation nationaux.

### **Accentuer la résilience dans les milieux vulnérables en Afrique et en Asie**

Les régions semi-arides, les deltas et les bassins hydrographiques alimentés par l'eau des glaciers et des manteaux neigeux sont particulièrement vulnérables aux changements climatiques. En 2012, le CRDI et le DFID ont conjugué leurs efforts pour lancer l'Initiative de recherche concertée sur l'adaptation en Afrique et en Asie (IRCAAA), qui met l'accent sur la protection des populations, des moyens de subsistance et de la production alimentaire dans ces trois zones cruciales au regard des changements climatiques.

Échelonnée sur sept ans, cette initiative fait fond sur les enseignements tirés du programme Adaptation aux changements climatiques en Afrique, mené par le CRDI de concert avec le DFID.

### **Accroître la sécurité alimentaire au Guatemala**

En décembre 2012, à l'occasion d'une table ronde sur la sécurité alimentaire et la nutrition présidée par le gouverneur général du Canada, David Johnston, à l'Université Rafael Landívar, la ministre d'État aux Affaires étrangères (Amériques et Affaires consulaires), Diane Ablonczy, a annoncé que le CRDI financerait de nouveaux travaux de recherche visant à réduire la malnutrition au Guatemala. Des chercheurs de l'Université McGill, au Canada, de l'Instituto de Agricultura, Recursos Naturales y Ambiente de l'Université Rafael Landívar, au Guatemala, et de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture conjugueront leurs efforts pour accroître la sécurité alimentaire en améliorant les politiques et les pratiques en matière d'agriculture.

## **Favoriser une croissance économique durable**

Les pays en développement ont connu une croissance sans précédent ces dernières années. Mais, à elle seule, la croissance ne se traduit pas automatiquement par une hausse des revenus ou de l'emploi, et ses avantages sont parfois inégalement répartis. Ce sont les femmes et les jeunes qui, en général, en bénéficient le moins. Le plus souvent, ils travaillent dans le secteur non structuré, qui offre guère d'avantages sociaux et aucune sécurité d'emploi, et où le salaire est maigre.

Le CRDI soutient des travaux de recherche dans le but de favoriser la croissance partagée — une croissance qui améliore les débouchés pour tous, surtout pour les pauvres. Le CRDI aide à réunir des données probantes sur des stratégies qui servent à créer des emplois décents et qui favorisent l'entrepreneuriat, en accordant une attention particulière aux petites et moyennes entreprises. La recherche a établi que celles-ci peuvent être des portes d'entrée pour les pauvres et pour les femmes, lesquels constituent en effet la majorité des travailleurs des petites entreprises.

Comme l'illustrent les exemples qui suivent, le CRDI appuie des recherches qui aident les gouvernements et le secteur privé à mettre au point leurs stratégies d'expansion de l'emploi, du

commerce, des investissements et des entreprises. Ainsi, au Paraguay, un think tank de premier plan est en train de constituer une base de données qui viendra étayer la stratégie commerciale du pays. Dans toute l'Afrique, le CRDI a travaillé avec TrustAfrica au financement de recherches sur des stratégies d'affaires et d'investissement qui ont donné lieu à bon nombre d'innovations concrètes. En Asie, des études de cas permettent de mieux comprendre les facteurs à l'origine du succès des petites entreprises. Au cours de l'exercice, le CRDI s'est intéressé au problème très préoccupant du manque de débouchés pour les jeunes en Afrique.

L'ensemble des travaux de recherche subventionnés vise à favoriser la croissance non pas comme une fin en soi, mais comme un moyen de réduire la pauvreté et les inégalités.

### **Stimuler la prospérité au moyen du commerce au Paraguay**

Le commerce revêt une importance capitale pour le Paraguay : pays pauvre et enclavé, il en est encore, après des décennies de régime autoritaire, à établir ses assises économiques. Le gouvernement, les entreprises et la société civile ont besoin de données probantes sur lesquelles fonder leurs décisions en matière de commerce et d'investissement. En 2011, le Centro de Análisis y Difusión de la Economía Paraguaya a inauguré l'Observatorio de Economía Internacional. Cet observatoire, qui fait désormais autorité en ce qui a trait à l'économie du Paraguay et à l'économie mondiale en général, bénéficie de l'appui de l'Initiative Think tank, financée par le CRDI, le Department for International Development du Royaume-Uni, la Fondation Bill et Melinda Gates, la Fondation William et Flora Hewlett et le ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas.

Au moyen d'ateliers, de colloques, de publications électroniques et d'une vaste couverture médiatique, l'observatoire a donné davantage de visibilité aux débats ayant trait au commerce. Son analyse a, entre autres, amené la Banque centrale du Paraguay à réviser les statistiques relatives aux comptes commerciaux du pays, et le gouvernement se sert maintenant de cette analyse aux fins des négociations commerciales.

### **Soutenir un développement de l'entreprise favorable aux pauvres en Afrique**

Malgré les défis que le continent est appelé à relever, il y a en Afrique un énorme potentiel, et on y trouve certaines des économies du monde qui affichent la plus forte croissance. Pourtant, la répartition des avantages de la croissance demeure très inégale. De concert avec TrustAfrica, le CRDI appuie la recherche qui aide les pays d'Afrique à adopter des stratégies d'affaires et d'investissement plus inclusives d'un point de vue social. Par le truchement du Fonds de recherche sur le climat d'affaires et d'investissement, plus de 60 projets menés aux quatre coins de l'Afrique se sont traduits par des innovations concrètes qui ont stimulé un développement de l'entreprise favorable aux pauvres.

Quelques exemples

- Au Cameroun, un établissement de microfinance a doublé ses prêts aux femmes après que des travaux de recherche l'eurent aidé à peaufiner les services qui leur sont destinés.
- Au Sénégal, l'Agence nationale de promotion de l'investissement a mis en place un guichet unique pour la création d'entreprise.

- En Afrique du Sud, le gouvernement simplifie les formalités administratives que doivent remplir les petites et moyennes entreprises, ce qui donne des moyens d'action à des groupes qui étaient désavantagés pendant l'apartheid.

### **Libérer le potentiel de réussite de la petite entreprise en Asie**

Les petites entreprises peuvent impulser une croissance équitable. Or, pourquoi certaines croissent-elles rapidement, tandis que d'autres stagnent ? Pour aider les pays d'Asie à tirer des enseignements de modèles éprouvés de réussite, l'Asian Institute of Management a lancé un concours de recherche avec l'appui du CRDI. L'objectif : éclairer l'élaboration de politiques qui favoriseront la croissance des petites, moyennes et microentreprises. Au cours du dernier exercice, un appel à propositions a été diffusé auprès de plus de 60 000 chercheurs de la région, les invitant à proposer des travaux visant à prospecter des données récentes ayant trait aux entreprises pour en dégager des enseignements. Les dix projets retenus mettent l'accent sur les facteurs qui entravent la croissance et sur ceux qui stimulent l'innovation. Ils portent notamment sur l'immigration en Thaïlande, la diffusion des connaissances au sein des grappes d'entreprises dans les Philippines et l'accès des femmes au crédit en Asie du Sud. Les constatations de la recherche seront publiées dans un numéro spécial d'une revue spécialisée destinée au milieu des affaires en Asie.

### **Créer de l'emploi à l'intention des jeunes en Afrique**

Le chômage chez les jeunes risque de saper les gains que l'Afrique a réalisés en matière de réduction de la pauvreté ces 30 dernières années. Des travaux de recherche amorcés au cours de l'exercice viendront éclairer les débats en cours sur les façons de créer des débouchés à l'intention des jeunes Africains et Africaines.

En Afrique de l'Ouest, le manque d'emplois et d'industries en milieu rural incite les jeunes à partir. Au Burkina Faso et au Sénégal, deux think tanks, l'Initiative prospective agricole et rurale et le Centre d'études, de documentation et de recherches économiques et sociales, examinent les facteurs qui influent sur l'accès des jeunes au travail. Par exemple, ils étudient différentes modalités de propriété foncière qui pourraient permettre aux jeunes de continuer de travailler la terre et se penchent sur les activités productrices de revenus que les jeunes migrants tentent de trouver dans les villes.

En Afrique de l'Est, la croissance vigoureuse a peu contribué à réduire le chômage chez les jeunes et la pauvreté. Au Kenya, en Tanzanie, en Ouganda et au Rwanda, les jeunes occupent surtout des emplois précaires et mal rémunérés. Pour trouver de nouvelles façons de créer des débouchés, l'Institute for Policy Analysis and Research utilise des données sur les ménages et réalise des entrevues avec des groupes de jeunes, des responsables de politiques et des bailleurs de fonds.

### **Édifier des sociétés plus sûres et plus démocratiques**

Il y a sur la planète quelque 1,5 milliard de personnes qui vivent dans des endroits où sévit un conflit violent ou qui sont gangrenés par le crime organisé. Cette insécurité accroît la souffrance humaine et sape les progrès accomplis en ce qui concerne tous les aspects du développement. Quand la violence menace et que l'État ne parvient pas à rendre la justice et à assurer la sécurité, certaines personnes ne sont guère représentées

au sein de la société. Les efforts déployés par le passé pour réduire la violence et favoriser l'avènement de sociétés sûres et justes ont connu plus ou moins de succès pour ce qui est de la création d'États légitimes et qui rendent des comptes.

Le CRDI s'attaque au problème de l'insécurité à la fois comme cause et comme conséquence d'une faible gouvernance. Les sociétés émergeant d'un conflit ont du mal à établir une bonne gouvernance. Et là où les gouvernements sont instables ou corrompus, les organisations criminelles sont florissantes — en certains endroits, elles exercent leur domination sur des collectivités entières. Le CRDI intervient en consolidant les institutions et en créant des réseaux grâce auxquels les chercheurs, les gouvernements et la société civile s'efforcent ensemble de trouver des moyens de renforcer la stabilité et la sécurité et de faire avancer la démocratie.

Comme le montrent les exemples qui suivent, l'action du CRDI est centrée sur les plus vulnérables et sur les exclus. En Asie du Sud, de nouvelles recherches portent sur des réformes juridiques visant à réduire la violence sexuelle et à faire en sorte que les agresseurs soient traduits en justice. Et comme l'urbanisation galopante menace les quartiers pauvres, le CRDI a lancé, en collaboration avec le DFID, un programme de recherche ayant pour but de favoriser la sécurité et l'inclusion dans les villes.

En Tunisie et dans d'autres pays arabes qui subissent des transformations rapides, le Centre soutient des travaux qui traitent de la participation des femmes à la vie politique et qui s'attachent à consolider leurs droits. Ces travaux tablent sur des recherches antérieures dans le cadre desquelles on s'est appliqué à comprendre les facteurs politiques et économiques influant sur les transitions qui s'opèrent dans le monde arabe, en vue d'aider les intervenants de la sphère des politiques qui s'efforcent de mettre leur pays sur la voie d'une démocratie stable et d'une croissance économique équitable.

L'appui apporté à la recherche contribuant à raffermir la démocratie permet aussi d'examiner comment les États et les sociétés s'y prennent pour constituer des pouvoirs publics qui sont légitimes et qui rendent des comptes. À titre d'exemple, en Amérique latine et dans les Caraïbes, le CRDI finance depuis longtemps des travaux sur l'utilisation de technologies de l'information qui aident les gouvernements à mieux rendre des comptes et à être plus ouverts.

### **Améliorer la sécurité des femmes en Asie du Sud**

Les procès intentés à la suite des crimes de guerre commis au Rwanda et en ex-Yougoslavie ont permis d'établir une assise juridique pour examiner l'utilisation du viol en tant qu'instrument de guerre, voire de génocide. Or, dans les pays d'Asie du Sud où il y a violence sexuelle dans le cadre de conflits, la question est ignorée. Au Bangladesh, en Inde, au Népal, au Pakistan et au Sri Lanka, le CRDI appuie des chercheurs et des défenseurs de la justice qui s'intéressent aux raisons pour lesquelles les auteurs d'agressions de masse à l'endroit des femmes jouissent de l'impunité.

À titre d'exemple, on observe en Inde une inquiétante augmentation des crimes contre les femmes, et ce, en dépit des lois pénales relatives à la violence sexuelle et à la violence familiale. Dirigé par l'organisme indien Zubaan, un réseau d'experts régional réunira de la documentation sur les cas, publiera abondamment et exercera des pressions en vue d'obtenir des réformes judiciaires.

Le réseau se fondera sur la jurisprudence internationale et établira des liens avec d'autres projets financés par le CRDI qui repèrent les cas d'impunité en matière de violence sexuelle et de violence familiale en Inde. Les chercheurs de l'un de ces projets collaborent avec l'État du Maharashtra en vue de documenter l'évolution de quelque 150 cas. Par la suite, ils élaboreront un protocole qu'ils communiqueront aux corps policiers, aux tribunaux et aux spécialistes du droit, afin que l'on puisse s'attaquer aux principaux facteurs qui empêchent les victimes de violence sexuelle d'avoir accès à la justice. Par ailleurs, la recherche guidera l'État dans la mise sur pied d'un programme de soutien aux victimes.

### **Réduire la violence et accroître la sécurité dans les villes**

La rapidité et l'étendue de l'urbanisation à l'échelle mondiale sont stupéfiantes. Plus de la moitié de la population de la planète habite maintenant dans les villes, et cette proportion continuera d'augmenter. La mondialisation facilite certes l'accès à un emploi et l'obtention de produits et de services. Cependant, bon nombre des villes où la croissance est la plus rapide connaissent une escalade marquée de la violence.

L'initiative Villes sûres et inclusives, lancée au cours de l'exercice par le CRDI et le DFID, investit plus de 10 millions de dollars sur cinq ans pour recueillir des données sur les liens entre la violence, la pauvreté et les inégalités en milieu urbain. Elle vise en outre à déterminer les stratégies qui fonctionnent — et celles qui ne fonctionnent pas — pour réduire la violence dans les centres urbains.

L'initiative soutient 15 équipes de recherche-action réparties dans 40 villes de 16 pays d'Afrique subsaharienne, d'Asie du Sud, d'Amérique latine et des Caraïbes. Ensemble, elles s'emploient à cerner les principales lacunes dans les connaissances et à vérifier l'efficacité d'interventions visant la réduction de la violence. Les données probantes qu'elles produiront serviront à orienter les urbanistes, les responsables des politiques et les groupes de citoyens dans les efforts qu'ils déploient pour accroître la sécurité, favoriser la prospérité et lutter contre les inégalités dans leur ville.

### **Encourager la gouvernance responsable en Amérique latine et dans les Caraïbes**

La recherche visant à réduire le fossé qui sépare les citoyens de leur gouvernement produit des résultats qui sont remarquables.

Les achats gouvernementaux jouent un rôle de premier plan dans les économies d'Amérique latine et des Caraïbes et ont une incidence considérable sur les entreprises, en particulier les petites, moyennes et microentreprises. En 2002, le CRDI et l'Organisation des États américains (OEA) ont aidé les gouvernements de la région à mettre sur pied un réseau interaméricain des marchés publics (Red Interamericana de Compras Gubernamentales). Six ans plus tard, avec le concours de la Banque interaméricaine de développement, le CRDI a aidé le réseau à harmoniser les normes qui régissent les appels d'offres ouverts lancés pour l'attribution des marchés publics. Au cours de l'exercice, ce projet s'est mérité le prix d'innovation en matière de marchés publics décerné par le Département de la logistique et des services généraux du Brésil.

La région adopte aussi le principe de « données ouvertes », c'est-à-dire le fait de rendre les données publiques plus accessibles aux citoyens au moyen de technologies en ligne. Plus de 50 pays se sont déjà joints à l'initiative Partenariat pour un gouvernement transparent. Étant donné que des pays des Caraïbes se préparent à adhérer eux aussi à ce mouvement, le CRDI appuie la tenue de

la Caribbean Open Data Conference, une activité annuelle qui prépare le terrain en ce sens et qui accroît la transparence du secteur public.

En outre, un réseau régional d'experts du cybergouvernement créé par le CRDI et l'OEA a établi de nouvelles normes en matière de cybergouvernement, ce qui a donné lieu à la formation de milliers de fonctionnaires des Caraïbes aux pratiques efficaces de cybergouvernement. Le réseau a aussi fait connaître des solutions novatrices permettant une prestation de services à la fois efficace, adaptée aux besoins et transparente.

### **Accroître la participation des femmes à la vie politique en Tunisie**

Si les femmes ont joué un rôle important au cours du Printemps arabe, leur apport pourrait être de courte durée si l'on ne remet pas en question les formes de discrimination traditionnelles. Depuis le début de 2011, le Centre de recherche et de formation pour les femmes arabes étudie la manière dont les jeunes femmes prennent part à la transformation politique qui a cours en Tunisie. Son objectif : cerner ce qui incite les femmes à participer à la vie politique et les formes que prend cette participation.

Avant la révolution, les femmes jouaient un rôle très limité dans la vie politique. Elles avaient peu d'occasions d'acquérir de l'expérience dans ce domaine, et le militantisme politique comportait des risques que nombre d'entre elles n'étaient pas prêtes à prendre. Quand la révolution a débuté, les médias sociaux et d'autres outils Web sont devenus d'importants moyens de résistance et ont libéré les femmes des obstacles auxquels elles se heurtaient dans les structures politiques officielles.

Les constatations préliminaires indiquent que les femmes ont encore peu accès aux postes de décision. Nombre d'entre elles se tournent donc vers le cybermilitantisme pour exprimer leurs opinions politiques. Les travaux doivent prendre fin en 2013, et les recommandations qui en émaneront aideront les gouvernements et la société civile à favoriser la participation des jeunes femmes à la vie politique dans la perspective de leur offrir davantage d'occasions de s'engager. À l'instar de celles qui résulteront d'études similaires en cours au Soudan, en Égypte et en Éthiopie, ces recommandations appuieront les droits des femmes dans la région.

### **Promouvoir la science et l'innovation**

Les percées scientifiques ont contribué à améliorer les conditions de vie à l'échelle mondiale. Les innovations scientifiques ont donné lieu à des avancées dans les services de santé, par exemple, tout en augmentant le rendement des cultures et en contrant la dégradation de l'environnement. Elles ont permis de rendre l'éducation accessible dans les régions éloignées et d'accroître la sécurité publique et elles ont aidé des économies à devenir plus compétitives et plus productives, ce qui a entraîné une hausse du niveau de vie et un plus grand bien-être.

Les capacités en matière de science et de technologie (S-T) sont essentielles au progrès économique et social, mais de nombreux pays en développement n'ont guère de ressources, notamment humaines et institutionnelles, à consacrer à l'innovation. Leurs besoins pressants tendent à éclipser la nécessité d'investir à long terme en S-T.

Le CRDI a été créé pour remédier à ce manque, et il demeure un chef de file au Canada et à l'échelle mondiale au chapitre de la recherche au service du développement international. Par les fonds qu'il octroie et par son appui à la formation et au

réseautage, le Centre met en relation les plus brillants esprits du Canada et des quatre coins de la planète afin que la S-T serve à faire progresser le développement.

Les exemples ci-dessous montrent que, si la quête de l'innovation est présente dans l'ensemble de ses programmes, le CRDI s'intéresse aussi à la science et à l'innovation en tant que champ d'investigation, et ce, souvent en collaboration avec d'autres bailleurs de fonds canadiens ou étrangers. À titre d'exemple, le CRDI a établi un partenariat avec le Fonds international de développement agricole (FIDA) afin de déterminer des manières de faire passer à grande échelle les innovations en milieu rural. Le lancement, au cours de l'exercice, d'un nouveau réseau Nord-Sud axé sur la sécurité et la gouvernance du cyberspace témoigne de l'intérêt du Centre pour les réseaux d'information et leurs répercussions sur le développement. Des travaux de recherche menés en Chine et cofinancés par le Programme des chaires de recherche du Canada sont en train de valider des traitements pour tout un éventail d'infections, dont le VIH, et de maladies infectieuses, parmi lesquelles le sida.

De plus, par le truchement des centres de l'African Institute for Mathematical Sciences, le CRDI voit à ce qu'une nouvelle génération de scientifiques acquière des connaissances poussées en mathématiques, fondement de l'innovation.

### **Transformer des vies grâce à l'innovation en milieu rural dans les Andes**

Des innovations à petite échelle qui sont adaptées au contexte local peuvent avoir des répercussions considérables. Mais comment faire en sorte que ces innovations soient mises à la disposition du plus grand nombre possible par la suite ? Pour tirer des enseignements d'idées modestes que l'on peut concrétiser à peu de frais et dont profitent les populations pauvres de milieu rural, le CRDI s'est associé au FIDA pour soutenir le programme Passage à grande échelle des innovations en milieu rural. Ce dernier a produit une multitude de données éclairantes utiles pour les bailleurs de fonds, les gouvernements et d'autres intervenants qui souhaitent voir se répandre les réussites en matière de développement.

Les chercheurs se sont penchés sur la production agricole, la gestion des ressources naturelles et la production de revenus non agricoles. Ainsi, au Pérou et en Bolivie, certaines collectivités rurales préservent et mettent en valeur l'artisanat et les aliments traditionnels grâce à une « appellation d'origine » renvoyant à un territoire donné. En Bolivie, un organisme de services financiers relie des producteurs ruraux à des investisseurs du secteur privé et des entreprises alimentaires, pour faire en sorte que les premiers aient accès à des marchés à valeur élevée.

Les chercheurs ont présenté les enseignements qu'ils ont tirés de leurs travaux dans des livres et des notes. Ils y expliquent, entre autres, que la fragmentation des marchés locaux, la réglementation inadéquate en ce qui a trait à la protection de la propriété intellectuelle des inventeurs de milieu rural et le peu d'accès à des conseils constituent des obstacles au passage à grande échelle de solutions novatrices.

### **Défendre l'ouverture et les droits de la personne dans le cyberspace**

Les réseaux d'information numériques connaissent un véritable essor, si bien que, partout dans le monde, les gens mènent une grande partie de leurs activités relatives aux affaires, à la vie sociale et à la chose publique dans le cyberspace. Or, les menaces

qui pèsent sur le cyberspace, dont l'ampleur croissante que prennent la cybercriminalité de même que la censure et la surveillance d'Internet par les États, suscitent de plus en plus de craintes. Selon Ron Deibert, de l'Université de Toronto, près d'un milliard de personnes — soit la moitié de tous les utilisateurs d'Internet — vivent dans des pays qui censurent la Toile. Au cours de l'exercice, le CRDI a appuyé le lancement, par la Munk School of Global Affairs de l'Université de Toronto, d'un nouveau réseau de cybergardiens qui aura pour tâche de protéger les droits de la personne dans le cyberspace.

Ce réseau regroupe des chercheurs, des militants et des praticiens qui donnent suite à des priorités locales et mettent en commun leurs connaissances et leur expertise à l'échelle mondiale. Les cybergardiens s'emploient à recenser et analyser les politiques relatives à la cybersécurité dans leur région et à exercer une influence sur elles, afin que le cyberspace demeure un bien commun sûr tout en étant ouvert et en veillant au respect des droits de la personne.

### **Faire l'essai d'un traitement efficace contre le VIH en Chine**

Au cours de l'exercice, une équipe dirigée par des chercheurs chinois a publié des constatations inédites sur le recours au traitement antirétroviral pour prévenir la transmission du VIH, le virus qui cause le sida. Des études antérieures avaient amené l'Organisation mondiale de la santé à recommander l'emploi de ce traitement pour empêcher la transmission du VIH chez les couples. Cependant, aucune étude effectuée à grande échelle n'avait permis d'en confirmer l'efficacité.

Les travaux étaient sous la direction de Yiming Shao, titulaire de la chaire de recherche du CRDI au Chinese Center for Disease Control and Prevention. L'équipe a examiné des données sur l'infection à VIH et le traitement du VIH versées sur une période de neuf ans dans des bases de données nationales et portant sur plus de 38 000 couples dont un partenaire était porteur du VIH. Les constatations révèlent que, chez les couples dont le partenaire infecté avait reçu un traitement antirétroviral, le taux de transmission du virus était de 26 % inférieur à celui observé chez les autres couples de l'échantillon.

### **Aider les jeunes à réaliser leur potentiel au Ghana**

Au cours de l'exercice, l'Afrique s'est dotée d'un nouveau centre d'excellence en mathématiques. L'AIMS-Ghana, qui s'inscrit dans l'initiative À la recherche du prochain Einstein de l'African Institute for Mathematical Sciences (AIMS-NEI), s'est ajouté aux deux centres déjà établis en Afrique du Sud et au Sénégal. Des étudiants africains des cycles supérieurs y suivent un programme intensif de maîtrise d'une durée d'un an. Comme la modélisation mathématique avancée joue un rôle de plus en plus important dans de nombreuses disciplines scientifiques et dans les affaires, les étudiants y acquerront des connaissances et des compétences essentielles pour s'attaquer à des problèmes de développement urgents.

Le CRDI administre la somme de 20 millions de dollars que le Canada consacre à l'élargissement du réseau de centres AIMS offrant une formation rigoureuse en mathématiques à des étudiants des cycles supérieurs. Le Centre administre aussi la contribution de 29 millions de dollars du Department for International Development du Royaume-Uni à l'AIMS NEI. L'objectif : établir 15 centres AIMS sur tout le continent africain d'ici 2021. ■

## Mobiliser la population canadienne à l'égard de la recherche au service du développement

Le CRDI soutient la collaboration de chercheurs du Canada avec des chercheurs de pays en développement et tisse des liens avec des universitaires, des établissements de recherche et des organismes de la société civile du Canada qui s'intéressent au développement international.

Les organismes canadiens sont très présents parmi les bénéficiaires des subventions les plus importantes, à commencer par Grands Défis Canada, l'Institut international du développement durable et l'Université McGill. Des 705 établissements bénéficiaires que le CRDI comptait à la fin de l'exercice, 103 étaient canadiens, et 55 % d'entre eux étaient des organisations non gouvernementales, alors que 36 % étaient des universités et des collèges.

Par le truchement du Programme des partenariats canadiens, le CRDI promeut et cultive des relations avec des organismes et établissements canadiens, en particulier avec des universités et des organismes de la société civile, en accordant des subventions destinées à des projets de recherche appliquée et d'enrichissement et de mise en commun des connaissances, ainsi qu'en finançant des projets dont l'objectif consiste à envisager et à favoriser des liens entre le Canada et des pays en développement dans des secteurs revêtant un intérêt particulier pour le Centre. En 2012-2013, le CRDI a versé 58 subventions de ce type.

### Lancer des carrières dans des domaines pertinents

Le CRDI finance et administre des bourses offertes à des chercheurs débutants ou à mi-carrière du Canada et de pays en développement. L'octroi de ces bourses a pour but de constituer une masse critique de chercheurs dûment formés et expérimentés dans des champs d'investigation ayant un lien avec les domaines de programme du CRDI et de donner à une nouvelle génération de Canadiens la possibilité de participer activement au développement international.

### Bourses accordées en 2012-2013

Bourse de recherche Bentley sur les systèmes cultureux	1
Bourse John G. Bene en foresterie communautaire : l'arbre au service de l'humanité	1
Bourse en journalisme spécialisé en développement international	5
Bourse Regard canadien sur le développement international	2
Bourse du CRDI aux chercheurs candidats au doctorat	46
Bourse internationale du CRDI — pour des recherches doctorales	55
Bourse internationale du CRDI — pour des études de maîtrise	53
Bourse internationale du CRDI — pour des études doctorales	12
Bourse internationale du CRDI — pour un stage	4
Bourse de recherche du CRDI	18
Bourse en journalisme scientifique du CRDI	6
Bourse de perfectionnement professionnel	3
<b>TOTAL</b>	<b>206</b>

### Fonds d'innovation pour le développement

#### La quête de percées en santé

Un bracelet moniteur de pointe qui permet de sauver la vie de mères et d'enfants au Kenya, des toilettes sèches produisant un compost commercialisable en Haïti, des fermes flottantes visant à améliorer l'état nutritionnel de la population au Nicaragua : ce ne sont là que trois des 51 innovations que l'on met au point à l'heure actuelle dans 18 pays grâce à des subventions de Grands Défis Canada (GDC). Annoncées en novembre 2012, ces subventions ont été octroyées dans le cadre du programme Les Étoiles en santé mondiale de GDC, qui est à l'affût d'idées originales et peu coûteuses pouvant aider à lutter contre les maladies dans les pays en développement.

Le gouvernement du Canada finance GDC par le truchement du Fonds d'innovation pour le développement,

créé en 2008 pour appuyer « [...] les plus grands "cerveaux" du monde qui effectuent des recherches dont les résultats pourraient correspondre à des percées dans le domaine de la santé mondiale ou d'autres secteurs et mener à des changements durables dans la vie de millions d'habitants de pays pauvres ».

Le financement, qui s'élève à 225 millions de dollars, est administré par un consortium que dirige le CRDI et dont font partie également les Instituts de recherche en santé du Canada et GDC. Ce consortium a été mis sur pied en 2008 pour mettre en oeuvre et gérer les projets de recherche subventionnés par le FID.

Fin mars 2013, GDC avait octroyé 283 subventions à l'issue de processus d'examen par des pairs, lesquelles représentaient des engagements de 93 millions de dollars. Pour en savoir plus sur le FID, on peut se reporter à l'analyse de la direction, à la page 26. ■

*Depuis longtemps, le Centre soutient à leurs débuts des chercheurs prometteurs qui, par la suite, font une contribution appréciable dans les sphères de la science, des politiques ou des pratiques.*

— Cadre stratégique 2010-2015 du CRDI

## Bénéficiaires de subvention du CRDI reconnus pour l'excellence de leur travail

**Ron Deibert**, directeur du Citizen Lab, a été nommé membre de l'Ordre de l'Ontario en reconnaissance de son rôle d'expert mondial dans les domaines de la technologie numérique, de la sécurité et des droits de la personne. Il fut parmi les premiers à avoir reconnu les menaces croissantes envers les droits, l'ouverture et la sécurité des communications et à avoir pris des mesures afin de les atténuer. Hébergée à l'Université de Toronto, l'équipe du Citizen Lab suit de près et analyse l'exercice du pouvoir politique dans le cyberspace.

La **Dirección General de Salud Ambiental** du ministère de la Santé du Pérou a été récompensée pour le succès de son action visant à prévenir le paludisme et à lutter contre cette maladie. Elle a reçu deux prix décernés par l'Universidad Peruana de Ciencias Aplicadas : le grand prix d'innovation entrepreneuriale et le premier prix de la catégorie santé et hygiène.

Le photoreportage qu'il a réalisé au sujet d'ex-filles soldates en Ouganda a valu à **Marc Ellison**, ancien boursier en journalisme du CRDI, de remporter l'un des prix annuels de l'Association canadienne des journalistes (CAJ). Il a également fait partie des lauréats du concours de photo *Picture Inequality* de la Banque mondiale en 2013.

**Judith Erazo** a été nommée chef du Departamento de Coordinación de Atención a la Víctima du gouvernement du Guatemala. Ce ministère coordonne le travail de l'ensemble des bureaux qui, à l'échelle du pays, offrent des services juridiques, médicaux et psychologiques aux femmes victimes de violence.

**Oluwasola Fasan**, diplômée de l'African Institute for Mathematical Sciences et candidate au doctorat à l'Université de Pretoria, était au nombre des récipiendaires de la bourse régionale L'Oréal-UNESCO pour les femmes et la science 2012-2013 en Afrique subsaharienne et de ceux de la bourse Google Anita Borg Memorial Scholarship 2012.

**Daniel Hillel** s'est vu décerner le Prix mondial de l'alimentation 2012 pour avoir mis au point la micro-irrigation, technique qui sert à irriguer les cultures dans les zones sèches. Cette technique permet de réduire considérablement la quantité d'eau nécessaire et d'obtenir de meilleurs rendements.

Le président de l'Initiative pour les micronutriments (IM), **Venkatesh Mannar**, a été nommé Officier de l'Ordre du Canada, en reconnaissance de près de 40 ans de leadership dans la lutte contre la malnutrition et les carences en micronutriments à l'échelle mondiale. L'IM est un organisme à but non lucratif qui a été créé au CRDI en 1992 et qui travaille pour que les personnes les plus vulnérables au monde reçoivent les vitamines et les minéraux dont elles ont besoin pour survivre et s'épanouir.

La professeure **Marguerite Mendell** de l'Université Concordia, économiste bien connue pour ses recherches en économie sociale, s'est vu remettre par l'Association francophone pour le savoir (Acfas) le tout premier prix Pierre-Dansereau de l'engagement social du chercheur.

**Ronald U. Mendoza** est l'un des récipiendaires de l'Outstanding Young Scientist Award, décerné par la National Academy of Science and Technology, Philippines. Économiste chevronné, M. Mendoza est professeur agrégé d'économie à l'Asian Institute of Management (AIM) et directeur exécutif de l'AIM Policy Center.

L'entreprise sociale **Promethean Power Systems** et son partenaire indien **Icelings** ont reçu l'une des premières subventions de l'Indo-U.S. Science and Technology Endowment Board, pour leur système de réfrigération fonctionnant à l'énergie solaire. Ce système a été mis au point par le truchement de la fondation Villgro, qui a bénéficié du soutien du CRDI et est établie à Chennai, en Inde.

**Tanya Springer**, ancienne titulaire d'une bourse en journalisme du CRDI, a reçu le Prix Norman-Bethune d'excellence d'un reportage imprimé ou électronique à caractère international 2012, décerné par l'Association médicale canadienne. Le documentaire primé de M<sup>me</sup> Springer, intitulé *Of Mothers and Merchants*, diffusé à l'origine à l'émission *The Current* sur les ondes de CBC Radio, traite de la commercialisation de la maternité de substitution en Inde.

Une autre ancienne boursière en journalisme du CRDI, **Gayathri Vaidyanathan**, a reçu le prix Evert Clark/Seth Payne, destiné à de jeunes journalistes. Ce prix vise à encourager de jeunes journalistes scientifiques en récompensant l'auteur d'un reportage exceptionnel dans une discipline scientifique. ■

# Gouvernance organisationnelle

## Conseil des gouverneurs

Le Conseil des gouverneurs, qui est composé d'au plus 14 gouverneurs, oriente l'action du CRDI.

La *Loi sur le CRDI* stipule qu'une majorité de gouverneurs, dont les président et vice-président du Conseil, doivent être des citoyens canadiens. Les autres gouverneurs peuvent être étrangers. Cette composition internationale aide le CRDI à répondre de façon efficace aux besoins des pays en développement.

Le président du Conseil rend compte au Parlement du Canada par l'entremise du ministre des Affaires étrangères.

Les gouverneurs sont nommés par le gouverneur en conseil du Canada pour un mandat d'au plus quatre ans, qui peut être reconduit pour quatre autres années.

## Responsabilités du Conseil des gouverneurs

Il incombe au Conseil des gouverneurs

- de déterminer l'orientation stratégique du Centre;
- d'examiner et d'approuver le budget et les états financiers du Centre;
- de veiller à l'appréciation du risque associé aux activités du Centre et à la mise en place de systèmes de gestion du risque;
- d'assurer l'intégrité des systèmes d'information de gestion et de contrôle interne;
- de suivre de près le rendement du Centre en fonction du cadre stratégique et des plans d'activités;
- de suivre de près et d'évaluer le rendement du président et premier dirigeant du Centre;
- de veiller à ce que le Centre ait une stratégie de communication efficace;
- d'évaluer dans quelle mesure le Conseil s'acquitte de ses responsabilités.

## Comités du Conseil

Le Conseil des gouverneurs tient habituellement trois réunions par année. Il a quatre comités permanents.

### Comité de direction

Membres : l'honorable Barbara McDougall (présidente du Conseil et présidente du comité jusqu'au 2 décembre 2012), L. Denis Desautels (président du comité depuis le 3 décembre 2012), Ahmed Galal, Frieda Granot (dont le mandat s'est terminé le 10 avril 2012), Jean Lebel (depuis le 1<sup>er</sup> mars 2013), David M. Malone (jusqu'au 28 février 2013), Faith Mitchell, l'honorable Monte Solberg (depuis le 25 mars 2013)

### Comité des finances et de l'audit

Membres : L. Denis Desautels (président du comité), Ahmed Galal, Frieda Granot (dont le mandat s'est terminé le 10 avril 2012), Elizabeth Parr-Johnston, Gordon Shirley

### Comité de gouvernance

Membres : l'honorable Barbara McDougall (présidente du Conseil et présidente du comité jusqu'au 2 décembre 2012), L. Denis Desautels (président du comité depuis le 3 décembre 2012), Faith Mitchell (depuis le 25 mars 2013), l'honorable Monte Solberg (depuis le 25 mars 2013)

### Comité des ressources humaines

Membres : Margaret Biggs (depuis le 25 mars 2013), Faith Mitchell (présidente du comité), David M. Malone (jusqu'au 28 février 2013), Xue Lan

Les membres des comités sont élus en tenant compte de leurs intérêts, de leurs compétences et de leur disponibilité.

Au besoin, le Conseil crée également des comités spéciaux chargés de questions particulières. En mars 2012, le Conseil a formé un Comité de recrutement en vue de trouver la personne qui sera appelée à succéder à David M. Malone à la présidence du CRDI. Une firme de recrutement de cadres a assisté le comité dans cette tâche. Le Comité de recrutement était composé de cinq gouverneurs et de trois représentants du gouvernement.

Membres (du CRDI) : l'honorable Barbara McDougall (présidente du comité), L. Denis Desautels, Ahmed Galal, Faith Mitchell, l'honorable Monte Solberg

### Rémunération

La rémunération des gouverneurs est fixée conformément aux *Lignes directrices concernant la rémunération des titulaires à temps partiel nommés par le gouverneur en conseil dans les sociétés d'État*.

- Indemnité journalière versée aux gouverneurs — de 390 \$ à 420 \$
- Honoraires annuels des présidents de comité — de 4 600 \$ à 5 400 \$
- Honoraires annuels du président du Conseil — de 9 200 \$ à 10 800 \$

## Le Conseil des gouverneurs du CRDI en 2012-2013

L'HONORABLE BARBARA McDOUGALL

Présidente du Conseil, Toronto, Canada  
(dont le mandat a pris fin le 2 décembre 2012)  
Auparavant conseillère au sein d'un grand cabinet d'avocats du Canada et pendant plusieurs années membre du conseil d'administration d'un bon nombre d'entreprises et d'organismes à but non lucratif canadiens; députée au Parlement du Canada pendant neuf ans; titulaire de plusieurs postes ministériels, dont celui de secrétaire d'État aux Affaires extérieures  
*A assisté à 2 réunions\* sur 3*

L. DENIS DESAUTELS

Vice-président du Conseil, Ottawa, Canada  
(président du Conseil par intérim depuis le 3 décembre 2012)  
Membre du conseil d'administration de plusieurs sociétés cotées en bourse et organismes à but non lucratif, dont l'Université d'Ottawa; ancien président du conseil d'administration, Banque Laurentienne du Canada; ancien vérificateur général du Canada  
*A assisté à 3 réunions\* sur 3*

DAVID M. MALONE

Président du Centre, Ottawa, Canada  
(qui a quitté le CRDI le 28 février 2013)  
Ancien haut-commissaire du Canada en Inde et ambassadeur non résident du Canada au Népal et au Bhoutan; ancien sous-ministre adjoint, Enjeux mondiaux, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada  
*A assisté à 2 réunions sur 3*

JEAN LEBEL

Président du Centre, Ottawa, Canada  
(qui a été nommé président du Centre le 1<sup>er</sup> mars 2013 sur résolution du Conseil, puis par décret le 1<sup>er</sup> mai 2013, et exercera cette fonction jusqu'à ce que le nouveau président du Centre soit nommé)  
A occupé les postes de vice-président, Programmes et partenariats, directeur, Agriculture et environnement, et chef de l'équipe du programme Écosystèmes et santé humaine au CRDI; membre du comité de rédaction de la revue spécialisée *EcoHealth*  
*A assisté à 1 réunion sur 3*

MARGARET BIGGS

Ottawa, Canada  
Présidente, Agence canadienne de développement international  
*A assisté à 2 réunions sur 3*

AHMED GALAL

Le Caire, Égypte  
Directeur général, Forum de recherche économique  
*A assisté à 3 réunions sur 3*

FRIEDA GRANOT

Vancouver, Canada  
(dont le mandat a pris fin le 10 avril 2012)  
Doyenne associée principale, Développement stratégique et relations extérieures, Sauder School of Business, Université de la Colombie-Britannique

FAITH MITCHELL

Washington, États-Unis  
Présidente-directrice générale, Grantmakers in Health  
*A assisté à 3 réunions sur 3*

ELIZABETH PARR-JOHNSTON

Chester Basin, Canada  
Présidente, Parr Johnston Economic and Policy Consultants  
*A assisté à 3 réunions sur 3*

GORDON SHIRLEY

Kingston, Jamaïque  
Recteur du campus de Mona, University of the West Indies  
*A assisté à 3 réunions sur 3*

L'HONORABLE MONTE SOLBERG

Calgary, Canada  
Associé, New West Public Affairs Inc.  
*A assisté à 3 réunions sur 3*

XUE LAN

Beijing, République populaire de Chine  
Doyen, School of Public Policy and Management, Université Tsinghua  
*A assisté à 3 réunions sur 3*

\* Réunions du Conseil tenues pendant la période visée par le rapport, à savoir du 1<sup>er</sup> avril 2012 au 31 mars 2013

## **Le Comité de la haute direction en 2012-2013**

(en date du 31 mars 2013)

FEDERICO BURONE  
Directeur régional, Amérique latine et Caraïbes

SIMON CARTER  
Directeur régional, Afrique subsaharienne

ANINDYA CHATTERJEE  
Directeur régional, Asie

MICHAEL CLARKE  
Directeur, Politiques de santé mondiale

BRUCE CURRIE-ALDER  
Directeur régional, Moyen-Orient et Afrique du Nord

NIKKI DIGNARD  
Directrice, Finances et administration

SYLVAIN DUFOUR  
Vice-président, Ressources,  
et chef de la direction financière

COLLEEN DUGGAN  
Directrice par intérim, Stratégie générale et évaluation

NASER FARUQUI  
Directeur, Science et innovation

TRENT HOOLE  
Secrétaire et conseiller juridique

JEAN LABEL  
Président du Centre et vice-président,  
Programmes et partenariats  
*(nommé président du Centre le 1<sup>er</sup> mars 2013,  
il exercera cette fonction jusqu'à ce que le nouveau  
président du Centre soit nommé)*

STEPHEN MCGURK  
Directeur, Agriculture et environnement

ANNETTE NICHOLSON  
Vice-présidente, Stratégie générale et gestion régionale

LINE NOREAU  
Directrice, Ressources humaines

ANGELA PROKOPIAK  
Directrice, Communications et affaires parlementaires

SUE SZABO  
Directrice, Politique sociale et économique

*Le modèle de fonctionnement du CRDI est ancré dans le souci de l'excellence qui anime le Centre dans toutes ses sphères d'activité, à savoir la programmation, la dotation, le rayonnement, la gestion et la gouvernance. Par ailleurs, le CRDI est résolu à gérer les risques de manière professionnelle et à respecter les normes les plus rigoureuses en matière de reddition de comptes, de gérance et de probité dans l'utilisation des fonds publics et privés qui lui sont confiés.*

— Cadre stratégique 2010-2015 du CRDI

## **GESTION ET MESURE DU RENDEMENT**

### **Gérance et reddition de comptes**

- 20 ■ Reddition de comptes
  - Audit interne
- 20 ■ Soutien aux programmes
  - Partenariats
  - Évaluation
- 21 ■ Ressources humaines
- 22 ■ Communications
- 22 ■ Technologie de l'information et gestion des connaissances
- 23 **Analyse de la direction**
- 38 **États financiers**
- 60 **Coordonnées**

# GÉRANCE ET REDDITION DE COMPTES

## Reddition de comptes

Le CRDI doit rendre compte au Parlement et à la population du Canada de son utilisation des ressources publiques. Le Conseil des gouverneurs du CRDI joue un rôle de premier plan en orientant le Centre dans l'accomplissement de sa mission et en veillant à ce que les fonds qui sont confiés au Centre soient gérés de manière responsable. Le système d'évaluation décentralisé du CRDI favorise à la fois la reddition de comptes et l'apprentissage à l'échelle du Centre, et ce, au niveau des projets, au niveau des programmes et au niveau organisationnel. Les rapports de toutes les évaluations et de tous les examens se rapportant à la programmation du CRDI sont rendus publics, et ils sont consultables dans la Bibliothèque numérique du CRDI. Le CRDI offre également un libre accès à l'information relative à tous les projets de recherche qu'il finance de même qu'aux extrants qui en émanent. Tous les livres découlant de projets de recherche sont par ailleurs offerts gratuitement, en version intégrale, par l'entremise du site Web du CRDI et d'autres plateformes.

Voici quelques-unes des mesures officielles qui aident le CRDI à respecter et parfois même à surpasser les normes de reddition de comptes et de transparence en matière de gouvernance organisationnelle.

- Le CRDI publie des états financiers trimestriels sur son site Web.
- Chaque année, le Bureau du vérificateur général du Canada effectue l'audit des états financiers du CRDI.
- Le CRDI est assujéti à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. En 2012-2013, il a reçu neuf demandes en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information*. Aucune demande n'a été faite en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.
- Le CRDI est en outre assujéti à la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale de 2012*. En 2012-2013, le CRDI s'est acquitté de ses obligations en vertu de cette loi et n'a réalisé aucun projet qui, selon lui, était susceptible d'entraîner des effets environnementaux négatifs importants, ni accordé à quiconque une aide financière en vue de l'aider à réaliser en tout ou en partie un tel projet.
- Le CRDI affiche les dépenses de déplacement et d'accueil de ses hauts dirigeants sur son site Web.
- Le CRDI a tenu son assemblée publique annuelle en novembre. Une cinquantaine de personnes y ont assisté.
- Conformément aux prescriptions législatives, le CRDI a présenté des rapports sur l'application de la *Loi sur le multiculturalisme canadien*, de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* et de la *Loi sur les langues officielles*.

- L'agente supérieure du CRDI désignée aux fins de la *Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles* a remis son rapport annuel.
- Le CRDI a contribué au rapport produit par le gouvernement en vertu de la *Loi sur la responsabilité en matière d'aide au développement officielle*.

## Audit interne

L'audit interne est un élément clé de la structure de reddition de comptes du CRDI. Le plan d'audit interne est conçu en fonction des risques que court le Centre et de manière à fournir l'assurance de l'efficacité des grands processus et mécanismes de gestion du risque, de contrôle interne et de surveillance.

Pour en savoir plus sur la gestion du risque, se reporter à l'analyse de la direction, à la page 24.

## Soutien aux programmes

### Partenariats

Le CRDI collabore avec une grande variété d'entités — organismes gouvernementaux, conseils subventionnaires, secteur privé, fondations philanthropiques et autres. Les partenariats sont un élément essentiel du modèle de fonctionnement du CRDI; ils permettent d'apprendre des expériences des uns et des autres, d'accroître le rayonnement des idées que le Centre appuie et de faire passer à grande échelle les innovations. Les partenariats tablent sur les atouts du CRDI et sur la mise en commun des ressources techniques, scientifiques et financières en vue de mener plus loin un engagement commun à l'égard de la recherche dans les pays en développement.

Dans 35 % des cas, les partenaires du CRDI sont des organismes ou établissements canadiens; ces derniers jouent donc un rôle important. En s'associant à des partenaires canadiens, le CRDI concourt à la réalisation des priorités du gouvernement tout en se donnant la possibilité de faire connaître à ce dernier ses points de vue, ses façons de faire et son expérience.

Au 31 mars 2013, le CRDI comptait dix partenaires avec lesquels il avait conclu 22 accords de contribution dont la valeur atteignait 302,8 millions de dollars au moment de la signature. Durant l'exercice 2012-2013, le CRDI a signé six nouveaux accords pluriannuels dont la valeur atteint 92,5 millions de dollars au total. L'Initiative de recherche concertée sur l'adaptation en Afrique et en Asie (IRCAA), qui bénéficie d'une contribution de l'ordre de 55,4 millions de dollars du Department for International Development du Royaume-Uni, est le plus vaste des partenariats visés par ces nouveaux accords. (Se reporter à l'analyse de la direction, à la page 26.)

## Évaluation

Des évaluations de grande qualité sont fort utiles pour assurer l'utilisation efficace des fonds publics de même que pour consigner et analyser les résultats obtenus. Au CRDI, l'évaluation est axée sur l'utilité : toutes les évaluations qui sont réalisées doivent avoir un but et une utilisation précis, et elles doivent servir à l'apprentissage, à la reddition de comptes, à l'amélioration des programmes et à la prise de décision. Le CRDI s'emploie également à renforcer la pratique de l'évaluation en son sein de même qu'à l'étranger.

Le CRDI a mené à bien 18 évaluations pendant l'exercice. Trois d'entre elles ont consisté en des examens de partenariats d'envergure et ont été menées de concert avec les bailleurs de fonds partenaires :

- examen du programme Adaptation aux changements climatiques en Afrique, avec le Department for International Development du Royaume-Uni;
- examen du Fonds d'innovation pour le développement, avec les Instituts de recherche en santé du Canada et Grands Défis Canada;
- examen du Fonds canadien de recherche sur la sécurité alimentaire internationale, avec l'Agence canadienne de développement international.

Tous les programmes du CRDI sont soumis à un examen externe tous les cinq ans. Les rapports de ces examens sont rendus publics, et ils sont consultables dans la Bibliothèque numérique du CRDI.

La Division de la stratégie générale et de l'évaluation du CRDI a effectué deux évaluations stratégiques (c'est-à-dire des évaluations dont le sujet revêt un intérêt pour l'ensemble des programmes). La première portait sur l'utilisation de la visualisation de données, dans le cadre des projets du CRDI, pour communiquer la recherche; il en est ressorti qu'à quelques exceptions près, les bénéficiaires de subventions en sont encore à leurs premiers balbutiements à cet égard. Un guide pratique sur la préparation de visualisations qui présentent de manière claire et convaincante des données de recherche complexes à divers publics a été produit.

La deuxième a trait à l'excellence en recherche et comporte plusieurs phases. Des constatations qui ont émané de la première phase, il ressort qu'en ce qui concerne la recherche appliquée subventionnée par le CRDI, il importe, lorsqu'on cherche à évaluer l'excellence en recherche, de prendre en compte l'efficacité de la recherche (son utilisation, son influence et son impact) outre les critères de qualité de la recherche classiques (bien-fondé et intégrité sur le plan scientifique).

## Ressources humaines

La réussite du CRDI repose sur ses employés. Le Centre s'est doté d'un effectif international plurilingue hautement qualifié. Bon nombre de membres de son personnel possèdent des compétences techniques spécialisées et ont une connaissance approfondie de certaines régions, ce qui leur

permet de jouer un rôle utile auprès des chercheurs pour ce qui est de la détermination des problèmes à examiner, de l'amélioration de la conception des travaux et du choix et de l'application des méthodes de recherche. Grâce à la diversité qui caractérise son effectif, le CRDI est plus apte à comprendre les problèmes de développement et à repérer les possibilités d'innover et d'avoir un impact.

Durant l'exercice 2012-2013, le CRDI a dû composer avec une réduction appréciable de son crédit parlementaire et les répercussions qu'elle a eues sur son effectif. L'organisme a opéré les réductions de dépenses nécessaires tout en demeurant fidèle aux trois grandes orientations énoncées dans le Plan des ressources humaines 2010-2013.

### **Trouver, partout dans le monde, un personnel compétent et favoriser son épanouissement**

Au 31 mars 2013, le CRDI comptait 406 employés (contre 466 à la même date l'exercice précédent); 28 % de l'effectif travaillait dans les bureaux régionaux (employés recrutés à Ottawa et employés recrutés sur place en région) et le reste (72 %), au siège, à Ottawa. Le recrutement visant à pourvoir des postes spécialisés s'est poursuivi pendant que, parallèlement, un soutien a été offert aux employés touchés par les réductions.

### **Offrir un milieu de travail stimulant**

Cette année de transition a permis de constater encore une fois à quel point les employés ont le CRDI à coeur. Ces derniers ont permis au Centre de respecter ses engagements et ont soutenu leurs collègues touchés par les réductions tout en composant avec les changements qu'elles ont entraînés relativement au milieu et à la charge de travail. La communication a été cruciale à cet égard.

### **Rehausser la capacité de gestion des ressources humaines du Centre**

Durant l'exercice 2012-2013, le Centre s'est préparé à mettre à la disposition des gestionnaires et des employés de nouveaux outils libre-service grâce auxquels ces derniers auront accès, facilement et en temps voulu, aux données sur les ressources humaines, ce qui les aidera à prendre des décisions éclairées. En outre, dans le but de les outiller afin qu'ils puissent mieux relever les défis en matière de ressources humaines, des formations, des ateliers, un encadrement et un mécanisme de rétroaction tous azimuts leur ont été offerts. Enfin, le remaniement des politiques régissant les ressources humaines s'est poursuivi, en consultation avec les représentants de l'Association du personnel du CRDI.

Par suite de consultations menées à l'interne, un appendice du Plan des ressources humaines 2010-2013 a été élaboré pour la période allant de 2013 à 2015, afin d'orienter la mise en oeuvre d'initiatives clés au cours des deux prochaines années.

## Communications

La Stratégie de communication 2010-2015 du CRDI comporte trois objectifs : mieux faire connaître le CRDI, favoriser l'utilisation des résultats de la recherche qu'il appuie et faire en sorte que le personnel et les bénéficiaires du CRDI soient mieux en mesure de communiquer ces résultats. Durant l'exercice 2012-2013, l'accent a été mis sur le premier objectif : mieux faire connaître le CRDI au Canada et à l'étranger et susciter des appuis à son égard.

Afin de rejoindre les Canadiens, le CRDI a appuyé, en 2012-2013, 17 conférences et 75 activités de rayonnement un peu partout au Canada dans le but de diffuser les résultats émanant de travaux de recherche qu'il subventionne. À cet égard, soulignons la tournée pancanadienne réalisée par la cofondatrice d'HarassMap, Rebecca Chiao, pendant la Semaine du développement international de l'ACDI. Les travaux menés par des chercheurs subventionnés par le CRDI et l'impact qu'ils ont, ainsi que des réflexions sur le développement international, ont été présentés à l'occasion de neuf conférences publiques au siège, à Ottawa. Plus de 840 personnes, dont jusqu'au tiers provenaient de ministères et d'organismes gouvernementaux, ont assisté à ces conférences de même qu'à la quatrième assemblée publique annuelle qui a eu lieu en novembre 2012. Des campagnes bien orchestrées sur les réseaux sociaux et des enregistrements vidéo diffusés sur YouTube permettent de donner encore plus de visibilité aux conférences publiques.

Le CRDI a également élargi ses activités de rayonnement en 2012-2013 en interagissant davantage avec des délégations se rendant à l'étranger et réunissant des députés ou des sénateurs membres de divers comités parlementaires relevant du portefeuille du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. Par exemple, au cours de l'exercice, de l'information sur les projets du CRDI dans les pays visités et leur impact a été fournie à cinq délégations canadiennes.

Les efforts déployés pour se faire connaître des parlementaires canadiens et resserrer les liens avec eux ont fait en sorte que le CRDI a été mentionné dans deux rapports au cours de l'exercice. Le Comité sénatorial permanent des Affaires étrangères et du Commerce international a souligné l'apport du CRDI dans un rapport intitulé *Intensifier les partenariats stratégiques avec le nouveau Brésil*, paru en mai 2012. Le témoignage que Federico Burone, directeur du Bureau régional de l'Amérique latine et des Caraïbes du CRDI, a livré devant ce comité en 2011 a été pris en compte. Par ailleurs, un rapport que la Section canadienne de l'Association parlementaire du Commonwealth a publié en décembre 2012 fait allusion au passage d'une délégation de députés et de sénateurs canadiens au Bureau régional de l'Asie du CRDI plus tôt au cours de l'année.

En outre, dans la foulée de relations plus soutenues avec la ministre d'État des Affaires étrangères (Amérique et Affaires consulaires), Diane Ablonczy, cette dernière a annoncé, dans le cadre d'une table ronde présidée par le gouverneur général du Canada, David Johnston, en décembre 2012, que le CRDI financerait un projet visant la sécurité alimentaire au Guatemala.

Le CRDI a aussi continué de contribuer aux débats sur les politiques et de participer aux conversations qui ont cours à l'échelle nationale au sujet de la recherche, de l'innovation et du développement en mettant les résultats des travaux qu'il finance à la disposition de tous au moyen de livres, du Web, des médias sociaux et de son bulletin électronique, qui compte maintenant plus de 13 000 abonnés. Tous les livres du CRDI sont offerts gratuitement et en libre accès à partir de son site Web; 14 nouveaux titres se sont ajoutés pendant l'exercice 2012-2013.

Au cours de l'exercice, la présence du CRDI sur les médias sociaux s'est accrue de manière appréciable. Au 31 mars 2013, le Centre avait 6 400 abonnés Facebook et plus de 8 600 abonnés Twitter. La chaîne YouTube du CRDI a récolté 150 414 visionnements, près du double des visionnements de l'exercice précédent. En outre, le CRDI est désormais présent sur deux autres médias sociaux, Tumblr et Pinterest.

## Technologie de l'information et gestion des connaissances

La Division de la technologie de l'information et de la gestion de l'information du CRDI préconise des pratiques adéquates de gestion de l'information et en facilite l'adoption, assure l'intégrité de l'information et l'accès à l'information institutionnelle, et introduit des utilisations des technologies de l'information et en fait la promotion.

Pendant l'exercice 2012-2013, le CRDI a déployé des efforts considérables pour rationaliser et optimiser les coûts associés à la technologie de l'information. Entre autres choses, il a mis à niveau son système de messagerie électronique afin de réduire les coûts et de faciliter la communication entre les bureaux régionaux et le siège.

Par ailleurs, le Centre a pris des mesures afin de faciliter l'utilisation d'appareils personnels, comme les tablettes, tout en préservant la sécurité. La mise à niveau du système d'exploitation a elle aussi permis de se doter d'outils améliorés et d'accroître la sécurité. ■

# ANALYSE DE LA DIRECTION

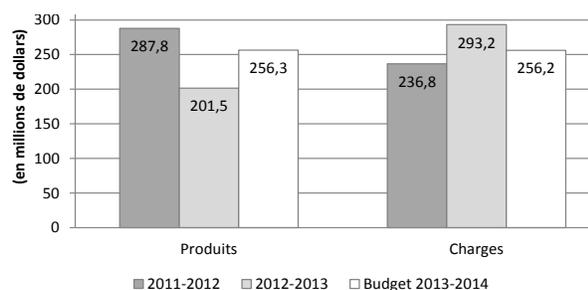
## Sommaire des résultats

- Les produits ont diminué de 30 %, passant de 287,8 millions de dollars en 2011-2012 à 201,5 millions de dollars, surtout en raison du rééchelonnement sur les prochains exercices de la somme de 77 millions de dollars destinée au Fonds d'innovation pour le développement (FID). Se reporter à la page 26.
- Les charges, qui étaient de 236,8 millions de dollars (à l'exclusion des coûts ponctuels associés à la restructuration) en 2011-2012, ont augmenté de 23,8 %, atteignant 293,2 millions de dollars. Cela est attribuable principalement à une augmentation des charges relatives aux programmes spéciaux que sont le FID, l'initiative Centres africains de recherche sur l'adaptation (CARA) et les mesures d'adaptation aux changements climatiques (MACC). Se reporter à la page 29.
- Les charges au titre du FID sont passées de 20,2 millions de dollars en 2011-2012 à 52,1 millions en 2012-2013. Se reporter à la page 26.
- Au 31 mars 2013, les capitaux propres avaient diminué de 88,3 %; ils n'étaient plus que de 12,2 millions de dollars, comparativement à 103,8 millions de dollars au 31 mars 2012. Cette baisse est due avant tout à l'utilisation de sommes qui avaient été affectées à l'interne pour les programmes spéciaux susmentionnés. Au 31 mars 2013, les soldes des capitaux propres affectés relatifs à ces programmes étaient à zéro. Se reporter à la page 35.
- Les engagements en cours destinés aux activités récurrentes et dont les fonds provenaient du crédit parlementaire ont diminué de 5 % au cours de l'exercice et ont atteint 156,6 millions de dollars. Les engagements en cours dont les fonds provenaient de contributions de bailleurs de fonds ont diminué de 28,7 %. Se reporter à la page 34.
- Les services généraux et administratifs ont chuté à 7,5 % des charges totales en 2012-2013, dans la foulée de leur diminution constante au fil des derniers exercices. Se reporter à la page 30.

### Remarques

- À moins d'indication contraire, toutes les sommes sont en dollars canadiens.
- Le Centre prépare ses états financiers conformément aux normes internationales d'information financière (normes IFRS). Se reporter à la note 3 des notes afférentes aux états financiers, à la page 44

FIGURE 1. SITUATION FINANCIÈRE



## Budget de l'exercice 2012-2013

L'aperçu de la situation financière pour l'exercice 2012-2013 présenté au tableau 1 a également été présenté dans le Programme des travaux et budget 2012-2013 et dans le *Rapport annuel 2011-2012* du CRDI. Les prévisions budgétaires ont été révisées à mi-exercice, une fois que le Centre a disposé d'une information exacte sur la réduction de l'effectif. La diminution du crédit parlementaire s'explique par la révision de l'échéancier pour la partie du crédit parlementaire destinée au FID.

TABLEAU 1. BUDGET RÉVISÉ

(en milliers de dollars)	Budget original 2012-2013	Budget révisé 2012-2013	Amendements au budget
Produits	45 617	45 326	( 291)
Moins les charges	274 251	275 989	1 738
Coûts d'exploitation	(228 634)	(230 663)	(2 029)
Plus le crédit parlementaire	167 549	159 537	(8 012)
<b>Résultats d'exploitation nets</b>	<b>(61 085)</b>	<b>(71 126)</b>	<b>(10 041)</b>

## Évolution de la situation du Centre

### Réductions ayant découlé du Plan d'action économique de 2012

Conformément à ce que prévoit le Plan d'action économique de 2012 du gouvernement du Canada, la taille du Conseil des gouverneurs a été réduite, de 18 à 14 membres, en vertu d'une modification à la *Loi sur le CRDI* incluse dans la *Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 29 mars 2012 et mettant en oeuvre d'autres mesures* (connue auparavant sous le nom de projet de loi C-38).

Le bureau régional sis à Singapour a officiellement fermé ses portes le 31 juillet 2012, et le regroupement des activités en Asie au bureau de New Delhi a eu lieu entre cette date et le 31 mars 2013.

Le bureau régional de Dakar a quant à lui fermé officiellement le 30 novembre 2012, et les activités en Afrique subsaharienne ont été regroupées au bureau de Nairobi entre le 1<sup>er</sup> avril 2012 et le 31 mars 2013. Les coûts de transition associés au regroupement des activités dans ces deux bureaux régionaux ont été pris en compte dans la provision aux fins de la restructuration établie le 31 mars 2012.

### Personnel de direction

Les changements suivants se sont produits au sein de la haute direction.

- Comme cela était mentionné dans les états financiers du troisième trimestre, David M. Malone a quitté le CRDI le 28 février 2013. Le gouvernement doit se pencher sur la recommandation que lui a faite le Conseil des gouverneurs en ce qui a trait à la nomination d'un nouveau

président du Centre. Dans un premier temps, le Conseil des gouverneurs a décidé que Jean Lebel, vice-président, Programmes et partenariats, assurerait l'intérim à la présidence du Centre. Le 1<sup>er</sup> mai 2013, le gouvernement a promulgué un décret stipulant que Jean Lebel continuerait d'assurer la présidence du Centre jusqu'à la nomination du nouveau titulaire du poste.

- Par suite du décret en vertu duquel Jean Lebel assure la présidence du Centre, Stephen McGurk a été nommé vice-président, Programmes et partenariats, par intérim à compter du 13 mai 2013.

## Gestion du risque

Au Centre, la gestion du risque est une responsabilité partagée qui est intégrée dans les processus administratifs. En effet, le Conseil des gouverneurs, le Comité des finances et de l'audit du Conseil, la haute direction et les diverses entités du Centre se partagent cette responsabilité. Le tableau qui suit fait état des secteurs dans lesquels le Centre était exposé aux risques les plus élevés au 31 mars 2013.

Légende : ↓ à la baisse → stable ↑ à la hausse

Risque	Mesure d'atténuation	Évolution	Incidence prévue
<b>Financement</b> De nouveaux partenariats avec des bailleurs de fonds pourraient influencer sur les orientations du Centre en matière de programmation.	Le Centre continue de négocier de nouveaux accords de partenariat au moyen du suivi des activités des grands bailleurs de fonds et d'un dialogue constant avec eux, ainsi que par des améliorations au processus d'établissement de partenariats.	↓	Six nouveaux accords de financement d'une valeur de 92,5 millions de dollars ont été signés en 2012-2013, et huit autres sont en cours de négociation.
<b>Risques d'ordre stratégique</b> Le Centre pourrait avoir de la difficulté à démontrer sa pertinence et ses réalisations.	<p>Le Conseil des gouverneurs et la direction continuent de communiquer et de collaborer avec le gouvernement du Canada afin que les programmes et le financement soient alignés sur les orientations et les priorités fédérales.</p> <p>Le Centre s'efforce toujours d'atteindre les décideurs et d'autres parties prenantes au Canada par le truchement de conférences et d'activités de rayonnement, de son apport aux débats sur les politiques qui sont pertinents au Canada, de publications papier et électroniques et de sa présence sur les médias sociaux.</p> <p>Le Centre maintient et accroît le libre accès aux résultats des travaux de recherche qu'il finance. Il compte adopter la norme de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide.</p>	→	<p>Le Centre continuera de démontrer comment il donne suite aux priorités du gouvernement fédéral.</p> <p>Les groupes canadiens intéressés demeurent un public cible clé.</p> <p>Le Centre continuera de démontrer l'efficacité des investissements du Canada dans l'aide au développement.</p>
<b>Risques d'ordre organisationnel</b> Le Centre est dans l'attente de la nomination du nouveau président du Centre et d'un certain nombre de gouverneurs, parmi lesquels le président du Conseil.	<p>Un plan de transition a été mis en place afin que soit assuré l'intérim à la présidence du Centre et, tel que prévu par la loi, l'intérim est assuré à la présidence du Conseil.</p> <p>Des mesures ont été prises pour faire en sorte que les activités du Centre se poursuivent dans l'éventualité où les vacances au sein du Conseil se prolongent.</p> <p>L'équipe de la haute direction du Centre est stable et expérimentée.</p>	↑	<p>Une fois que les personnes auront été nommées, les transitions devraient se faire sans heurts.</p>
Recruter, former et retenir un effectif compétent pose un défi.	Les efforts en vue de recruter des professionnels se poursuivent.		L'effectif continue de se renouveler, et les nouveaux programmes reçoivent un soutien adéquat.

(suite...)

Risque	Mesure d'atténuation	Évolution	Incidence prévue
<b>Risques d'ordre opérationnel</b> La vision du Centre en matière de gestion de l'information est arrivée à échéance.  Le Centre continue de mettre en oeuvre son plan de réduction des dépenses.  Les activités des bureaux régionaux sont regroupées.  Un point faible d'un organisme de recherche passe inaperçu.	Le Centre est en train d'élaborer un plan de gestion des connaissances afin d'améliorer sa capacité d'investir dans le capital intellectuel, et de bien gérer et de mettre en commun ce capital, dans le droit fil de sa stratégie générale.  La direction et le Conseil suivent de près le plan de réduction des dépenses.  La coordination des axes thématiques et géographiques de la programmation est améliorée.  La capacité des bureaux régionaux de bien gérer les capacités d'administration des bénéficiaires est suivie de près compte tenu de la réduction des activités régionales.	→	Le personnel est mieux en mesure de mettre en commun les connaissances et de les diffuser, et le grand public a davantage accès aux rapports de recherche et aux ressources du Centre.  Le Centre atteint les cibles fixées en matière de réduction des dépenses.  La représentation et la gestion des programmes au niveau régional est efficace.  Le système de surveillance et le cadre de contrôle financier régissant les projets de recherche est tenu à jour.
<b>Risques externes</b> Des situations imprévues sur le plan de la sécurité pourraient mettre en danger le personnel et compromettre les activités.	Au cours de l'exercice, le Centre a suivi de près la situation sur le plan de la sécurité au bureau du Caire et au bureau de Nairobi, et il a pris les mesures nécessaires.	→	C'est inévitable, il y a des risques inhérents au travail du Centre, et il faudra faire face à l'avenir à des situations impossibles à prévoir.

## Produits

Les produits du Centre proviennent de quatre sources : le crédit parlementaire, les contributions de bailleurs de fonds, les produits financiers et les autres produits. Le crédit parlementaire représente la source de produits la plus importante. Aux fins de la présente analyse, le crédit parlementaire est inclus dans les produits, mais, conformément à ce que préconisent les normes IFRS, il figure à la suite des charges dans l'état du résultat global.

TABLEAU 2. BUDGET RÉVISÉ

	2011-2012 Réalizations	2012-2013 Réalizations
Crédit parlementaire	83,2 %	78,1 %
Contributions de bailleurs de fonds <sup>a</sup>	16,1 %	21,0 %
Produits financiers	0,4 %	0,6 %
Autres produits	0,3 %	0,3 %

<sup>a</sup> Comprend le recouvrement des coûts d'administration

TABLEAU 3. PRODUITS

(en milliers de dollars)	2011-2012	2012-2013		Écart entre les réalisations <sup>b</sup>	2013-2014	
	Réalizations <sup>a</sup>	Budget révisé	Réalizations		Écart	Budget
Crédit parlementaire	239 441	159 537	157 455	(2 082)	-34,2 %	201 705
Contributions de bailleurs de fonds						
Financement de programmes de recherche pour le développement	42 095	39 837	38 592	(1 245)	-8,3 %	48 421
Recouvrement des coûts d'administration	4 242	3 939	3 712	(227)	-12,5 %	4 787
Produits financiers	1 251	1 300	1 169	(131)	-6,6 %	1 026
Autres produits	772	250	574	324	-25,6 %	402
<b>Total des produits</b>	<b>287 801</b>	<b>204 863</b>	<b>201 502</b>	<b>(3 361)</b>	<b>-30,0 %</b>	<b>256 341</b>

<sup>a</sup> Certains comptes ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation de l'information financière de l'exercice.

<sup>b</sup> Écart en pourcentage entre les réalisations de l'exercice 2012-2013 et celles de l'exercice 2011-2012

## Produits provenant du crédit parlementaire

Afin de s'acquitter de sa mission, le Centre reçoit un crédit parlementaire, que le gouvernement du Canada inclut dans l'enveloppe de l'aide internationale (EAI). Le crédit parlementaire du Centre a diminué de 34,2 % pour atteindre 157,5 millions de dollars, comparativement à 239,4 millions en 2011-2012; il a été inférieur de 2,1 millions de dollars aux prévisions budgétaires. Cette diminution est attribuable principalement au rééchelonnement de la partie du crédit destinée au Fonds d'innovation pour le développement (0 \$ en 2012-2013 contre 45 millions de dollars en 2011-2012) et à la non-récurrence de la somme ponctuelle de 27,5 millions de dollars reçue en 2011-2012 en vertu de l'apport de financement accéléré du gouvernement du Canada, accordé pour les MACC et

l'initiative CARA. La baisse accusée en 2012-2013 tient également compte de la réduction de 6,2 millions de dollars du crédit parlementaire du Centre découlant des compressions budgétaires annoncées dans le Plan d'action économique du Canada de 2012. Le solde est constitué du remboursement, par annulation d'une partie du crédit parlementaire de l'exercice 2012-2013, de fonds non utilisés qui avaient été reçus en vertu de l'apport de financement accéléré.

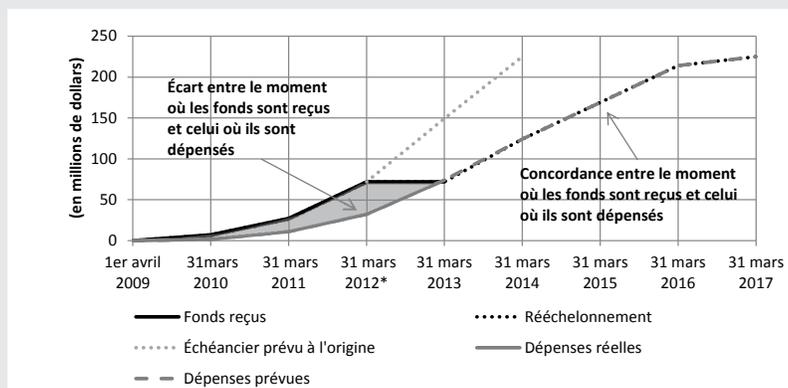
Le crédit parlementaire comprenait aussi des transferts de fonds que d'autres organismes et ministères fédéraux effectuent à l'appui de leur collaboration avec le Centre. Ces transferts ne font pas partie de l'assise de financement récurrente à long terme.

## Fonds d'innovation pour le développement-santé (FID-santé)

Le Fonds d'innovation pour le développement, dont la création a été annoncée dans le budget fédéral déposé en février 2008, a pour but de réunir des scientifiques du Canada et de pays en développement et le secteur privé afin de relever certains des défis les plus tenaces auxquels les pays pauvres font face en matière de santé. Le FID est mis en oeuvre par un consortium formé de trois entités que dirige le Centre. Le Plan d'action économique de 2013 a confirmé que le gouvernement a acquiescé

à la demande que lui avait faite le Centre de rééchelonner la partie du crédit parlementaire destinée au FID. Le rééchelonnement, qui fait en sorte que le Centre recevra les fonds de l'exercice 2012-2013 jusqu'à la fin de l'exercice 2016-2017, était nécessaire pour mieux faire correspondre le moment où les fonds sont reçus avec celui où les dépenses sont prévues. Le montant reçu aux fins du FID est indiqué ci-dessous.

FIGURE 2. PARTIE DU CRÉDIT PARLEMENTAIRE DESTINÉE AU FID



\*En 2011-2012, une somme de 0,9 million de dollars a été transférée aux Instituts de recherche en santé du Canada.

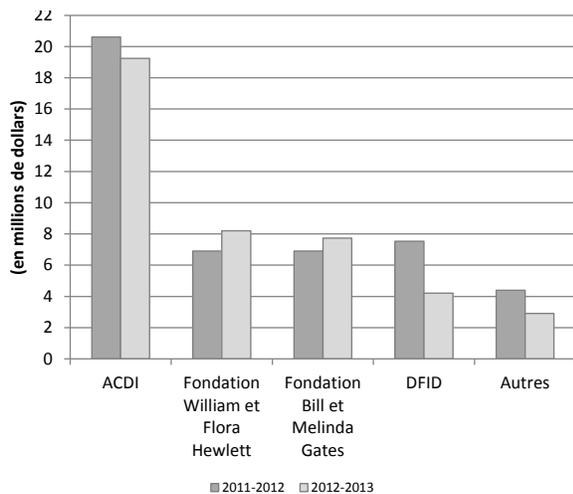
## Produits provenant de contributions de bailleurs de fonds

Les bailleurs de fonds peuvent contribuer à des programmes entiers ou à des projets donnés. Les fonds reçus ne sont toutefois comptabilisés à titre de produits qu'au moment où les charges connexes sont engagées. Par conséquent, pour ce qui est des contributions de bailleurs de fonds, seul l'écart entre les moments où des coûts d'administration sont engagés et ceux où ces coûts sont recouverts (ou non) auprès des bailleurs de fonds a une incidence sur les résultats nets et les capitaux propres à la fin de l'exercice.

Il était prévu que le budget de l'exercice accuserait une diminution par rapport à celui de l'exercice précédent. Les

produits provenant de contributions de bailleurs de fonds ont diminué de 8,3 %, passant de 42,1 millions de dollars en 2011-2012 à 38,6 millions, ce qui est inférieur de 1,2 million de dollars aux prévisions budgétaires. L'écart est attribuable principalement à des dépenses reportées au titre d'activités menées en vertu de quelques accords d'envergure, dont celui ayant trait au Fonds canadien de recherche sur la sécurité alimentaire internationale. La figure 3 montre les produits provenant des contributions de bailleurs de fonds les plus importants en 2011-2012 et en 2012-2013.

**FIGURE 3. PRODUITS PROVENANT DE CONTRIBUTIONS DE BAILLEURS DE FONDS<sup>a</sup>**



\* Sommes passées en charges au titre de la programmation en recherche pour le développement et du recouvrement des coûts d'administration

ACDI = Agence canadienne de développement international  
DFID = Department for International Development du Royaume-Uni

On entend par **recouvrement des coûts d'administration** le remboursement des charges indirectes engagées pour l'administration des projets et pour le renforcement des capacités. Ces charges indirectes consistent surtout en des coûts variables qui peuvent être répartis entre le Centre et les projets financés par les bailleurs de fonds. Dans le calcul du recouvrement des coûts d'administration, le Centre n'inclut aucun des coûts fixes (frais généraux) financés par le crédit parlementaire. En 2012-2013, les produits ont été inférieurs de 0,2 million de dollars aux prévisions budgétaires, ce qui n'est pas proportionnel à l'écart observé pour les contributions de bailleurs de fonds, et ce, en raison de l'éventail de coûts indirects et de taux de recouvrement réels prévus dans les accords de contribution conclus avec ces derniers.

Le taux de recouvrement des coûts d'administration est de 10 % à 12 % des coûts directs des projets, selon les conditions stipulées dans l'accord de contribution. Une échelle quelque peu différente s'applique dans le cas des accords conclus avec des ministères et organismes du gouvernement du Canada. D'après les calculs de la direction, les bailleurs de fonds couvrent une part juste et proportionnelle des charges indirectes totales liées aux projets, telles qu'elles sont définies ci-dessus.

### Produits financiers

Le Centre investit temporairement les fonds excédentaires dans des instruments du marché monétaire qui sont d'excellente qualité. En 2012-2013, il en a tiré des produits de 1,2 million de dollars, ce qui représente une modeste baisse par rapport à l'exercice 2011-2012 en raison de la somme moins importante dont il disposait pour des placements. À la fin de l'exercice, le rendement moyen pondéré des placements du Centre était de 1,25 %, alors que le rendement moyen des bons du Trésor a été de 0,98 %.

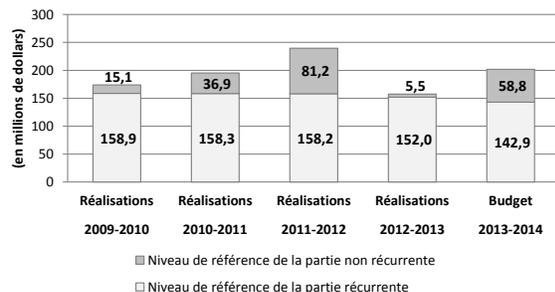
### Autres produits

Les autres produits comprennent les produits tirés des activités liées à la gestion de conférences, ainsi que de diverses autres sources, dont la vente de publications et la sous-location de locaux pour bureaux. Ils ont atteint 0,6 million de dollars en 2012-2013 contre 0,8 million en 2011-2012.

### Perspectives d'évolution des produits

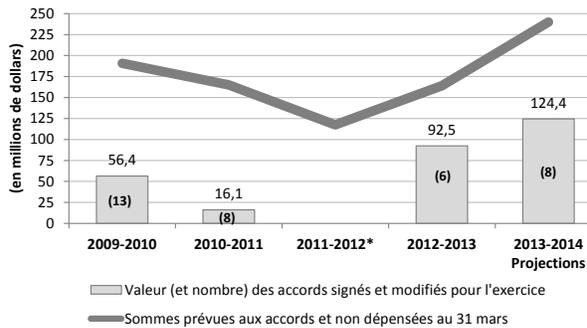
Le crédit parlementaire provenant de l'EAI devrait se chiffrer à 201,7 millions de dollars en 2013-2014, une augmentation nette de 44,3 millions de dollars par rapport à l'exercice 2012-2013. Cette augmentation est liée au rééchelonnement de la partie non récurrente du crédit parlementaire destinée au FID (52 millions de dollars en 2013-2014, voir la figure 2). Cependant, la partie récurrente du crédit parlementaire du Centre diminuera de 9,1 millions de dollars en 2013-2014 en raison de la deuxième phase de mise en oeuvre du Plan d'action économique de 2012 du gouvernement du Canada. La figure 4 fait état des modifications apportées au niveau de référence de la partie récurrente et de la partie non récurrente du crédit parlementaire (voir la figure 4).

**FIGURE 4. NIVEAU DE RÉFÉRENCE DE LA PARTIE RÉCURRENTE ET DE LA PARTIE NON RÉCURRENTE**



Au cours des derniers exercices, le Centre a conclu d'importants accords avec d'autres bailleurs de fonds pour le financement de programmes entiers plutôt que de projets isolés. La mise en oeuvre de ces programmes se poursuivra en 2013-2014, et les principaux bailleurs de fonds sont l'Agence canadienne de développement international (ACDI), le Department for International Development (DFID) du Royaume-Uni, la Fondation William et Flora Hewlett et la Fondation Bill et Melinda Gates. En 2013-2014, la direction prévoit que la plus grande partie (80,1 %) des 48,4 millions de dollars provenant de contributions de bailleurs de fonds et destinés à des projets de recherche et au renforcement des capacités proviendra d'accords existants. Le solde viendra de nouveaux accords qui seront signés au cours du dernier trimestre de l'exercice 2012-2013 et du premier semestre de l'exercice 2013-2014.

**FIGURE 5. PROFIL DES CONTRIBUTIONS DE BAILLEURS DE FONDS**

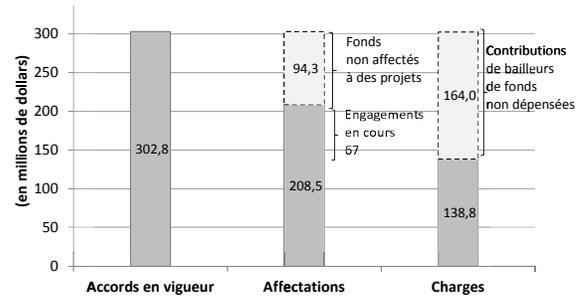


\* Aucun nouvel accord de contribution n'a été signé en 2011-2012.

Les partenariats fluctuent, et leur négociation prend du temps. Même si aucun accord de contribution n'a été signé en 2011-2012, on a jeté les bases de futurs accords substantiels, qui pourraient se traduire par d'importantes contributions de bailleurs de fonds au cours des exercices à venir. En se fondant sur les négociations en cours, la direction prévoit que la valeur des nouveaux accords de contribution qui seront signés en 2013-2014 sera d'environ 124,4 millions de dollars (voir la figure 5). Au cours du premier exercice qui suit la signature d'un nouvel accord de contribution pluriannuel, la partie non dépensée des contributions de bailleurs de fonds peut augmenter considérablement.

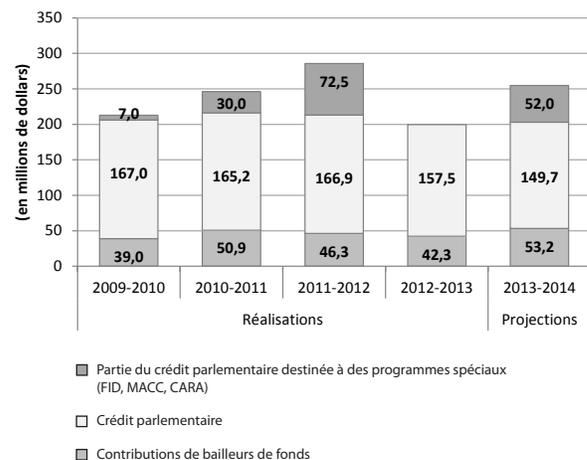
On s'attend à dépenser 164 millions des 302,8 millions de dollars provenant d'accords en vigueur au 31 mars 2013 d'ici la date d'expiration des accords. De ce montant, 94,3 millions de dollars doivent encore être affectés (voir la figure 6). La direction s'attend à passer en charges et à comptabiliser comme produits 53,2 millions de dollars des contributions de bailleurs de fonds non dépensées en 2013-2014.

**FIGURE 6. FINANCEMENT PROVENANT DE CONTRIBUTIONS DE BAILLEURS DE FONDS AU 31 MARS 2013**



En 2012-2013, le crédit parlementaire du Centre représentait environ 78 % du total des produits. Cette proportion augmentera quelque peu et passera à 79 % en 2013-2014. Cette légère hausse est attribuable presque entièrement au rééchelonnement des moments auxquels le Centre recevra les fonds destinés au FID, dont le montant devrait être supérieur à la réduction de la partie récurrente du crédit parlementaire dont il a été question plus haut. La proportion représentée par les contributions de bailleurs de fonds devrait elle aussi augmenter, et l'on s'attend à ce que les autres sources de produits demeurent relativement stables (voir la figure 7).

**FIGURE 7. PRODUITS PROVENANT DU CRÉDIT PARLEMENTAIRE ET DE CONTRIBUTIONS DE BAILLEURS DE FONDS (RÉELS ET PROJETÉS)**



## Charges

Le Centre répartit ses charges entre deux grandes rubriques, la programmation en recherche pour le développement et les services généraux et administratifs.

La programmation en recherche pour le développement se subdivise en deux volets, les projets de recherche et le renforcement des capacités.

TABLEAU 4. CHARGES

(en milliers de dollars)	2011-2012	2012-2013		Écart entre les réalisations <sup>b</sup>	2013-2014	
	Réalisations <sup>a</sup>	Budget révisé	Réalisations		Écart	Budget
<b>Programmation en recherche pour le développement</b>						
Projets de recherche						
Financés par le crédit parlementaire	128 891	171 079	192 178	21 099	49,1 %	144 824
Financés par des contributions de bailleurs de fonds	36 885	35 816	34 069	(1 747)	-7,6 %	42 904
	165 776	206 895	226 247	19 352	36,5 %	187 728
Renforcement des capacités						
Renforcement des capacités de recherche	38 501	36 368	35 798	( 570)	-7,0 %	37 717
Éléments complémentaires de la recherche	9 482	9 630	8 992	( 638)	-5,2 %	9 679
	47 983	45 998	44 790	(1 208)	-6,7 %	47 396
	<b>213 759</b>	<b>252 893</b>	<b>271 037</b>	<b>18 144</b>	<b>26,8 %</b>	<b>235 124</b>
<b>Services généraux et administratifs</b>	<b>23 049</b>	<b>23 096</b>	<b>22 147</b>	<b>( 949)</b>	<b>-3,9 %</b>	<b>21 040</b>
<b>Total des charges, exclusion faite des coûts associés à la restructuration</b>	<b>236 808</b>	<b>275 989</b>	<b>293 184</b>	<b>17 195</b>	<b>23,8 %</b>	<b>256 164</b>
<b>Coûts associés à la restructuration</b>	<b>5 186</b>	-	-	-	-	-
<b>Total des charges comprenant les coûts associés à la restructuration</b>	<b>241 994</b>	<b>275 989</b>	<b>293 184</b>	<b>17 195</b>	<b>21,2 %</b>	<b>256 164</b>

<sup>a</sup> Certains comptes ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation de l'information financière de l'exercice.

<sup>b</sup> Écart en pourcentage entre les réalisations de l'exercice 2012-2013 et celles de l'exercice 2011-2012

## Charges afférentes à la programmation en recherche pour le développement

Les charges relatives à la programmation en recherche pour le développement ont augmenté de 26,8 % en 2012-2013, passant de 213,8 millions de dollars en 2011-2012 à 271 millions. Cette augmentation nette de 57,2 millions de dollars est attribuable principalement à la hausse des dépenses au titre du FID et de l'apport de financement accéléré. Les charges afférentes à la programmation en recherche pour le développement sont engagées pour des projets de recherche et des activités de renforcement des capacités. Les sommes attribuées aux projets de recherche comprennent les subventions accordées aux bénéficiaires pour des projets de recherche scientifique et technique, ainsi que la partie des projets de recherche administrée par le Centre, c'est-à-dire les fonds qui sont passés en charges par le Centre dans des situations où l'on juge plus approprié que ce soit lui qui le fasse pour des activités exécutées dans le cadre de sa mission. Le renforcement des capacités se fait par le truchement de deux grandes modalités : les projets de recherche et les activités de mentorat administrés par le Centre.

Les charges relatives aux **projets de recherche** correspondent aux coûts directs, surtout sous forme de subventions et de financement des projets de recherche scientifique et technique, qu'administre le Centre dans le cadre des programmes en cours. Ce volet englobe aussi, bien que dans une proportion moindre, les coûts associés

aux travaux et activités que des particuliers exécutent grâce à une subvention de formation, une bourse d'études, une bourse de recherche, une bourse de stage et tout autre type de subvention de recherche et de subvention reliée à la recherche. En 2012-2013, la partie des charges afférentes aux projets de recherche qui a été financée au moyen du crédit parlementaire a augmenté de 49,1 % (voir le tableau 4), passant de 128,9 millions de dollars en 2011-2012 à 192,2 millions. Comme le montre le tableau 5, cette augmentation d'un exercice à l'autre est attribuable aux charges plus élevées engagées pour les programmes spéciaux : le FID (compris dans le domaine de programme Politiques de santé mondiale), ainsi que l'initiative Centres africains de recherche sur l'adaptation (CARA) et les mesures d'adaptation aux changements climatiques (MACC) (comprises dans le domaine de programme Agriculture et environnement). La hausse des charges a été supérieure de 21,1 millions de dollars à ce que prévoyait le budget révisé de l'exercice 2012-2013 (voir le tableau 4). Les charges relatives aux projets de recherche qui ont été couvertes par des contributions de bailleurs de fonds ont diminué de 7,6 %, passant de 36,9 millions de dollars à 34,1 millions, en raison d'un nombre moindre d'accords avec des bailleurs de fonds.

**TABLEAU 5. CHARGES AFFÉRENTES AUX PROJETS DE RECHERCHE, PAR DOMAINE DE PROGRAMME, POUR L'EXERCICE QUI A PRIS FIN LE 31 MARS 2013 (EN MILLIERS DE DOLLARS)**

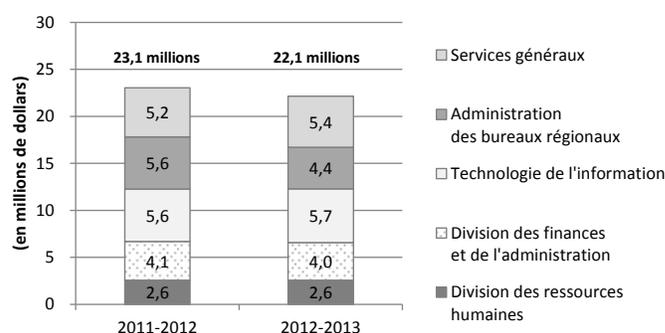
Domaine de programme	2011-2012			2012-2013		
	Financées par le crédit parlementaire	Financées par des contributions de bailleurs de fonds	Total	Financées par le crédit parlementaire	Financées par des contributions de bailleurs de fonds	Total
Agriculture et environnement	38 376	16 336	54 712	63 329	11 692	75 021
Politiques de santé mondiale	30 113	6 834	36 947	63 228	6 338	69 566
Politique sociale et économique	21 185	13 068	34 253	21 353	15 754	37 107
Science et innovation	25 181	162	25 343	24 789	241	25 030
Division des partenariats avec les bailleurs de fonds et Division des initiatives spéciales	14 036	485	14 521	19 479	44	19 523
<b>Total</b>	<b>128 891</b>	<b>36 885</b>	<b>165 776</b>	<b>192 178</b>	<b>34 069</b>	<b>226 247</b>

Le **renforcement des capacités** représente l'un des grands aspects de l'action du Centre dans les pays en développement, telle que la définit la *Loi sur le CRDI* — il correspond aux fonctions de conseil et de courtage du savoir, qui sont au cœur même du modèle de fonctionnement du Centre et du rendement qu'il affiche. Les coûts à ce titre se répartissent entre le renforcement des capacités de recherche et les éléments complémentaires de la recherche. Les charges au titre du renforcement des capacités ont diminué de 6,7 %, de 48 millions de dollars en 2011-2012 à 44,8 millions en 2012-2013, ce qui est inférieur de 1,2 million aux prévisions budgétaires. Cette baisse est directement liée aux mesures prévues par la direction pour composer avec un crédit parlementaire réduit, dans la foulée du Plan d'action économique de 2012 du gouvernement. L'écart observé dans les charges provient, entre autres, d'une diminution des déplacements et d'un recours moindre aux services professionnels.

### Charges afférentes aux services généraux et administratifs

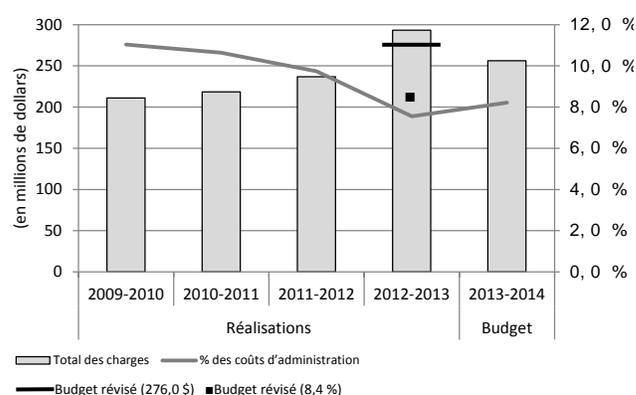
Sous les services généraux et administratifs sont regroupées diverses fonctions d'orientation, de direction, d'administration et de services qui appuient le fonctionnement du Centre et aident ce dernier à assumer ses responsabilités organisationnelles. Ces services ont été touchés par les réductions dont il a été question précédemment. Les charges ont diminué de 3,9 % par rapport à l'exercice 2011-2012, passant de 23,1 millions de dollars à 22,1 millions, et sont inférieures de un million de dollars aux prévisions, principalement en raison de la sous-utilisation des fonds destinés aux salaires et avantages du personnel, aux déplacements et aux services professionnels. Les charges par fonction sont demeurées relativement stables d'un exercice à l'autre, sauf en ce qui concerne l'administration des bureaux régionaux, les charges à ce titre étant passées de 5,6 millions de dollars en 2011-2012 à 4,4 millions en 2012-2013, par suite du regroupement des bureaux régionaux, qui, de six qu'ils étaient, ne sont plus que quatre.

**FIGURE 8. CHARGES AFFÉRENTES AUX SERVICES GÉNÉRAUX ET ADMINISTRATIFS**



Comme l'illustre la figure 9, les coûts des services généraux et administratifs ont chuté; alors qu'ils représentaient 11 % des charges totales en 2009-2010, ils n'en représenteraient plus que 8,2 % en 2013-2014. Cela témoigne du fait que le Centre s'efforce de faire en sorte que les coûts d'administration soient moins élevés par rapport aux charges de programme. La hausse apparente de ces coûts en 2013-2014, si on les compare à ceux de l'exercice 2012-2013, est liée à des charges qui sont dans l'ensemble moins élevées. De fait, l'on s'attend à ce que le budget des services généraux et administratifs soit de 21 millions de dollars en 2013-2014, et donc inférieur de 1,1 million de dollars à celui de l'exercice 2012-2013 (voir le tableau 4).

**FIGURE 9. SERVICES GÉNÉRAUX ET ADMINISTRATIFS**



## Coûts associés à la restructuration

Après que le gouvernement a annoncé les réductions prévues dans le Plan d'action économique de 2012, la direction a mis en oeuvre un plan de restructuration prévoyant une consolidation des activités du Centre et

une réduction du nombre de ses programmes. Les décaissements associés à la restructuration sont indiqués au tableau 6.

TABLEAU 6. DÉCAISSEMENTS ASSOCIÉS À LA RESTRUCTURATION AU 31 MARS 2013

(en milliers de dollars)	2011-2012			2012-2013	
	Provision	Décaissements	Valeur au 31 mars	Décaissements	Valeur au 31 mars
Paielements faits en vertu des mesures de réaménagement des effectifs	3 378	-	3 378	3 287	91
Diminution de la superficie occupée par les bureaux	1 149	-	1 149	1 002	147
Autres coûts	659	139	520	466	54
<b>Total</b>	<b>5 186</b>	<b>139</b>	<b>5 047</b>	<b>4 755</b>	<b>292</b>

## Perspectives d'évolution des charges

L'exercice 2013-2014 continuera d'être marqué par la transition et l'adaptation aux réductions des charges découlant du Plan d'action économique de 2012 du gouvernement du Canada. Les charges totales s'élèveront à 256,2 millions de dollars en 2013-2014, en baisse de 12,6 % par rapport à celles de l'exercice 2012-2013, qui étaient de 293,2 millions.

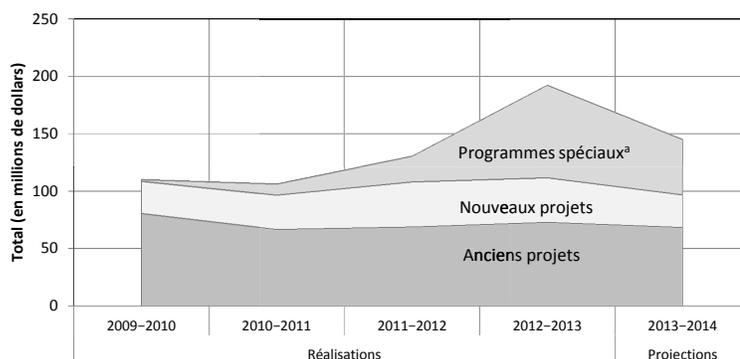
On s'attend à une diminution de 13,3 % des charges afférentes à la programmation en recherche pour le développement; ces dernières devraient atteindre 235,1 millions de dollars en 2013-2014, comparativement à des charges réelles de 271 millions en 2012-2013. Cette baisse provient de la fin du financement destiné à l'initiative CARA et aux MACC, et elle tient compte de la hausse prévue des charges afférentes au FID.

Le budget relatif aux services généraux et administratifs devrait diminuer, de 22,1 millions de dollars à 21 millions, puisque la direction continuera de réduire les charges, mais ce, tout en maintenant des services administratifs efficaces et compétents.

Les charges relatives à des projets approuvés au cours d'exercices précédents (ou charges relatives à d'« anciens projets ») qui seront couvertes par le crédit parlementaire de l'exercice 2013-2014, exclusion faite de celles qui ont trait à des programmes spéciaux, atteindront 68,2 millions de dollars (voir les « anciens projets » à la figure 10). Cette somme représente environ 70 % des fonds disponibles pour le financement de projets durant l'exercice. Les fonds dont disposera le Centre pour le financement de nouveaux projets diminueront et passeront de 38,8 millions de dollars en 2012-2013 à 28,3 millions en 2013-2014 par suite d'affectations moindres prévues pour les projets.

On s'attend à ce que la partie du crédit parlementaire destinée au FID augmente et s'élève à 52 millions de dollars en 2013-2014. Les charges imputées au FID, qui sont comprises dans les charges des programmes spéciaux à la figure 10, sont en réalité des charges qui se rapportent à d'« anciens projets », mais elles contribuent de façon notable à accroître les charges totales reliées aux projets au cours des exercices subséquents.

FIGURE 10. CHARGES AFFÉRENTES AUX PROGRAMMES FINANÇÉES PAR LE CRÉDIT PARLEMENTAIRE

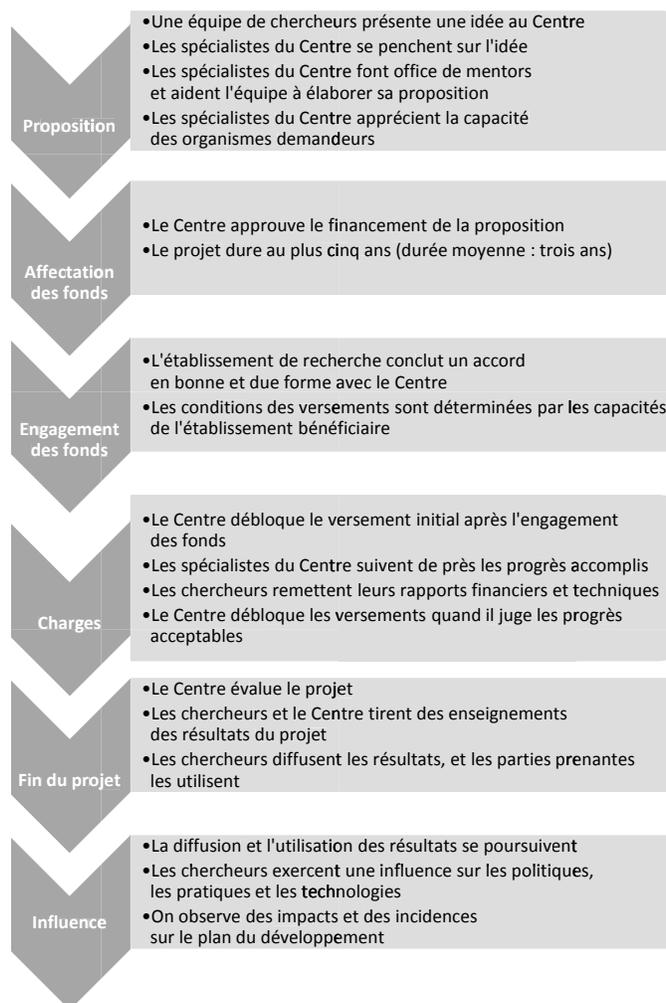


<sup>a</sup> Les programmes spéciaux sont financés à même la partie non récurrente du crédit parlementaire du Centre. Les exercices précédents, y compris l'exercice 2012-2013, les programmes spéciaux comprenaient le FID, les MACC et l'initiative CARA, alors que les charges projetées pour l'exercice 2013-2014 ont trait uniquement au FID.

## Autres indicateurs financiers d'importance

Dans le cadre de sa mission, le Centre offre un soutien financier à des chercheurs de pays en développement et administre des activités de recherche scientifique et technique. Les moments clés du cycle de vie des projets (voir la figure 11) exercent une influence directe sur le niveau des charges futures afférentes à la programmation en recherche pour le développement. Par conséquent, le Centre suit de près les indicateurs financiers ayant trait aux projets, dont les affectations et les engagements en cours, afin de pouvoir déceler le plus tôt possible tout écart par rapport aux objectifs budgétaires.

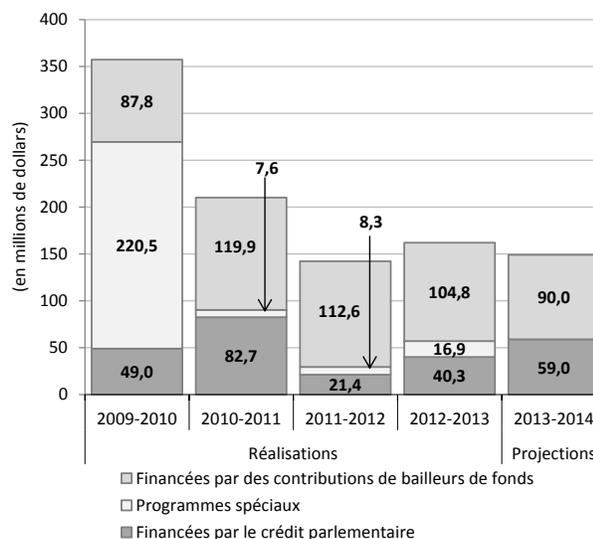
FIGURE 11. CYCLE DE VIE D'UN PROJET DE RECHERCHE



## Affectations de programme financées par le crédit parlementaire

Les affectations de programme (voir la figure 12) financées par le crédit parlementaire ont diminué de 7 %, passant de 112,6 millions de dollars en 2011-2012 à 104,8 millions en 2012-2013. Les affectations destinées à des programmes spéciaux financés à même le crédit parlementaire ont augmenté et sont passées de 8,3 millions de dollars en 2011-2012 à 16,9 millions en 2012-2013, en grande partie en raison de l'affectation des fonds destinés aux MACC, que le Centre a reçus par le truchement du crédit parlementaire de l'exercice 2011-2012.

FIGURE 12. AFFECTATIONS DE PROGRAMME



## Affectations de programme financées par des contributions de bailleurs de fonds

À 40,3 millions de dollars en 2012-2013 (ce qui est supérieur de 26,7 millions de dollars aux prévisions budgétaires), les affectations de programme financées par des contributions de bailleurs de fonds ont augmenté de 88,8 % par rapport aux affectations de programme de 21,4 millions de dollars de l'exercice 2011-2012. Cette hausse s'explique par la signature d'un accord avec le Department for International Development du Royaume-Uni pour le financement de l'African Institute for Mathematical Sciences, que le Centre soutient déjà en vertu d'un engagement pris par le gouvernement en juillet 2010.

Environ 74 % des affectations de programme de 162 millions de dollars de l'exercice 2012-2013 ont été

engagées au cours de ce même exercice. Les dépenses à l'égard des projets faisant l'objet de ces engagements ont commencé en 2012-2013, et elles se poursuivront pendant toute la période que durent les projets. En 2013-2014, les affectations de programme financées par le crédit parlementaire devraient se chiffrer à 90 millions de dollars (voir la figure 12), ce qui tient compte de la réduction du crédit parlementaire prévue dans le Plan d'action économique de 2012 du gouvernement du Canada. Les fonds dont le Centre dispose pour la programmation non reliée à des contributions de bailleurs de fonds s'élèvent à 73,8 millions de dollars, soit 50 % du total des affectations de programme, qui est de 149 millions de dollars.

**TABLEAU 7. ENGAGEMENTS EN COURS À L'ÉGARD DE LA PROGRAMMATION EN RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT**

(en milliers de dollars)	2011-2012	2012-2013	Écart entre les réalisations <sup>a</sup>
	Réalisations	Réalisations	
<b>Total des engagements en cours</b>	<b>453 973</b>	<b>361 675</b>	<b>-20,3 %</b>
Financés par le crédit parlementaire	164 855	156 559	-5,0 %
Financés par le crédit parlementaire et destinés à des programmes spéciaux <sup>b</sup>	194 791	137 817	-29,2 %
Financés par des contributions de bailleurs de fonds	94 327	67 299	-28,7 %

<sup>a</sup> Écart en pourcentage entre les réalisations de l'exercice 2012-2013 et celles de l'exercice 2011-2012

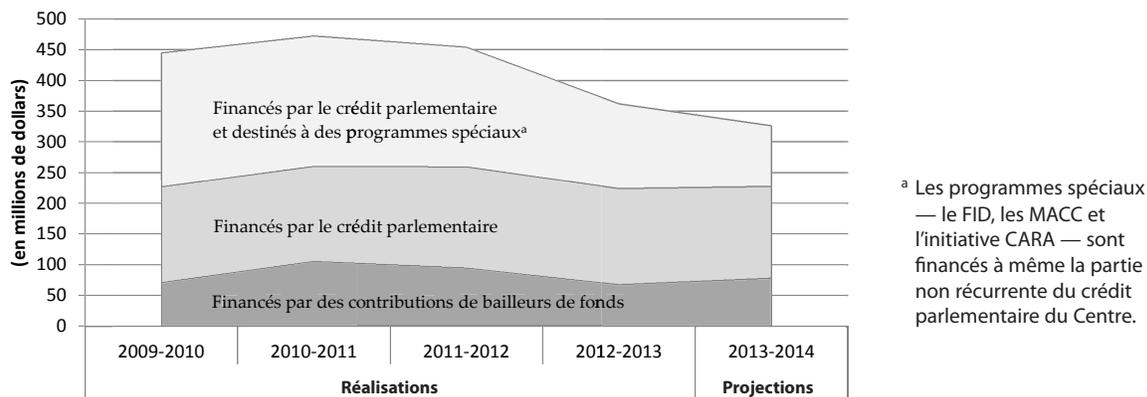
<sup>b</sup> La direction présente cette somme de manière distincte afin de faciliter l'interprétation. Au 31 mars 2013, cette somme comprenait 137,5 millions de dollars aux fins du FID (188,9 millions au 31 mars 2012).

Au 31 mars 2013, le Centre est engagé à l'égard de versements pouvant atteindre 361,7 millions de dollars sur les cinq prochaines années relativement à des activités menées dans le cadre de sa programmation en recherche pour le développement. Ces engagements sont assujettis à l'attribution des fonds nécessaire par le Parlement (294,4 millions de dollars) et par les bailleurs de fonds partenaires (67,3 millions de dollars) et, à quelques rares exceptions près, au respect des conditions des accords de subvention par les bénéficiaires. Les engagements en cours financés par des contributions de bailleurs de fonds ont diminué par suite de la baisse des charges financées par des contributions de bailleurs de fonds qui ont été engagées en 2012-2013 pour des projets approuvés auparavant.

Les engagements en cours relatifs au FID sont passés de 188,9 millions de dollars en 2011-2012 à 137,5 millions, le FID ayant atteint son rythme de croisière. Les autres engagements en cours financés par le crédit parlementaire ont diminué de 5 % pour s'établir à 156,6 millions de dollars, alors qu'ils étaient de 164,9 millions en 2011-2012.

Les engagements en cours devraient diminuer en 2013-2014 par rapport à ceux de l'exercice 2012-2013 (voir la figure 13 page suivante), et cela est attribuable principalement à la réduction des engagements en cours financés par des programmes spéciaux et de ceux qui sont financés par le crédit parlementaire. Les engagements en cours financés par des contributions de bailleurs de fonds devraient augmenter en 2013-2014.

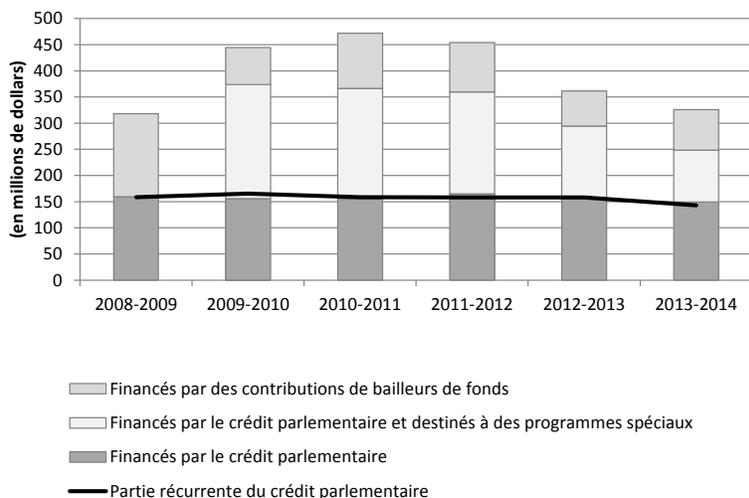
**FIGURE 13. ENGAGEMENTS EN COURS À L'ÉGARD DE LA PROGRAMMATION EN RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT**



Si le total des engagements en cours fluctue d'un exercice à l'autre en raison des programmes spéciaux et des nouveaux accords de contribution conclus avec des bailleurs de fonds, le niveau des engagements en cours financés par le crédit parlementaire, lui, demeure relativement stable au fil du temps. Le Centre suit de près le niveau des engagements

en cours financés par le crédit parlementaire afin de s'assurer qu'il est compatible avec le niveau de la partie récurrente du crédit parlementaire annuel. Comme le montre la figure 14, les engagements en cours du Centre ne sont pas supérieurs à la partie récurrente du crédit parlementaire.

**FIGURE 14. ENGAGEMENTS EN COURS À L'ÉGARD DE LA PROGRAMMATION EN RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT PAR RAPPORT À LA PARTIE RÉCURRENTE DU CRÉDIT PARLEMENTAIRE**



## Analyse de la situation financière

TABLEAU 8. ACTIFS ET PASSIFS

(en milliers de dollars)	2011-2012	2012-2013	Écart entre les réalisations <sup>a</sup>
	Réalisations	Réalisations	
Actifs courants	133 584	55 104	-58,7 %
Actifs non courants	22 522	10 275	-54,4 %
<b>Total des actifs</b>	<b>156 106</b>	<b>65 379</b>	<b>-58,1 %</b>
Passifs courants	45 978	48 248	4,9 %
Passifs non courants	6 294	4 979	-20,9 %
<b>Total des passifs</b>	<b>52 272</b>	<b>53 227</b>	<b>1,8 %</b>

<sup>a</sup> Écart en pourcentage entre les réalisations de l'exercice 2012-2013 et celles de l'exercice 2011-2012

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers, à la page 44, pour la définition des actifs courants et non courants.

Au cours de l'exercice, il y a eu diminution planifiée des actifs et passifs du Centre, en lien avec les résultats d'exploitation. Le total des actifs du Centre a diminué de 58,1 %, passant de 156,1 millions de dollars en 2011-2012 à 65,4 millions. La baisse des actifs courants est attribuable au fait que des fonds destinés à des fins précises accumulés dans les capitaux propres affectés (voir le tableau 9) ont été passés en charges, ce qui a occasionné un déficit d'exploitation et un flux financier négatif en 2012-2013. La nature de la diminution des actifs est décrite de façon détaillée aux notes 7 à 11 des notes afférentes aux états financiers.

Le total des passifs a augmenté de 1,8 %, passant de 52,3 millions de dollars en 2011-2012 à 53,2 millions. La hausse de 2,3 millions de dollars au titre des passifs courants est principalement attribuable à des versements de subvention à payer plus élevés à la fin de l'exercice. Les passifs non courants ont diminué de 1,3 million de dollars en raison du montant moindre des revenus reportés pour les programmes et projets financés par des contributions de bailleurs de fonds. Tous les passifs qui figurent dans le bilan du Centre sont entièrement financés.

TABLEAU 9. CAPITAUX PROPRES

(en milliers de dollars)	2011-2012	2012-2013			2013-2014	Écart entre les réalisations <sup>a</sup>
	Réalisations	Budget révisé	Réalisations	Écart	Budget	
Non affectés	10 996	-	-	-	-	-100,0 %
Affectés à l'interne	74 996	14 866	1 171	(13 695)	1 114	-98,4 %
Nets investis en immobilisations	11 365	10 275	10 275	-	10 275	-9,6 %
Réservés	6 477	7 567	706	(6 861)	7 655	-89,1 %
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>103 834</b>	<b>32 708</b>	<b>12 152</b>	<b>(20 556)</b>	<b>19 044</b>	<b>-88,3 %</b>

<sup>a</sup> Écart en pourcentage entre les réalisations de l'exercice 2012-2013 et celles de l'exercice 2011-2012

Les capitaux propres du Centre sont classés de la façon suivante : non affectés, affectés à l'interne, nets investis en immobilisations et réservés. Le niveau des capitaux propres dans chacune des catégories est établi conformément à ce que prévoit la politique relative aux capitaux propres du Centre (voir la note 17 des notes afférentes aux états financiers).

Au cours de l'exercice 2012-2013, les **capitaux propres affectés** aux fins de l'initiative CARA, des MACC et du FID ont été entièrement utilisés. Au 31 mars 2013, le solde des capitaux propres affectés s'élevait à 1,2 million de dollars, et il s'agissait principalement d'une somme destinée à la bourse John G. Bene (voir la note 17 des notes afférentes aux états financiers). Les sommes affectées à l'interne ne peuvent être transférées d'une enveloppe destinée à des fins précises à une autre, ni être utilisées à n'importe quelles fins telles des sommes non affectées. Conformément à la politique du Centre, les capitaux propres affectés à l'interne diminuent à mesure que les fonds sont utilisés aux fins précises pour lesquelles ils ont été mis de côté.

C'est dans les **capitaux propres nets investis en immobilisations**, qui s'élevait à 10,3 millions de dollars, qu'est isolée la partie des capitaux propres qui représente les investissements nets du Centre dans des immobilisations. Cette partie de l'excédent accumulé finance les charges d'amortissement futures des immobilisations. Les actifs en contrepartie ne sont pas des liquidités.

Le Centre a dû avoir recours à la **réserve** à des fins de planification financière de 7,6 millions de dollars qui était prévue au budget pour absorber des charges additionnelles résultant d'écritures de régularisation à la fin de l'exercice, qui avaient trait à des versements de subvention à payer pour deux projets de recherche. Les capitaux propres réservés sont importants pour plusieurs raisons : pour protéger le Centre de l'évolution constante de la nature de la programmation et des modalités de financement; pour compenser la variabilité des moments où sont comptabilisés les charges de programme, moments qui sont subordonnés au rendement des bénéficiaires; pour réduire l'impact que peuvent avoir, sur les charges totales,

de petites variations dans la cadence à laquelle sont enregistrées les charges afférentes à la programmation en recherche pour le développement. La réserve peut également comprendre une somme destinée à l'acquisition future d'immobilisations corporelles et incorporelles. Le Conseil des gouverneurs a approuvé une politique régissant la gestion des capitaux propres du Centre.

Les **capitaux propres non affectés** correspondent au solde résiduel, une fois les sommes nécessaires attribuées aux capitaux propres affectés à l'interne et aux capitaux propres réservés. Les capitaux propres non affectés ont diminué, passant de 11 millions de dollars en 2011-2012 à zéro en raison de la hausse des charges relatives aux projets de recherche.

## Perspectives d'évolution de la situation financière

Des négociations sont en cours, et il est très possible que plusieurs nouveaux accords de contribution soient signés avec des bailleurs de fonds en 2013-2014, ce qui pourrait faire augmenter les passifs courants de l'exercice en raison de produits reportés plus élevés. Cette hausse s'accompagnerait d'une hausse équivalente des actifs courants.

À la lumière des prévisions ayant trait aux produits provenant du crédit parlementaire (voir les perspectives d'évolution des produits, à la page 27) et des charges prévues, le montant des capitaux propres affectés devrait demeurer stable à la fin de l'exercice 2013-2014. Les capitaux propres réservés seront reconstitués de manière à ce qu'ils atteignent un niveau raisonnable et sûr, afin que le Centre puisse réaliser les objectifs mentionnés précédemment. Enfin, le cycle des dépenses tient compte de la disponibilité de capitaux propres non affectés; il est prévu que ces derniers seront toujours à zéro au 31 mars 2014.

## Autres renseignements

### Principales conventions comptables

Les principales conventions comptables du Centre sont résumées à la note 4 des notes afférentes aux états financiers. Le choix de conventions comptables exige la formulation de jugements, et leur application nécessite le recours à des estimations et à des hypothèses. Le Centre dispose de procédures lui permettant de faire en sorte que ses conventions sont appliquées avec cohérence et qu'un contrôle adéquat est exercé quant aux changements de méthodes ou d'hypothèses.

### Modifications des normes comptables

Les états financiers de l'exercice 2012-2013 ont été établis conformément aux normes internationales d'information financière, qui sont en vigueur au Canada depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011 pour les entreprises ayant une obligation de rendre des comptes à la population. La note 5 des notes afférentes aux états financiers fait état de normes et d'interprétations que le Conseil des normes comptables internationales a en chantier.

### Rapports financiers trimestriels

Comme l'exige la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le Centre continuera de présenter, pour les trois premiers trimestres de chaque exercice, des rapports financiers trimestriels comportant des états financiers trimestriels non audités.

## Les quatre dernières années

(en milliers de dollars)	Réalizations				Budget
	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
<b>Affectations de programme</b>					
Programmation en recherche pour le développement					
Financée par la partie récurrente du crédit parlementaire	305 862	127 420	120 738	104 756	90 000
Financée par la partie non récurrente du crédit parlementaire	2 432	74	152	16 911	-
Financée par des contributions de bailleurs de fonds	49 046	82 669	21 366	40 335	59 021
<b>Engagements en cours</b>					
Financés par le crédit parlementaire	373 700	366 682	359 646	294 376	248 194
Financés par des contributions de bailleurs de fonds	70 715	105 169	94 327	67 299	77 750

(suite...)

Les quatre dernières années (suite de la page précédente)

(en milliers de dollars)	Réalizations				Budget
	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
<b>État du résultat global</b>					
<b>Produits</b>					
Crédit parlementaire	174 041	195 199	239 441	157 455	201 705
Contributions de bailleurs de fonds					
Financement de programmes de recherche pour le développement	35 109	46 299	42 095	38 592	48 421
Recouvrement des coûts d'administration	3 842	4 623	4 242	3 712	4 787
Produits financiers	288	627	1 251	1 169	1 026
Autres produits	1 181	927	772	574	402
<b>Charges</b>					
Programmation en recherche pour le développement					
Projets de recherche					
Financés par le crédit parlementaire	108 430	104 641	128 891	192 178	144 824
Financés par des contributions de bailleurs de fonds	27 839	39 861	36 885	34 069	42 904
Renforcement des capacités					
Renforcement des capacités de recherche	41 913	40 740	38 501	35 798	37 717
Éléments complémentaires de la recherche	9 489	9 992	9 482	8 992	9 679
Programmation en recherche pour le développement	187 671	195 234	213 759	271 037	235 124
Services généraux et administratifs	23 276	23 239	23 049	22 147	21 040
<b>Résultats d'exploitation avant les coûts associés à la restructuration</b>	3 514	29 202	50 993	(91 682)	177
Coûts associés à la restructuration	-	-	5 186	-	-
<b>Résultats d'exploitation nets</b>	3 514	29 202	45 807	(91 682)	177
<b>État de la situation financière</b>					
<b>Actifs</b>					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	23 238	14 235	9 494	581	
Placements courants	45 982	73 884	92 199	50 795	
Créances et frais payés d'avance	11 277	8 715	31 891	3 728	
Placements non courants	-	-	11 157	-	
Immobilisations corporelles	10 332	9 224	8 359	7 423	
Immobilisations incorporelles	2 019	2 710	3 006	2 852	
<b>Passifs</b>					
Créditeurs et charges à payer	14 452	15 541	19 237	25 094	
Provision aux fins de la restructuration	-	-	5 047	292	
Produits reportés – courants	34 304	22 730	21 694	22 862	
Produits reportés – non courants	8 980	5 843	2 011	615	
Avantages du personnel	6 287	6 627	4 283	4 364	
<b>Capitaux propres</b>					
Non affectés	9 804	16 044	10 996	-	-
Affectés à l'interne	5 225	24 249	74 996	1 171	1 114
Nets investis en immobilisations	12 351	11 934	11 365	10 275	10 275
Réservés	1 445	5 800	6 477	706	7 655

Remarques

Les chiffres ayant trait à l'exercice 2011-2012 et aux exercices subséquents ont été établis conformément aux normes internationales d'information financière; ceux qui ont trait aux exercices précédents ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Certains produits et charges ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation de l'information financière de l'exercice.

Certains comptes ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation de l'information financière de l'exercice.

# ÉTATS FINANCIERS

## Responsabilité de la direction en ce qui concerne les états financiers

La direction du Centre assume la responsabilité des états financiers exposés dans le présent rapport annuel, lesquels ont été approuvés par le Conseil des gouverneurs du Centre. Ces états financiers ont été préparés par la direction conformément aux normes internationales d'information financière (normes IFRS) et, s'il y a lieu, comprennent des chiffres que la direction a appréciés en se fondant sur son jugement. L'information financière présentée dans l'ensemble du rapport annuel est conforme à celle qui figure dans les états financiers.

La direction s'appuie sur des livres comptables, sur des systèmes d'information et sur des mécanismes de contrôle financier et de contrôle de gestion qui sont conçus de manière à fournir l'assurance raisonnable que les données financières sont fiables. La direction affirme également que les éléments d'actif sont protégés, que les ressources sont gérées de manière économique et efficace dans la poursuite des objectifs généraux et que les activités d'exploitation sont réalisées conformément à la *Loi sur le Centre de recherches pour le développement international* et au *Règlement général du CRDI*.

La responsable de l'audit interne au Centre est chargée d'évaluer les systèmes, les procédures et les pratiques du Centre. Le vérificateur général du Canada procède, en toute indépendance, à un audit des états financiers annuels, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Son audit comprend les sondages et autres procédés nécessaires pour lui permettre d'exprimer une opinion sur les états financiers. Les membres du Comité des finances et de l'audit du Conseil des gouverneurs sont à l'entière disposition des auditeurs externes.

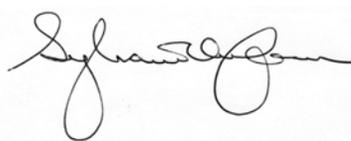
Il incombe au Conseil des gouverneurs de s'assurer que la direction du Centre assume ses responsabilités en matière de communication de l'information financière et de contrôle interne. Avec l'aide du Comité des finances et de l'audit, le Conseil des gouverneurs s'acquitte de son obligation de surveillance de la gestion des finances, qui comporte, entre autres, l'examen et l'approbation des états financiers. Ce comité, formé de gouverneurs, rencontre régulièrement la direction, les auditeurs internes et les auditeurs externes.

Le président du Centre,



Jean Lebel, Ph.D.

Le vice-président, Ressources,  
et chef de la direction financière,



Sylvain Dufour, ing., CPA, CMA

Ottawa, Canada  
Le 24 juillet 2013



## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au Centre de recherches pour le développement international et au ministre des Affaires étrangères

### Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints du Centre de recherches pour le développement international, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2013, et l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

#### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### *Responsabilité de l'auditeur*

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des

méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

#### *Opinion*

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre de recherches pour le développement international au 31 mars 2013, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

### Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, je déclare qu'à mon avis les principes comptables des Normes internationales d'information financière (IFRS) ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations du Centre de recherches pour le développement international dont j'ai eu connaissance au cours de mon audit des états financiers ont été effectuées, dans tous leurs aspects significatifs, conformément à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la *Loi sur le Centre de recherches pour le développement international* et au règlement administratif du Centre de recherches pour le développement international.

Pour le vérificateur général du Canada,

Clyde M. MacLellan, FCPA, FCA  
vérificateur général adjoint

Le 24 juillet 2013  
Ottawa, Canada

# État de la situation financière

au  
(en milliers de dollars canadiens)

	<u>31 mars 2013</u>	<u>31 mars 2012 (chiffres retraités)</u>	<u>1<sup>er</sup> avril 2011 (chiffres retraités)</u>
<b>Actifs</b>			
Courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 7)	581	9 494	14 235
Placements (note 8)	50 795	92 199	73 884
Créances (note 9)	1 984	30 155	7 143
Frais payés d'avance	1 744	1 736	1 572
	<u>55 104</u>	<u>133 584</u>	<u>96 834</u>
Non courants			
Placements (note 8)	—	11 157	—
Immobilisations corporelles (note 10)	7 423	8 359	9 224
Immobilisations incorporelles (note 11)	2 852	3 006	2 710
	<u>65 379</u>	<u>156 106</u>	<u>108 768</u>
<b>Passifs</b>			
Courants			
Créditeurs et charges à payer (note 12)	25 094	19 237	15 541
Provision aux fins de la restructuration	292	5 047	—
Produits reportés (note 13)	22 862	21 694	22 730
	<u>48 248</u>	<u>45 978</u>	<u>38 271</u>
Non courants			
Produits reportés (note 13)	615	2 011	5 843
Avantages du personnel (note 14)	4 364	4 283	6 627
	<u>53 227</u>	<u>52 272</u>	<u>50 741</u>
<b>Capitaux propres</b>			
Non affectés	—	10 996	16 044
Affectés à l'interne (note 17)	1 171	74 996	24 249
Nets investis en immobilisations (notes 10, 11 et 17)	10 275	11 365	11 934
Réservés (note 17)	706	6 477	5 800
	<u>12 152</u>	<u>103 834</u>	<u>58 027</u>
	<u>65 379</u>	<u>156 106</u>	<u>108 768</u>
Engagements (note 18)			
Éventualités (note 19)			

*Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.*

Le Conseil des gouverneurs a donné son aval à la publication des présents états financiers le 24 juillet 2013.

Le président du Comité des finances  
et de l'audit,



L. Denis Desautels, OC, FCA

Le président du Centre,



Jean Lebel, Ph.D.

## État du résultat global

Exercice qui a pris fin le 31 mars  
(en milliers de dollars canadiens)

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
<b>Produits</b>		
Contributions de bailleurs de fonds (note 15)		
Financement de programmes de recherche pour le développement	38 592	42 095
Recouvrement des coûts d'administration	3 712	4 242
Produits financiers	1 169	1 251
Autres produits	574	772
	<u>44 047</u>	<u>48 360</u>
<b>Charges</b>		
Programmation en recherche pour le développement (note 23)		
<i>Projets de recherche</i>		
Financés par le crédit parlementaire	192 178	128 891
Financés par des contributions de bailleurs de fonds	34 069	36 885
<i>Renforcement des capacités</i>		
Renforcement des capacités de recherche (note 24)	35 798	38 501
Éléments complémentaires de la recherche (note 24)	8 992	9 482
	<u>271 037</u>	<u>213 759</u>
Services généraux et administratifs (note 23)		
Services généraux (note 24)	17 720	17 497
Administration des bureaux régionaux	4 427	5 552
	<u>22 147</u>	<u>23 049</u>
<b>Total des charges</b>	<u><b>293 184</b></u>	<u><b>236 808</b></u>
Coûts d'exploitation avant crédit parlementaire et coûts associés à la restructuration	(249 137)	(188 448)
Crédit parlementaire (note 16)	157 455	239 441
Coûts associés à la restructuration	—	(5 186)
<b>Résultats d'exploitation nets</b>	<u><b>(91 682)</b></u>	<u><b>45 807</b></u>

*Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.*

## État des variations des capitaux propres

Exercice qui a pris fin le 31 mars  
(en milliers de dollars canadiens)

	<u>2013</u>	<u>2012</u> <u>(chiffres</u> <u>retraités)</u>
<b>Capitaux propres non affectés</b>		
Au début de l'exercice	10 996	16 044
Résultats d'exploitation nets	(91 682)	45 807
Virements des (aux) capitaux propres affectés à l'interne et réservés	80 686	(50 855)
Solde à la fin de l'exercice	<u>—</u>	<u>10 996</u>
<b>Capitaux propres affectés à l'interne (note 17)</b>		
Au début de l'exercice	74 996	24 249
Sommes dépensées	(73 838)	(22 652)
Ajouts	13	73 399
Solde à la fin de l'exercice	<u>1 171</u>	<u>74 996</u>
<b>Capitaux propres nets investis en immobilisations (notes 10, 11 et 17)</b>		
Au début de l'exercice	11 365	11 934
Diminution nette	(1 090)	(569)
Solde à la fin de l'exercice	<u>10 275</u>	<u>11 365</u>
<b>Capitaux propres réservés (note 17)</b>		
Au début de l'exercice	6 477	5 800
Augmentation (Diminution) de la réserve constituée aux fins de la planification financière	(5 771)	677
Solde à la fin de l'exercice	<u>706</u>	<u>6 477</u>
<b>Capitaux propres à la fin de l'exercice</b>	<u><b>12 152</b></u>	<u><b>103 834</b></u>

*Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.*

# État des flux de trésorerie

Exercice qui a pris fin le 31 mars  
(en milliers de dollars canadiens)

	<b>2013</b>	<b>2012</b>
<b>Activités d'exploitation</b>		
Résultats d'exploitation nets	(91 682)	45 807
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Provision aux fins de la restructuration	—	5 047
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	1 567	1 862
Amortissement de la prime d'émission d'obligations	1 125	748
Perte (Gain) sur la cession d'immobilisations corporelles	571	(37)
Avantages du personnel	81	(2 344)
	<u>3 344</u>	<u>5 276</u>
Variation des éléments d'exploitation sans incidence sur la trésorerie		
Créances	28 171	(23 012)
Frais payés d'avance	(8)	(164)
Créditeurs et charges à payer	1 103	3 696
Produits reportés	(229)	(4 868)
	<u>29 037</u>	<u>(24 348)</u>
<b>(Sorties) Rentrées de fonds liées aux activités d'exploitation</b>	<b><u>(59 301)</u></b>	<b><u>26 735</u></b>
<b>Activités d'investissement</b>		
Achat de placements	(160 796)	(273 493)
Placements arrivés à échéance	212 233	243 273
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(1 144)	(1 308)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	95	52
<b>Rentrées (Sorties) de fonds liées aux activités d'investissement</b>	<b><u>50 388</u></b>	<b><u>(31 476)</u></b>
<b>Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b><u>(8 913)</u></b>	<b><u>(4 741)</u></b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice</b>	<b><u>9 494</u></b>	<b><u>14 235</u></b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b><u>581</u></b>	<b><u>9 494</u></b>
Composés de		
Trésorerie	581	4 502
Équivalents de trésorerie	—	4 992
	<u>581</u>	<u>9 494</u>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

# Notes afférentes aux états financiers

Exercice qui a pris fin le 31 mars 2013

## 1. Informations sur la société

Le Centre de recherches pour le développement international (le Centre) est une société d'État canadienne sans capital-actions créée en 1970 par le Parlement du Canada qui a promulgué, à cette fin, la *Loi sur le Centre de recherches pour le développement international*. Organisme de bienfaisance enregistré, le Centre est exonéré d'impôt en vertu de l'article 149 de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

## 2. Pouvoirs et mission

Les activités du Centre sont financées principalement au moyen d'un crédit annuel reçu du Parlement du Canada. En vertu du paragraphe 85(1.1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le Centre n'est pas assujéti aux sections I à IV de la partie X de cette loi, exception faite du paragraphe 105(2) et des articles 113.1, 119, 131 à 148 et 154.01.

Le Centre a pour mission de lancer, d'encourager, d'appuyer et de mener des recherches sur les problèmes des régions du monde en voie de développement et sur la mise en oeuvre des connaissances scientifiques, techniques et autres en vue du progrès économique et social de ces régions.

## 3. Mode de présentation des états financiers

Les états financiers du Centre sont présentés en dollars canadiens, et toutes les valeurs sont arrondies au millier de dollar le plus près, sauf indication contraire. Ces états financiers ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière (normes IFRS) telles que publiées par le Conseil des normes comptables internationales (CNCI). Ils ont été établis au coût historique, sauf indication contraire.

Le Conseil des gouverneurs a approuvé la communication au public des états financiers préparés pour les exercices qui ont pris fin le 31 mars 2013 et le 31 mars 2012.

## 4. Sommaire des principales conventions comptables

Les principales conventions comptables du Centre sont énoncées ci-après.

### a. Comptabilisation des produits

#### i) Crédit parlementaire

Le crédit parlementaire est inscrit à titre de produit de l'exercice pour lequel il est approuvé, exception faite des sommes reçues aux fins de projets et de programmes précis, qui sont reportées et comptabilisées quand les charges connexes sont engagées. Le Centre comptabilise le crédit parlementaire et les charges connexes de l'exercice dans l'état du résultat global. Le Centre ne reçoit aucun crédit parlementaire dont la condition principale est qu'il doit acheter, construire ou acquérir par tout autre moyen des actifs non courants ou des immobilisations corporelles. Il n'y a pas de conditions ni d'éventualités en vertu desquelles le Centre pourrait être tenu de rembourser un crédit parlementaire une fois celui-ci approuvé et reçu par lui. La *Loi sur le CRDI* confère au Conseil des gouverneurs le pouvoir d'affecter les fonds octroyés au Centre.

#### ii) Contributions de bailleurs de fonds

Le Centre conclut des accords de contribution pour des travaux de recherche qu'il mène ou administre pour le compte d'autres organismes. Les sommes reçues ou à recevoir en vertu d'accords de contribution conclus avec des bailleurs de fonds sont inscrites à titre de produits reportés et comptabilisées comme produits durant l'exercice où les charges connexes sont engagées.

#### iii) Produits financiers

Les produits financiers comprennent les produits d'intérêts accumulés, et ils sont comptabilisés selon la méthode des intérêts effectifs.

## **b. Versements de subvention**

Tous les versements de subvention prévus par contrat sont tributaires de l'attribution de fonds par le Parlement ou de l'obtention de contributions de la part de bailleurs de fonds. Ils sont inscrits à titre de charges de l'exercice durant lequel ils deviennent exigibles en vertu des conditions des accords conclus. Les remboursements afférents à des versements de subvention effectués antérieurement sont comptabilisés en réduction des charges de l'exercice courant ou en tant qu'autres produits dans les cas où le compte de la subvention a été fermé.

## **c. Immobilisations corporelles et amortissement**

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût, après déduction de l'amortissement cumulé et du cumul des pertes de valeur, s'il y a lieu. Le coût comprend toutes les dépenses qui sont directement attribuables à l'acquisition de l'immobilisation et les coûts relatifs au démantèlement et à l'enlèvement de l'immobilisation et à la remise en état du site sur lequel elle est située. Toutes les dépenses de réparation et d'entretien sont comptabilisées dans l'état du résultat global.

L'amortissement commence dès que l'immobilisation est prête à être mise en service par le Centre et est comptabilisé de façon linéaire. La durée de vie utile prévue de chaque catégorie d'immobilisation corporelle est la suivante.

<b>Catégorie</b>	<b>Durée de vie utile</b>
Matériel informatique	5 ans
Mobilier et matériel de bureau	5 ans
Véhicules	de 3 à 7 ans
Systèmes de communications	5 ans
Améliorations locatives	durée non écoulée du bail

Une immobilisation corporelle est décomptabilisée au moment de sa cession ou quand aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa cession.

Tout profit ou perte résultant de la décomptabilisation d'une immobilisation corporelle (calculé comme étant la différence entre le produit net de la cession et la valeur comptable de l'immobilisation corporelle) est inclus dans l'état du résultat global de l'exercice au cours duquel elle est décomptabilisée. Les valeurs résiduelles, les durées de vie utile et les méthodes d'amortissement des immobilisations corporelles font l'objet d'un examen à la fin de chaque exercice et sont rajustées de manière prospective, s'il y a lieu.

Le Centre évalue les immobilisations corporelles à la date d'établissement de chacun des rapports financiers afin de déterminer s'il y a eu perte de valeur d'une immobilisation ou d'un groupe d'immobilisations corporelles. Tout rajustement de la valeur comptable d'une immobilisation corporelle est comptabilisé dans l'état du résultat global. Au 31 mars 2013, aucune immobilisation corporelle n'avait subi de perte de valeur.

## **d. Immobilisations incorporelles et amortissement**

Les immobilisations incorporelles du Centre comprennent les logiciels achetés et les logiciels mis au point à l'interne qui ne font partie intégrante d'aucun matériel informatique. Les immobilisations incorporelles sont d'abord comptabilisées au coût. Dans le cas des logiciels mis au point à l'interne, cela comprend le coût du matériel, les coûts de main-d'oeuvre directs et tous les autres coûts directement attribuables au fait d'amener les immobilisations en question à l'état de fonctionnement nécessaire pour l'utilisation prévue. Après cette comptabilisation initiale, elles sont comptabilisées à leur coût après déduction de tout amortissement cumulé et de tout cumul de pertes de valeur. La période et la méthode d'amortissement des immobilisations incorporelles font l'objet d'un examen au moins une fois l'an, à la fin de l'exercice. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire, et la durée de vie utile prévue des immobilisations incorporelles va de trois à dix ans.

La charge d'amortissement est comptabilisée dans l'état du résultat global, dans la catégorie de charges qui correspond à la fonction de l'immobilisation incorporelle.

Le Centre évalue les immobilisations incorporelles à la date d'établissement de chacun des rapports financiers afin de déterminer s'il y a eu perte de valeur d'une immobilisation ou d'un groupe d'immobilisations incorporelles. Tout rajustement de la valeur comptable d'une immobilisation incorporelle est comptabilisé dans l'état du résultat global. Au 31 mars 2013, aucune immobilisation incorporelle n'avait subi de perte de valeur.

#### e. Contrats de location

Pour déterminer si un contrat est, ou contient, un contrat de location, on se fonde sur la substance de l'accord à la date de son commencement. Un contrat de location est considéré comme un contrat de location-financement quand il a pour effet de transférer au Centre la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif. Tout autre contrat de location est un contrat de location simple. Le Centre n'est partie à aucun contrat de location-financement à l'heure actuelle. Les paiements effectués au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges dans l'état du résultat global jusqu'à l'échéance du contrat de location.

#### f. Instruments financiers

Le Centre a choisi d'adopter par anticipation l'IFRS 9 à compter du 1<sup>er</sup> avril 2010, puisque son modèle de gestion des instruments financiers concorde bien avec les exigences de la méthode du coût amorti présentée dans l'IFRS 9. Les instruments financiers du Centre comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements, les créances et les créditeurs et charges à payer enregistrés dans le cours normal de ses activités. Les instruments financiers sont d'abord comptabilisés à la juste valeur, qui est habituellement considérée comme équivalant au prix de transaction (soit la contrepartie versée). Ils sont ensuite évalués en fonction de leur classement.

La classification est la suivante.

##### i) Instrument financier

Trésorerie  
Équivalents de trésorerie et placements  
Créances  
Créditeurs et charges à payer

##### Classement et méthode d'évaluation

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net  
Actifs financiers au coût amorti  
Actifs financiers au coût amorti  
Passifs financiers au coût amorti

##### ii) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie ne comprend que des fonds déposés dans des institutions financières. Les équivalents de trésorerie comprennent les fonds placés dans des instruments du marché monétaire à court terme venant à échéance 90 jours ou moins à compter de la date d'acquisition.

##### iii) Placements

Les placements sont constitués d'instruments du marché monétaire et d'instruments à revenu fixe de qualité supérieure venant à échéance plus de 90 jours après la date d'acquisition. Ces placements sont d'abord comptabilisés au prix de transaction, soit à la juste valeur de la contrepartie versée, qui comprend les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition. Les acquisitions et ventes de placements sont inscrites à la date de règlement.

Les placements sont habituellement conservés jusqu'à l'échéance en vue d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels. Cependant, le Centre peut vendre des placements pour satisfaire à ses besoins de liquidités ou encore à la suite de variations de la cote de crédit des instruments ou d'un écart entre la composition réelle du portefeuille et la composition stipulée dans la politique en matière de placements du Centre. Les profits et pertes résultant de la décomptabilisation ou de pertes de valeur sont comptabilisés dans l'état du résultat global au cours de l'exercice durant lequel ils surviennent.

##### iv) Perte de valeur des actifs financiers

Le Centre évalue les actifs financiers à la date d'établissement de chacun des rapports financiers afin de déterminer s'il y a eu perte de valeur d'un actif ou d'un groupe d'actifs. Tout rajustement de la valeur comptable d'un actif financier est comptabilisé dans l'état du résultat global. Au 31 mars 2013, aucun actif financier n'avait subi de perte de valeur.

##### v) Dérivés incorporés

Il faut traiter séparément les dérivés incorporés et les évaluer à leur juste valeur dans la mesure où certaines conditions sont réunies. La direction examine régulièrement les contrats et détermine si le Centre a des dérivés incorporés nécessitant un traitement comptable distinct. Au 31 mars 2013, le Centre n'avait aucun dérivé incorporé.

#### g. Conversion de devises

Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de l'état de la situation financière. Les actifs et les passifs sont convertis au taux qui était en vigueur au moment où l'actif a été acquis ou l'obligation, contractée. Les éléments de produits et de charges sont convertis au taux de change hebdomadaire. Les gains et pertes de change sont pris en compte dans les autres produits de l'exercice. Le Centre n'a pas recours à des instruments de couverture pour se protéger contre les fluctuations des devises.

## **h. Avantages du personnel**

### **i) Prestations de retraite – siège**

La plupart des employés du Centre adhèrent au Régime de pension de retraite de la fonction publique (le Régime), un régime à prestations déterminées créé en vertu d'une loi et financé par le gouvernement du Canada. Les employés et le Centre versent tous deux des cotisations pour couvrir le coût actuel du Régime. Conformément à la loi en vigueur, le Centre n'a aucune obligation, légale ou implicite, de payer des cotisations supplémentaires à l'égard de services antérieurs ou d'insuffisances de financement du Régime. Par conséquent, les cotisations sont comptabilisées à titre de charges de l'exercice au cours duquel elles sont versées et représentent l'ensemble des obligations du Centre en matière de prestations de retraite.

### **ii) Prestations de retraite – bureaux régionaux**

Le Centre participe à certains régimes à cotisations déterminées offrant des prestations de retraite et d'autres avantages aux employés qui y sont admissibles. Les cotisations versées à titre d'employeur représentent le coût complet pour le Centre. Ce montant est équivalent à un multiple des cotisations versées par les employés à ces régimes. Les cotisations du Centre sont passées en charges durant l'exercice au cours duquel elles sont versées et représentent l'ensemble des obligations du Centre.

### **iii) Autres avantages**

#### ***Indemnités de départ***

Les employés avaient droit à une indemnité de départ en cas de départ volontaire, qui était prévue dans leurs conditions d'emploi. Il n'y a plus accumulation des indemnités de départ en cas de départ volontaire depuis le 30 juin 2012. Les employés qui comptaient au moins une année de service à cette date ont soit touché l'indemnité accumulée en une somme forfaitaire, soit choisi de la toucher quand ils quitteront le Centre (démission ou départ à la retraite), ou encore ils ont touché une partie de l'indemnité au cours de l'exercice et recevront le solde au moment où ils quitteront le Centre de façon volontaire.

La direction détermine l'obligation au titre des indemnités constituées au moyen d'une évaluation actuarielle menée tous les deux ans ou au besoin. La plus récente évaluation actuarielle a été réalisée pour l'exercice qui a pris fin le 31 mars 2013. Les gains et pertes actuariels sont passés en charges dans leur totalité dans l'exercice pour lequel l'évaluation actuarielle est réalisée.

#### ***Prestations de maladie***

Les employés ont droit chaque année à un certain nombre de jours de congé de maladie payés. Les jours de congé de maladie non utilisés peuvent être accumulés indéfiniment, mais il s'agit d'un avantage sans droit acquis en ce sens qu'ils ne peuvent être remboursés en espèces ni utilisés comme jours de vacances. La direction détermine l'obligation au titre des prestations de maladie au moyen d'une évaluation actuarielle menée tous les deux ans ou au besoin. La plus récente évaluation actuarielle a été réalisée pour l'exercice qui a pris fin le 31 mars 2013. Le Centre inclut la charge à payer à ce titre dans les passifs courants. Les gains et pertes actuariels sont passés en charges dans leur totalité dans l'exercice pour lequel l'évaluation actuarielle est réalisée.

## **i. Capitaux propres**

Les capitaux propres du Centre sont constitués de l'excédent des produits sur les dépenses d'exploitation et comprennent des sommes non affectées, des sommes affectées à l'interne qui sont destinées à des activités de programmation et d'exploitation spéciales, des sommes nettes investies en immobilisations et des sommes réservées.

### **i) Capitaux propres affectés à l'interne**

Les capitaux propres affectés à l'interne destinés à des activités de programmation et d'exploitation spéciales diminuent à mesure que les fonds sont utilisés aux fins de ces activités. La direction reclasse dans les capitaux propres non affectés les capitaux propres affectés à l'interne qui n'ont pas été utilisés une fois que les activités auxquelles ils étaient destinés ont pris fin.

### **ii) Capitaux propres nets investis en immobilisations**

Il s'agit des investissements nets du Centre dans des immobilisations qui seront amortis sur des périodes comptables à venir.

### **iii) Capitaux propres réservés**

Les écarts dans les charges de programme ordinaires peuvent avoir des effets notables sur les résultats d'exploitation et, par conséquent, sur le solde des capitaux propres. Les capitaux propres réservés ont pour objectif de faire en sorte que le Centre dispose d'un solde raisonnable pour absorber les dépassements de coûts dans les charges afférentes à la programmation et pour financer des initiatives ne s'inscrivant pas dans les activités d'exploitation courantes. Le montant des capitaux propres réservés est établi pour chaque exercice, au moment de la préparation du budget.

#### **j. Utilisation de jugements, d'estimations et d'hypothèses**

Pour préparer les états financiers conformément aux normes IFRS, la direction doit procéder à des estimations et formuler des jugements et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs constatés à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de l'exercice. L'incertitude associée à ces hypothèses et estimations, ou toute modification d'un jugement d'importance, pourrait donner lieu à des résultats exigeant un rajustement notable de la valeur divulguée des actifs et des passifs au cours d'exercices ultérieurs.

##### **i) Jugements d'importance**

Dans le cadre de l'application des conventions comptables du Centre, et outre le recours à des estimations, la direction a conclu qu'aucun jugement pouvant donner lieu à un risque important de rajustement notable n'avait été formulé.

##### **ii) Hypothèses et autres grandes sources d'incertitude reliées au recours à des estimations**

Les principales hypothèses concernant des événements futurs et les autres grandes sources d'incertitude reliées au recours à des estimations à la date de l'établissement de l'état de la situation financière pour lesquelles il existe un risque important de rajustement notable des valeurs comptables des actifs et des passifs au cours de l'exercice suivant sont

- la durée de vie utile prévue des immobilisations corporelles,
- la durée de vie utile prévue des immobilisations incorporelles.

La direction a estimé qu'aucune autre hypothèse ou estimation comptable n'était assortie d'un risque important de rajustement notable des valeurs comptables des actifs et des passifs au cours du prochain exercice.

## **5. Modification de convention comptable**

Il y a eu modification de la convention comptable relative à la présentation des capitaux propres afin de fournir davantage de précisions sur les composantes des capitaux propres en y ajoutant une nouvelle catégorie pour les investissements dans des immobilisations (corporelles et incorporelles). On peut se reporter à la note 4.i pour en savoir plus au sujet de cette convention comptable.

Cette modification a été adoptée le 31 mars 2013 et appliquée de façon rétrospective. La direction estime qu'il en résultera une plus grande transparence en ce qui concerne la partie des capitaux propres du Centre qui ont trait à ses investissements dans des immobilisations.

La modification a pour effet l'ajout, dans l'état de la situation financière, d'une nouvelle composante des capitaux propres, les capitaux propres nets investis en immobilisations, et une réduction correspondante de la valeur des capitaux réservés.

## **6. Récentes prises de position**

Le Conseil des normes comptables internationales (CNCI) a plusieurs activités en chantier; certaines auront une incidence sur les normes auxquelles le Centre doit se conformer, et ce dernier suit donc de près leur évolution. Des révisions et des ajouts aux normes mentionnées ci-dessous pourraient se répercuter sur les états financiers et obliger le Centre à tirer des conclusions différentes. À moins d'indication contraire, les normes sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. Le Centre est tenu de s'y conformer à compter de l'exercice 2013-2014.

Sont pertinents pour le Centre les révisions et ajouts suivants.

- *IAS 19 – Avantages du personnel.* Les modifications qui ont une incidence sur le Centre ont trait à l'amélioration des obligations d'information en ce qui concerne le régime à prestations définies.
- *IFRS 9 – Instruments financiers.* La date de première application obligatoire de l'IFRS 9, date à laquelle prendront également effet les obligations d'information transitoires, est le 1<sup>er</sup> janvier 2015 ou après cette date; toutefois, certaines des modifications qui y sont apportées se rapportent à l'IFRS 13 et sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, tel qu'indiqué plus haut.
- *IFRS 13 – Évaluation de la juste valeur.* Cette norme reformule la définition de la juste valeur dans un but d'harmonisation, fournit un cadre pour son évaluation et prescrit d'autres obligations d'information qui s'appliquent aux autres normes IFRS.

## **7. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

*(en milliers de dollars canadiens)*

Les équivalents de trésorerie du Centre sont constitués d'instruments du marché monétaire, dont du papier commercial, des acceptations bancaires et des billets de dépôt au porteur. Le taux de rendement moyen pondéré au 31 mars 2013 est nul (1,18 % au 31 mars 2012), et la

durée moyenne des placements à partir de la date d'acquisition est nul (90 jours au 31 mars 2012). Étant donné leur échéance brève, la valeur comptable de ces placements constitue une approximation raisonnable de leur juste valeur.

	<u>31 mars 2013</u>	<u>31 mars 2012</u>
Trésorerie	581	4 502
Équivalents de trésorerie	—	4 992
	<u>581</u>	<u>9 494</u>

## 8. Placements

(en milliers de dollars canadiens)

Le Centre investit dans des instruments à revenu fixe, notamment des obligations, et dans des instruments du marché financier, dont du papier commercial, des acceptations bancaires et des billets de dépôt au porteur. Le taux de rendement moyen pondéré au 31 mars 2013 est de 1,25 % (1,27 % au 31 mars 2012), et la durée moyenne restante des placements au 31 mars 2013 est de 74 jours (159 jours au 31 mars 2012). La valeur comptable des placements constitue une approximation raisonnable de leur juste valeur.

	<u>31 mars 2013</u>	<u>31 mars 2012</u>
Banques à charte canadiennes	36 813	85 011
Sociétés commerciales	10 986	13 355
Banques à charte étrangères	2 996	4 990
	<u>50 795</u>	<u>103 356</u>

	<u>31 mars 2013</u>	<u>31 mars 2012</u>
Courants	50 795	92 199
Non courants	—	11 157
	<u>50 795</u>	<u>103 356</u>

## 9. Créances

(en milliers de dollars canadiens)

Les créances sont enregistrées dans le cours normal des activités et payables sur demande. La valeur comptable des créances avoisine leur juste valeur en raison de leur échéance brève, et la direction estime qu'elles ne présentent aucun risque notable de crédit.

	<u>31 mars 2013</u>	<u>31 mars 2012</u>
Autres	1 933	2 318
Contributions de bailleurs de fonds	51	337
Crédit parlementaire	—	27 500
	<u>1 984</u>	<u>30 155</u>

Le Centre n'a relevé aucune créance en souffrance ou ayant subi une perte de valeur au 31 mars 2013 (aucune au 31 mars 2012).

## 10. Immobilisations corporelles

(en milliers de dollars canadiens)

	<b>Matériel informatique</b>	<b>Mobilier et matériel de bureau</b>	<b>Véhicules</b>	<b>Systèmes de communications</b>	<b>Améliorations locatives</b>	<b>Total</b>
<b>Coût</b>						
<b>au 31 mars 2011</b>	3 181	1 169	925	1 210	11 376	17 861
Ajouts	269	43	144	29	107	592
Cessions	(878)	(107)	(226)	—	—	(1 211)
<b>au 31 mars 2012</b>	2 572	1 105	843	1 239	11 483	17 242
Ajouts	66	64	—	77	582	789
Cessions	(355)	(254)	(481)	—	(1 234)	(2 324)
<b>au 31 mars 2013</b>	2 283	915	362	1 316	10 831	15 707
<b>Amortissement</b>						
<b>au 31 mars 2011</b>	(2 732)	(875)	(707)	(1 010)	(3 313)	(8 637)
Amortissement pour l'exercice	(309)	(140)	(121)	(171)	(702)	(1 443)
Cessions	879	96	222	—	—	1 197
<b>au 31 mars 2012</b>	(2 162)	(919)	(606)	(1 181)	(4 015)	(8 883)
Amortissement pour l'exercice	(117)	(83)	(85)	(43)	(730)	(1 058)
Cessions	350	213	423	—	671	1 657
<b>au 31 mars 2013</b>	(1 929)	(789)	(268)	(1 224)	(4 074)	(8 284)
<b>Valeur comptable nette</b>						
<b>au 31 mars 2011</b>	449	294	218	200	8 063	9 224
<b>au 31 mars 2012</b>	410	186	237	58	7 468	8 359
<b>au 31 mars 2013</b>	354	126	94	92	6 757	7 423

## 11. Immobilisations incorporelles

(en milliers de dollars canadiens)

	Logiciels mis au point à l'interne	Logiciels achetés	Total
<b>Coût</b>			
<b>au 31 mars 2011</b>	7 760	1 522	9 282
Ajouts	715	—	715
Cessions	—	—	—
<b>au 31 mars 2012</b>	8 475	1 522	9 997
Ajouts	261	94	355
Cessions	—	(58)	(58)
<b>au 31 mars 2013</b>	8 736	1 558	10 294
<b>Amortissement</b>			
<b>au 31 mars 2011</b>	(5 415)	(1 157)	(6 572)
Amortissement pour l'exercice	(266)	(153)	(419)
Cessions	—	—	—
<b>au 31 mars 2012</b>	(5 681)	(1 310)	(6 991)
Amortissement pour l'exercice	(383)	(126)	(509)
Cessions	—	58	58
<b>au 31 mars 2013</b>	(6 064)	(1 378)	(7 442)
<b>Valeur comptable nette</b>			
<b>au 31 mars 2011</b>	2 345	365	2 710
<b>au 31 mars 2012</b>	2 794	212	3 006
<b>au 31 mars 2013</b>	2 672	180	2 852

## 12. Crédoiteurs et charges à payer

(en milliers de dollars canadiens)

Les crédoiteurs et charges à payer sont enregistrés dans le cours normal des activités. Les sommes indiquées ci-dessous correspondent à la valeur comptable de ces comptes, et le Centre estime qu'il s'agit de la juste valeur des sommes qu'il doit payer au cours du prochain exercice.

	31 mars 2013	31 mars 2012
Crédoiteurs	6 176	8 736
Charges salariales	4 021	3 851
Versements de subvention à payer	14 271	2 482
Indemnités de départ (note 14)	195	3 717
Autres	431	451
	25 094	19 237

### 13. Produits reportés

(en milliers de dollars canadiens)

Les produits reportés comprennent la partie non dépensée des fonds reçus ou à recevoir au titre des activités financées par des contributions de bailleurs de fonds, ainsi que la partie non dépensée de la somme qui, dans certains crédits parlementaires, est reçue pour des projets et des programmes précis.

En voici les soldes.

#### a. Contributions de bailleurs de fonds au financement de programmes en recherche pour le développement

	<u>31 mars 2013</u>	<u>31 mars 2012</u>
Produits courants	22 335	20 178
Produits non courants	615	1 768
	<u>22 950</u>	<u>21 946</u>

Du montant total reporté relativement aux contributions de bailleurs de fonds, une somme de 8 383 \$ (8 948 \$ au 31 mars 2012) vient de l'Agence canadienne de développement international. De cette somme, 8 349 \$ (8 875 \$ au 31 mars 2012) ont été reçus au cours de l'exercice, et 34 \$ (73 \$ au 31 mars 2012) sont à recevoir à la fin de l'exercice.

#### b. Crédits parlementaires – projets et programmes précis

	<u>31 mars 2013</u>	<u>31 mars 2012</u>
Produits courants	527	1 516
Produits non courants	—	243
	<u>527</u>	<u>1 759</u>

#### c. Total des produits reportés (toutes les sommes ci-dessus)

	<u>31 mars 2013</u>	<u>31 mars 2012</u>
Produits courants	22 862	21 694
Produits non courants	615	2 011
	<u>23 477</u>	<u>23 705</u>

### 14. Avantages du personnel

(en milliers de dollars canadiens)

#### a. Prestations de retraite – siège

La plupart des employés du Centre adhèrent au Régime de pension de retraite de la fonction publique (le Régime), un régime à prestations déterminées créé en vertu d'une loi et financé par le gouvernement du Canada. Les employés et le Centre versent tous deux des cotisations. Le président du Conseil du Trésor du Canada fixe les cotisations exigées de l'employeur en fonction d'un multiple des cotisations que doivent verser les employés. Le taux de cotisation général de l'employeur en vigueur à la fin de l'exercice était de 11,05 % (11,34 % au 31 mars 2012). Des charges totales de 4 101 \$ (3 937 \$ au 31 mars 2012) ont été comptabilisées pour les cotisations versées par le Centre en tant qu'employeur pendant l'exercice.

Le gouvernement du Canada a l'obligation légale de verser les prestations du Régime. En règle générale, les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de service ouvrant droit à pension multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont coordonnées avec celles du Régime de pensions du Canada et du Régime des rentes du Québec et indexées en fonction de l'inflation.

## b. Prestations de retraite – bureaux régionaux

Le Centre et les employés des bureaux régionaux qui y sont admissibles cotisent à des régimes de retraite à cotisations déterminées, selon les modalités prévues pour chacun de ces régimes. Les cotisations du Centre à cet égard s'élevaient à 438 \$ pour l'exercice qui a pris fin le 31 mars 2013 (493 \$ au 31 mars 2012).

## c. Indemnités de départ

Le Centre versait auparavant à ses employés des indemnités de départ quand il y avait départ volontaire; ces indemnités étaient fondées sur les années de service et le salaire en fin d'emploi. Un certain nombre d'employés ont choisi d'attendre de quitter le Centre (démission ou départ à la retraite) pour toucher l'indemnité qu'ils ont accumulée. Ce régime n'est pas capitalisé, et il n'y a donc aucun actif inscrit à ce titre, ce qui fait qu'il présente un déficit égal à l'obligation au titre des indemnités constituées. Les indemnités seront payées à même les liquidités et les crédits parlementaires reçus pour les exercices futurs.

	<u>31 mars 2013</u>	<u>31 mars 2012</u>
Obligation au titre des indemnités constituées au début de l'exercice	8 000	6 986
Coût des services rendus au cours de l'exercice	758	1 156
Intérêts débiteurs	121	219
Indemnités versées au cours de l'exercice	(4 145)	(550)
(Gain) Perte actuarielle	(175)	189
Obligation au titre des indemnités constituées à la fin de l'exercice	<u>4 559</u>	<u>8 000</u>
Obligation courante	195	3 717
Obligation non courante	4 364	4 283
	<u>4 559</u>	<u>8 000</u>

### Principales hypothèses actuarielles ayant servi à déterminer le coût de l'avantage

Taux d'actualisation	2,00 %	2,15 %
Taux de croissance de la rémunération	3,20 %	3,20 %

## 15. Contributions de bailleurs de fonds

(en milliers de dollars canadiens)

Les contributions obtenues de bailleurs de fonds aux fins de programmes de recherche pour le développement sont destinées à des projets de recherche menés ou administrés par le Centre pour le compte d'autres organismes. Les produits et les charges comptabilisés à ce titre se répartissent ainsi entre les différents bailleurs de fonds.

	<u>31 mars 2013</u>	<u>31 mars 2012</u>
Agence canadienne de développement international	17 665	18 917
Fondation William et Flora Hewlett	7 388	6 224
Fondation Bill et Melinda Gates	7 142	6 182
Department for International Development du Royaume-Uni	3 783	6 831
Autres organismes bailleurs de fonds	2 599	3 804
Autres entités du gouvernement du Canada	15	137
	<u>38 592</u>	<u>42 095</u>

Le Centre recouvre les coûts engagés pour l'administration des contributions de bailleurs de fonds. Pour l'exercice qui a pris fin le 31 mars 2013, les sommes recouvrées s'établissent à 3 712 \$ (4 242 \$ au 31 mars 2012), dont 1 573 \$ (1 692 \$ au 31 mars 2012) provenaient de l'ACDI.

## 16. Crédit parlementaire

(en milliers de dollars canadiens)

	<u>31 mars 2013</u>	<u>31 mars 2012</u>
Crédit parlementaire approuvé	241 646	237 907
Partie du crédit parlementaire rééchelonnée, non utilisée et annulée	(79 209)	—
Affectation bloquée	(6 214)	—
Amortissement de la partie du crédit parlementaire reportée pour des projets et des programmes précis	<u>1 232</u>	<u>1 534</u>
Crédit parlementaire comptabilisé dans l'état du résultat global	<u><u>157 455</u></u>	<u><u>239 441</u></u>

## 17. Capitaux propres

(en milliers de dollars canadiens)

### a. Capitaux propres affectés à l'interne

	<u>31 mars 2013</u>			<u>31 mars 2012</u>	
	<u>Valeur au début de l'exercice</u>	<u>Sommes reçues et affectées à l'interne</u>	<u>Sommes dépensées ou annulées</u>	<u>Valeur à la fin de l'exercice</u>	<u>Valeur à la fin de l'exercice</u>
Centres africains de recherche sur l'adaptation	5 930	—	(5 930)	—	5 930
Fonds d'innovation pour le développement	39 767	—	(39 767)	—	39 767
Mesures d'adaptation aux changements climatiques	27 500	—	(27 500)	—	27 500
Autres	<u>1 799</u>	<u>13</u>	<u>(641)</u>	<u>1 171</u>	<u>1 799</u>
Total	<u><u>74 996</u></u>	<u><u>13</u></u>	<u><u>(73 838)</u></u>	<u><u>1 171</u></u>	<u><u>74 996</u></u>

L'initiative Centre africains de recherche sur l'adaptation (CARA) a aidé à obtenir des expertises et des conseils scientifiques indépendants et pertinents afin de guider les décisions en matière de politiques et les investissements en Afrique en ce qui concerne l'adaptation. Des fonds ont été versés à des organismes existants dont le leadership scientifique en matière d'adaptation et la capacité de collaborer avec les décideurs ont été démontrés. La somme affectée à l'interne a été dépensée, à l'exception d'un montant de 0,2 million de dollars qui a été annulé.

La direction a en outre affecté à l'interne une partie du crédit parlementaire pour le financement du Fonds d'innovation pour le développement (FID). Le FID est une initiative d'envergure dont le Centre orchestre la mise en oeuvre pour le gouvernement du Canada et qui a pour but d'appuyer des recherches scientifiques de pointe susceptibles d'améliorer les conditions de vie des populations pauvres des pays en développement. Il est axé sur la recherche en santé mondiale. Par le truchement de concours en vertu desquels les propositions sont examinées par des pairs, des subventions sont octroyées à des établissements scientifiques qui se consacrent à la recherche en santé. La direction a décidé que le FID ferait l'objet d'une comptabilité distincte en raison de sa taille et de l'incidence que tout retard ou écart dans sa mise en oeuvre pourrait avoir sur les résultats du Centre. La somme affectée à l'interne a été entièrement dépensée. Le gouvernement fédéral a rééchelonné l'attribution des fonds destinés au FID de manière à ce que les moments auxquels ils seront reçus à l'avenir correspondent aux décaissements prévus, et il ne devrait plus être nécessaire de procéder à un report en fin d'exercice au moyen des capitaux propres.

En mars 2012, le Centre a été informé de ce que la *Loi de crédits n° 4 pour 2011-2012* avait reçu la sanction royale. En vertu de cette loi, le Centre se voit octroyer une somme de 27,5 millions de dollars afin d'encadrer 12 grands projets de recherche sur d'importantes questions ayant trait à l'eau qui sont associées aux changements climatiques en Asie de même qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes, dans le cadre de l'engagement pris par le gouvernement du Canada de fournir un apport de financement accéléré. Les fonds n'ayant pas été reçus avant le 31 mars 2012, on a mis la touche finale aux accords visant l'octroi de subventions aux bénéficiaires dans le cadre des mesures d'adaptation aux changements climatiques (MACC) en 2012-2013. La somme affectée à l'interne a été dépensée, à l'exception d'un montant de 2 millions de dollars qui a été annulé.

Les capitaux propres ont été grevés d'une autre affectation interne, de 1,1 million de dollars, afin de fournir un complément aux intérêts produits par le fonds de dotation légué au Centre en vue de l'octroi, chaque année et à perpétuité, de la bourse John G. Bene en foresterie communautaire.

En 2011-2012, la direction a affecté à l'interne une somme de 0,7 million de dollars afin de couvrir les coûts des mesures extraordinaires nécessaires à la mise en oeuvre des réductions prévues dans le budget – Plan d'action économique du Canada de 2012. Une somme de 0,6 million de dollars a été dépensée jusqu'à maintenant, et l'on s'attend à ce que le solde soit ramené à zéro d'ici le deuxième trimestre de l'exercice 2013-2014.

#### **b. Capitaux propres nets investis en immobilisations**

Les capitaux propres nets investis en immobilisations correspondent au solde non amorti des immobilisations corporelles et incorporelles. Se reporter aux notes 10 et 11.

#### **c. Capitaux propres réservés**

Compte tenu d'une hausse importante des charges au titre de la programmation en recherche pour le développement au cours de l'exercice, le solde des capitaux propres réservés à la fin de l'exercice est de 706 \$ (6 477 \$ au 31 mars 2012). La réserve sera reconstituée en 2013-2014 afin que le Centre dispose des fonds nécessaires advenant d'autres écarts à l'avenir.

## **18. Engagements**

#### **a. Engagements au titre des programmes**

*(en milliers de dollars canadiens)*

Le Centre s'est engagé à effectuer des versements de subvention pouvant atteindre 361,7 millions de dollars (454,0 millions au 31 mars 2012) au cours des cinq prochains exercices, dans la mesure où le Parlement et les bailleurs de fonds lui octroient les sommes nécessaires et où les bénéficiaires respectent les conditions des accords de subvention. Du total de ces engagements, 294,4 millions de dollars (359,7 millions au 31 mars 2012) devraient provenir de crédits parlementaires futurs, le solde de 67,3 millions de dollars (94,3 millions au 31 mars 2012) devant être obtenu en vertu d'accords de contribution conclus avec des bailleurs de fonds.

	<u>31 mars 2013</u>	<u>31 mars 2012</u>
D'ici un an	130 510	154 563
Dans plus d'un an mais pas plus de cinq ans	231 165	299 410
Total des versements à effectuer	<u>361 675</u>	<u>453 973</u>

#### **b. Contrats de location-exploitation**

*(en milliers de dollars canadiens)*

Le Centre est tenu de respecter divers engagements contractuels visant la location de locaux pour des bureaux au Canada et à l'étranger, ainsi que le logement de son personnel dans différents pays. Les contrats expirent à des dates différentes, et le dernier prend fin en 2022. Au 31 mars 2013, les paiements à effectuer en vertu de ces engagements contractuels sont les suivants.

	<u>31 mars 2013</u>	<u>31 mars 2012</u>
D'ici un an	7 395	7 082
Dans plus d'un an mais pas plus de cinq ans	30 712	29 720
Dans plus de cinq ans	38 116	46 092
Total des paiements à effectuer	<u>76 223</u>	<u>82 894</u>

Les charges nettes au titre des contrats de location-exploitation comptabilisées dans l'état du résultat global pour l'exercice qui a pris fin le 31 mars 2013 s'élevaient à 6 964 \$ (7 563 \$ au 31 mars 2012).

## 19. Éventualités

Divers recours sont intentés contre le Centre. Les procès sont en général caractérisés par l'incertitude, et leur dénouement est impossible à prévoir. En se fondant sur des avis juridiques, la direction estime qu'aucun passif ne peut en résulter.

## 20. Transactions avec des parties liées

Le gouvernement du Canada est l'entité mère du Centre et exerce un contrôle sur ce dernier; par conséquent, en vertu du principe de propriété commune, le Centre est lié à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Dans le cours normal de ses activités, il procède à des transactions avec d'autres entités du gouvernement du Canada selon les conditions qui s'appliquent aux transactions avec des parties non liées. Toutes les transactions sont comptabilisées au montant de l'échange, que l'on estime avoisiner la juste valeur.

Il est fait mention des transactions avec des parties liées aux notes 9, 13 et 15 qui précèdent.

### Rémunération des principaux dirigeants

(en milliers de dollars canadiens)

Les principaux dirigeants sont les membres du Conseil des gouverneurs, le président du Centre, les trois vice-présidents et le secrétaire et conseiller juridique. La rémunération versée ou due aux principaux dirigeants au cours de l'exercice est résumée au tableau suivant.

	<u>31 mars 2013</u>	<u>31 mars 2012</u>
Salaires et avantages à court terme	1 294	1 235
Avantages postérieurs à l'emploi	293	317
	<u>1 587</u>	<u>1 552</u>

## 21. Risques associés aux instruments financiers

Les principaux risques auxquels le Centre est exposé parce qu'il possède des instruments financiers sont le risque de crédit, le risque de marché et le risque de liquidité. Il incombe à la fonction de trésorerie du Centre d'assurer la gestion du risque pour les activités de placement. Les placements sont détenus principalement à des fins de liquidité, mais peuvent également être conservés à longue échéance. Le Centre a recours à divers autres instruments financiers tels que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances et les créditeurs et charges à payer, qui découlent du cours normal des activités.

### a. Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier manque à ses obligations envers le Centre et l'amène à subir une perte financière. Le Centre est exposé au risque de crédit puisqu'il a des placements et qu'il consent du crédit à ses bénéficiaires et à ses bailleurs de fonds partenaires dans le cours normal de ses activités. L'exposition maximale concerne les sommes ayant trait à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux placements et aux créances qui sont présentées dans l'état de la situation financière du Centre. La direction estime que le risque de crédit associé aux créances est minime puisque la plupart des créances sont exigibles de bailleurs de fonds partenaires et d'entités du gouvernement du Canada. La politique en matière de placements du Centre définit la cote de crédit minimale des parties qui est acceptable en ce qui a trait aux placements. Les instruments de placement à court terme doivent obtenir, de deux agences de cotation extérieures, des cotes minimales équivalant à la cote R-1 (faible) du DBRS s'ils sont émis par des gouvernements et des banques de l'annexe I et à la cote R-1 (moyen) s'ils le sont par des banques de l'annexe II et des sociétés commerciales. Pour ce qui est des instruments de placement à moyen et à long terme, ils doivent obtenir au moins la cote A s'ils sont émis par des gouvernements, la cote AA par des banques de l'annexe I, la cote AA (élevé) par des banques de l'annexe II et la cote AAA par des sociétés commerciales. Le Centre examine régulièrement les cotes de crédit des émetteurs desquels il a obtenu des placements et consulte le Comité des finances et de l'audit du Conseil des gouverneurs quand la cote de crédit d'un émetteur passe au-dessous du niveau prévu dans la politique. Le Comité des finances et de l'audit du Conseil des gouverneurs réexamine et approuve au besoin la politique en matière de placements. Cette politique et les procédures connexes ont pour but de gérer et de limiter le risque de crédit associé aux instruments financiers.

## Concentrations du risque de crédit

(en milliers de dollars canadiens)

Le tableau suivant résume les risques que court le Centre en matière de crédit.

	Cote DBRS	31 mars 2013	31 mars 2012
Banques à charte canadiennes	R-1 (faible)	36 813	85 011
Sociétés commerciales	R-1 (moyen)	10 986	13 355
Banques à charte étrangères	R-1 (moyen)	2 996	4 990
		<u>50 795</u>	<u>103 356</u>

### b. Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et les autres risques de prix. Le Centre est exposé à des pertes éventuelles en raison des fluctuations des taux d'intérêt et de change.

#### i) Risque de change

Par risque de change, on entend l'effet défavorable que les fluctuations des taux de change risquent d'avoir sur la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier. Le Centre est exposé à un risque de change en partie en raison des coûts d'exploitation locaux de ses quatre bureaux régionaux situés à différents endroits dans le monde. En ce qui concerne les charges de ses bureaux régionaux, le Centre ne se couvre pas contre les fluctuations des taux de change et accepte les risques opérationnels et financiers associés à ces fluctuations, risques qu'il n'estime pas importants.

Le Centre conclut, avec des bailleurs de fonds non canadiens, des accords de contribution pluriannuels qui sont libellés dans d'autres devises que le dollar canadien. Sur réception, un paiement périodique d'un bailleur de fonds est converti en dollars canadiens au taux de change hebdomadaire (voir la note 4g). Le Centre engage par ailleurs des charges et conclut des accords de subvention pluriannuels qui sont libellés en dollars canadiens. Le Centre gère le risque de change engendré par ces activités en mettant de côté une partie des fonds obtenus en vertu de l'accord de contribution pour absorber les gains et les pertes de change. L'importance des fonds ainsi mis de côté est fonction des fluctuations annuelles réelles des devises; on n'ajoute des fonds qu'au besoin et on ne les débloque qu'au moment où l'accord tire à sa fin et qu'il n'est plus nécessaire de les mettre de côté. En ce qui concerne les produits qu'il reçoit en devises, le Centre ne se couvre pas contre les fluctuations des taux de change et accepte les risques opérationnels et financiers associés à ces fluctuations, risques qu'il n'estime pas importants pour un exercice donné.

#### ii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de changements dans les taux d'intérêt du marché. Le Centre est exposé au risque de taux d'intérêt dans la mesure où les changements dans les taux d'intérêt du marché peuvent engendrer des fluctuations de la juste valeur des placements. Pour gérer ce risque, le Centre investit habituellement dans des titres négociables à court terme qui sont peu sensibles aux variations des taux d'intérêt. L'objectif du modèle de gestion du Centre est de conserver tout placement jusqu'à l'échéance, de percevoir les flux de trésorerie contractuels pour la durée du placement et de réduire l'exposition aux fluctuations de la juste valeur. La direction estime que le Centre n'est pas exposé à un risque de taux d'intérêt important.

### c. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Centre éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à échéance. Le risque de liquidité peut provenir de la non-concordance des flux de trésorerie ayant trait aux actifs et aux passifs. La fonction de trésorerie est chargée de la gestion des liquidités du Centre. Le Centre gère ce risque en suivant de près les flux de trésorerie prévus et réels et en faisant concorder les échéances des actifs et des passifs financiers. Le Centre dispose aussi d'équivalents de trésorerie et de placements dans des titres négociables faciles à convertir en espèces, afin de s'assurer d'avoir suffisamment de liquidités pour répondre aux besoins de trésorerie prévus. Compte tenu du calendrier des encaissements et des décaissements, la direction estime que le Centre n'est pas exposé à un risque de liquidité important.

## 22. Gestion du capital

Le Centre définit son capital comme le solde des capitaux propres, lesquels se composent de sommes non affectées, de sommes affectées à l'interne et de sommes réservées. Le Centre est doté d'un mécanisme de gestion du capital permettant d'assurer une capitalisation adéquate et de faire en sorte que la situation du capital soit déterminée, mesurée et gérée et que le Conseil des gouverneurs soit informé de cette situation périodiquement.

En matière de gestion du capital, le Centre cherche à conserver des capitaux propres suffisants pour être en mesure de tempérer les répercussions, sur la programmation en recherche pour le développement, de possibles fluctuations de ses produits.

La gestion du capital est assujettie à la politique relative aux capitaux propres, qui a reçu l'aval du Conseil des gouverneurs et en vertu de laquelle le Centre affecte une partie des capitaux propres au financement d'activités de programmation et d'exploitation spéciales ou d'envergure prévues pour de futurs exercices financiers. La direction met par ailleurs de côté une partie des capitaux propres pour constituer une réserve aux fins de la planification financière. Cette réserve vise à amortir les répercussions de toute fluctuation marquée des dépenses au titre de la programmation en recherche pour le développement. Le Centre n'est assujetti à aucune exigence extérieure relative à son capital.

## 23. Tableau des charges

(en milliers de dollars canadiens)

	<u>31 mars 2013</u>	<u>31 mars 2012</u>
<b>Programmation en recherche pour le développement</b>		
Contributions aux projets de recherche	221 666	159 794
Salaires et avantages liés aux activités de base	27 722	28 463
Salaires et avantages liés aux activités administrées par le Centre <sup>a</sup>	5 011	6 793
Services professionnels	4 016	4 135
Locaux	3 795	3 941
Déplacements	3 712	4 407
Amortissement	978	1 178
Charges reliées aux activités administrées par le Centre <sup>a</sup>	1 891	2 278
Autres	2 246	2 770
	<u>271 037</u>	<u>213 759</u>
<b>Services généraux et administratifs</b>		
Salaires et avantages	14 074	14 625
Locaux	2 788	2 756
Services professionnels	1 102	1 075
Fournitures de bureau et charges connexes	1 021	950
Mobilier de bureau, matériel et entretien	734	832
Amortissement	589	684
Déplacements	544	622
Autres	1 295	1 505
	<u>22 147</u>	<u>23 049</u>
<b>Total des charges</b>	<u>293 184</u>	<u>236 808</u>

<sup>a</sup> Il s'agit de la partie administrée par le Centre d'activités financées pour une durée déterminée, en sus des activités d'exploitation habituelles. Les charges à ce titre s'élèvent à 6 902 \$ (9 071 \$ au 31 mars 2012).

## 24. Reclassement

(en milliers de dollars canadiens)

Deux lignes de l'état du résultat global ont été fusionnées afin de clarifier l'attribution du financement et de simplifier la présentation de l'information financière. Le renforcement des capacités de recherche comprend maintenant aussi bien les dépenses au titre du renforcement des capacités couvertes par le crédit parlementaire que celles qui sont couvertes (directement et indirectement) par les contributions des bailleurs de fonds. Le Centre a également reclassé des charges de 522 \$ (545 \$ au 31 mars 2012) qui faisaient partie des services généraux en les intégrant aux éléments complémentaires de la recherche, par suite de la restructuration et du reciblage d'une entité.

	<u>31 mars 2013</u>	<u>31 mars 2012</u>
<b>Présentation antérieure</b>		
Programmation en recherche pour le développement		
<i>Projets de recherche</i>		
Financés par le crédit parlementaire	192 178	128 891
Financés par des contributions de bailleurs de fonds	34 069	36 885
<i>Renforcement des capacités</i>		
Financé par le crédit parlementaire	31 276	33 291
Financé par des contributions de bailleurs de fonds	4 522	5 210
Éléments complémentaires de la recherche	8 470	8 937
	<u>270 515</u>	<u>213 214</u>
Services généraux et administratifs		
Services généraux	18 242	18 042
Administration des bureaux régionaux	4 427	5 552
	<u>22 669</u>	<u>23 594</u>
<b>Total des charges</b>	<u><b>293 184</b></u>	<u><b>236 808</b></u>

### Reclassement

Programmation en recherche pour le développement		
<i>Projets de recherche</i>		
Financés par le crédit parlementaire	192 178	128 891
Financés par des contributions de bailleurs de fonds	34 069	36 885
<i>Renforcement des capacités</i>		
Renforcement des capacités de recherche	35 798	38 501
Éléments complémentaires de la recherche	8 992	9 482
	<u>271 037</u>	<u>213 759</u>
Services généraux et administratifs		
Services généraux	17 720	17 497
Administration des bureaux régionaux	4 427	5 552
	<u>22 147</u>	<u>23 049</u>
<b>Total des charges</b>	<u><b>293 184</b></u>	<u><b>236 808</b></u>

## Coordonnées

[www.crdi.ca](http://www.crdi.ca) — Site Web public du CRDI  
<http://idl-bnc.idrc.ca> — Bibliothèque numérique du CRDI  
[reference@crdi.ca](mailto:reference@crdi.ca) — Service de référence de la bibliothèque  
[info@crdi.ca](mailto:info@crdi.ca) — Renseignements généraux  
[www.crdi.ca/abonner](http://www.crdi.ca/abonner) — Abonnement au *Bulletin du CRDI*

### Siège

Centre de recherches pour le développement international  
CP 8500, Ottawa ON Canada K1G 3H9  
150, rue Kent, Ottawa ON Canada K1P 0B2  
Téléphone : +1 613 236 6163  
Télécopieur : +1 613 238 7230  
Courriel : [info@crdi.ca](mailto:info@crdi.ca)

### Amérique latine et Caraïbes

Bureau régional de l'Amérique latine et des Caraïbes  
Avenida Brasil 2655, 11300 Montevideo, Uruguay  
Téléphone : +598 2709 0042  
Télécopieur : +598 2708 6776  
Courriel : [lacro@crdi.ca](mailto:lacro@crdi.ca)

### Afrique

Bureau régional de l'Afrique subsaharienne  
(adresser tout courrier au directeur régional)  
PO Box 62084, 00200 Nairobi, Kenya  
Liaison House, 2<sup>nd</sup> floor, State House Avenue  
Nairobi, Kenya  
Téléphone : +254 20 2713160/61  
Télécopieur : +254 20 2711063  
Courriel : [bras@crdi.ca](mailto:bras@crdi.ca)

Bureau régional du Moyen-Orient  
et de l'Afrique du Nord  
BP 14, Orman, Gizeh, Le Caire, Égypte  
8, rue Ahmed Nessim, 8<sup>e</sup> étage  
Gizeh, Le Caire, Égypte  
Téléphone : +2 02 333 67 051/2/3/4/7  
Télécopieur : +2 02 333 67 056  
Courriel : [bremo@crdi.ca](mailto:bremo@crdi.ca)

### Asie

Bureau régional de l'Asie  
208 Jor Bagh, New Delhi 110003, Inde  
Téléphone : +91 11 2461 9411  
Télécopieur : +91 11 2462 2707  
Courriel : [aro@crdi.ca](mailto:aro@crdi.ca)